



» **RAPPORT D'ACTIVITÉ** - 2021/2022

Vallée Sud
Grand Paris

S O M M A I R E

L'IDENTITE DE VALLEE SUD- GRAND PARIS	P. 4
PORTRAIT DU TERRITOIRE	P. 4
VALLÉE SUD - GRAND PARIS, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE	P. 6
UN TERRITOIRE DE PROJETS ET D'AMBITIONS	P. 7
LES COMPÉTENCES DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS	P. 8
GOUVERNANCE DU TERRITOIRE	P. 11
VALLÉE SUD - GRAND PARIS EN ACTION	P. 13
VALLÉE SUD - GRAND PARIS S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ	P. 14
PROTEGER ET AMELIORER LE CADRE DE VIE	P. 15
DEVELOPPEMENT URBAIN	P. 16
AMENAGEMENT	P. 19
HABITAT	P. 27
LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE	P. 30
FONCIER	P. 31
MOBILITES- DEPLACEMENTS	P. 33
COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS	P. 36
EAU ET ASSAINISSEMENT	P. 38
EAU POTABLE	P. 45
SECURITE INCENDIE	P. 46
ECLAIRAGE PUBLIC	P. 46
VOIRIE	P. 49
LA GESTION DU PATRIMOINE BAT	P. 51
LES OPÉRATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE	P. 60
LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	P. 76
LES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE	P. 77
LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES	P. 86
LES THÉÂTRES	P. 91
LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES	P. 95
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	P. 103
DEVELOPPEMENT DURABLE	P. 104
POLITIQUE DE LA VILLE	P. 109
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	P. 110
LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)	P. 116
MISSION FONDS EUROPEENS	P. 119
SERVICES FONCTIONNELS ET VIE DES SERVICES	P. 120
LES RESSOURCES HUMAINES	P. 121
LES MOYENS FINANCIERS	P. 122
L'ADMINISTRATION GENERALE	P. 126
LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE	P. 127
LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	P. 128



Cliquez sur le chapitre de votre choix pour accéder directement au contenu



Portrait du Territoire

L'Établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris a été créé le 1er janvier 2016 par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe. Son siège social est localisé à Antony, son siège administratif à Fontenay-aux-Roses.

Il résulte de la fusion de trois établissements publics de coopération intercommunale : la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, la Communauté d'agglomération de Sud-de-Seine, et la Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge.

Il compte 11 communes (Antony - Bagneux - Bourg la Reine - Châtenay-Malabry - Châtillon - Clamart - Fontenay aux Roses - Malakoff - Montrouge - Le Plessis Robinson - Sceaux) et 400 617 habitants au 1er janvier 2019.

Situé au carrefour des grands pôles économiques constitués par Paris, Vélizy, la Défense, Saclay, Orly et Rungis, Vallée Sud - Grand Paris fait partie des 12 Territoires, qui composent la Métropole du Grand Paris. Ces Territoires sont définis comme étant des établissements publics de coopération intercommunale d'un seul tenant et sans enclave, comptant au moins 300 000 habitants

Vallée Sud - Grand Paris accueille un tissu très diversifié d'entreprises, de petites et moyennes aux grands groupes internationaux comme par exemple Orange, le Crédit Agricole, Air Liquide (Santé), Schlumberger, ... Il bénéficie de la proximité du campus de rang mondial de Paris-Saclay et du pôle de recherche Cancer-Campus de Villejuif et accueille **3 centres de recherches et de développement:**

- › Orange-Technocentre à Châtillon : TIC & réseaux, 3000 salariés,
- › IRSN - Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire à Fontenay : nucléaire & radioprotection,
- › IRSTEA à Antony : agriculture & environnement



CHIFFRES CLÉS DU GRAND PARIS

7,2 millions d'habitants, **814 km²**, 8 598 habitants / km²

1^{er} pôle d'emplois d'Europe,

1^{re} destination touristique au monde, **25 %** du PIB national

131 communes, **12** Territoires, **209** conseillers métropolitains



CHIFFRES CLÉS VALLÉE SUD - GRAND PARIS :

400 617 habitants, **47 km²** dont **1 500 hectares d'espaces verts** (32%), **8 523** habitants par km², **23 605** entreprises, soit **18 %** des Hauts-de-Seine, **150 000** emplois environ, **11** communes, **80** conseillers territoriaux, **11** conseillers métropolitains





VALLÉE SUD - GRAND PARIS, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Vallée Sud - Grand Paris a enregistré entre 2010 et 2019 **une croissance démographique supérieure** à celle constatée dans le Département, + 0,43 % contre + 0,37 % dans les Hauts-de-Seine.

Le Territoire possède **un réseau structurant de transports en commun**, articulé autour des lignes B et C du RER et desservant 66 % de la population du Territoire :

- › **11 gares RER,**
- › **2 lignes de Métro** (lignes 4 et 13), et 6 stations de métro,
- › **1 ligne de tramway T6,**
- › **1 gare Transilien,**
- › **20 lignes de dessertes locales** relevant de la compétence de Vallée Sud-Grand Paris.

Ce **Territoire « Vert »** présente un ratio de 20 m² par habitant d'espaces verts, contre 19,6 m² dans le Département et 15,6 m² par habitant au sein du Grand Paris. Plusieurs espaces remarquables sont implantés sur le Territoire : le Parc de Sceaux, la Trame verte, le parc de la Vallée aux loups, ou encore le bois de Clamart.

Il se présente également comme un Territoire de « **villes de proximité** » bénéficiant de **centres-villes animés et de qualité**, accueillant **des universités** et proposant une **offre culturelle et sportive riche**.

Fort de son environnement agréable et structuré, le Territoire se caractérise également par son **dynamisme économique**. Il enregistre ainsi un nombre supérieur de création d'emplois par rapport au Grand Paris et à la Région Ile-de-France. Il repose sur un **tissu économique diversifié accueillant des petites et de grandes entreprises leader** de la production industrielle de haute technologie ainsi que de grands groupes multinationaux dans **des domaines diversifiés** : santé, banque, agroalimentaire, armement, information et édition.

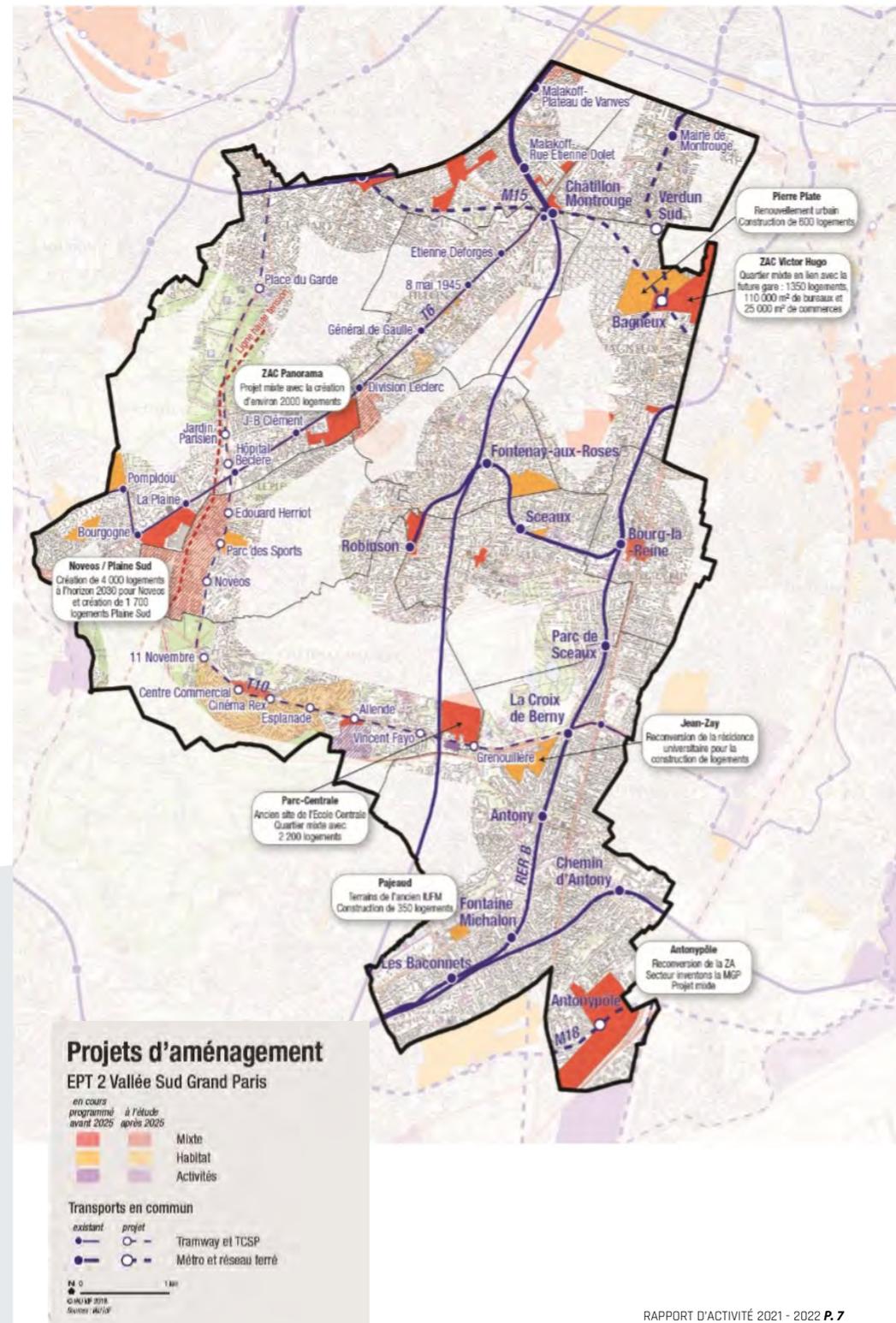
UN TERRITOIRE DE PROJETS ET D'AMBITIONS

Vallée Sud - Grand Paris compte près de 470 hectares liés à une trentaine d'opérations d'urbanisme engagées ou à l'étude, couvrant 10 % du territoire.

Son dynamisme s'en trouve renforcé, les projections de population faisant état d'une augmentation d'environ 60 000 habitants à l'horizon 2025 et la création de 37 200 emplois.

En 2022, le réseau de transports en commun du territoire s'est étoffé par l'arrivée de la ligne 4 à Bagneux. 3 lignes du Grand Paris Express sont programmées d'ici 2027 : la Ligne 15 améliorant l'accessibilité métropolitaine dans la moitié Nord du territoire à l'horizon 2024, la ligne 18 permettant de connecter directement le sud du territoire à Orly et Saclay à Antonyville, à l'horizon 2027, et enfin la ligne 10 du tramway de Clamart à Antony.

L'environnement de vie est en constante amélioration, caractérisé par le début des opérations d'**enfouissement des lignes de Très Haute Tension (THT)** à Clamart et au Plessis-Robinson. Cette opération fait l'objet d'un contrat d'Intérêt National (CIN) conclu avec l'Etat pour s'inscrire dans une dynamique de développement significative avec des quartiers mixtes proposant une large palette de services à la population et donnant une place de choix à l'habitat de qualité.



LES COMPÉTENCES DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Vallée Sud - Grand Paris exerce les compétences des trois anciennes intercommunalités (Hauts-de-Seine, Sud de Seine et Châtillon-Montrouge) en sus de celles imposées par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015. Cette loi invitait les Territoires à se prononcer sur la définition de leur intérêt territorial à agir dans un délai de 2 ans à compter de leur création.

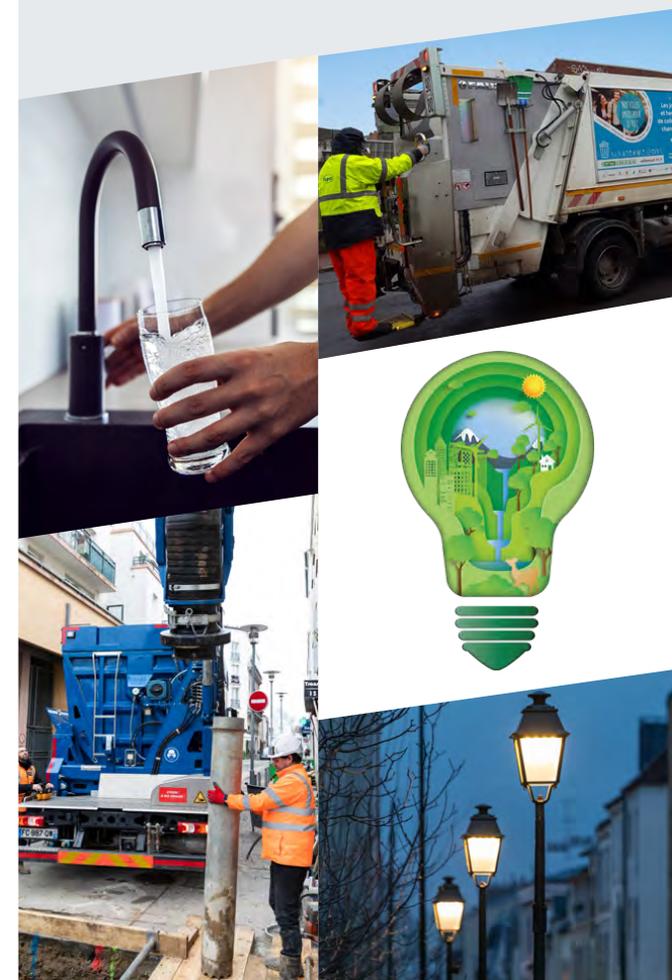
Les compétences dévolues dans leur intégralité par la loi :

Au titre de ses compétences obligatoires, Vallée Sud - Grand Paris organise les services publics suivants depuis le 1er janvier 2016 :

- › La gestion des déchets ménagers et assimilés : collecte et traitement des déchets, réduction des déchets,
- › L'eau et l'assainissement : gestion des réseaux d'eaux usées, potables et pluviales,
- › La politique de la ville : contrats de ville, dispositif contractuel de développement urbain, local et d'insertion, prévention de la délinquance,
- › Les documents d'urbanisme réglementaire : Règlement local de publicité et Plan locaux d'urbanisme à l'échelle du Territoire,
- › L'élaboration du Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET).

Les Territoires exercent ainsi trois types de compétences :

- *Les compétences confiées dans leur intégralité par la loi aux EPT,*
- *Les compétences partagées avec la Métropole du Grand Paris mais non déclarées d'intérêt métropolitain,*
- *Les compétences relevant de l'intérêt territorial.*



Les compétences définies par l'intérêt territorial :

Le Conseil du Territoire a défini le 21 novembre 2017 l'intérêt territorial, qui reprend les missions déjà confiées à Vallée Sud - Grand Paris. Ces compétences sont les suivantes :

- › **La construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'enseignement dans les équipements culturels et sportifs suivants :**
 - › 8 conservatoires de musique et de danse situés à Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine-Sceaux, Clamart, Châtenay-Malabry, Châtillon, Malakoff, Fontenay-aux-Roses,
 - › 9 équipements aquatiques : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud à Antony, les piscines de Bagneux, Clamart, Châtillon-Malakoff, Fontenay-aux-Roses, du Hameau au Plessis-Robinson, des Blagis à Sceaux, l'Aquapol à Montrouge,
 - › 7 médiathèques, réparties sur les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,
 - › 7 théâtres, parmi lesquels :
 - Deux théâtres en régie directe : le Théâtre Jean Arp à Clamart et le Théâtre Victor Hugo à Bagneux,
 - 5 théâtres gérés sous la forme associative : le théâtre les Gémeaux à Sceaux, le théâtre Firmin-Gémier à Antony, le Théâtre la Piscine à Châtenay-Malabry, la Maison des Arts au Plessis-Robinson, le Théâtre 71 à Malakoff, l'EPA des Sources à Fontenay-aux-Roses,
 - 1 lieu singulier : le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) à Bagneux.
 - En 2021, le projet de fusion des théâtres Jean Arp à Clamart et

du théâtre à Châtillon s'est construit. les deux théâtres ont fusionné au sein d'une SPL en 2022.

- › **La gestion du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore pour les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,**
- › **La politique de l'emploi,**
- › **Les politiques de protection de l'environnement et de développement durable,**
- › **La gestion des réseaux de transports locaux,**
- › **L'action sociale mise en œuvre par les centres locaux de coordination gérontologique (CLIC) pour les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,**
- › **Les logements étudiants, les résidences étudiantes Jean Zay et Vincent Fayot,**

› La protection incendie.

LES MODIFICATIONS EN 2018 ONT PORTÉ ESSENTIELLEMENT SUR LE TRANSFERT D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- › Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion de l'Aquapol de Montrouge,
- › Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion du Stade nautique de Châtillon-Malakoff, précédemment confié à un syndicat mixte dorénavant dissout,
- › Extension à l'ensemble des communes de la gestion de la protection incendie.
- › Délégation du droit de préemption urbain et du droit de priorité (ville de Clamart)

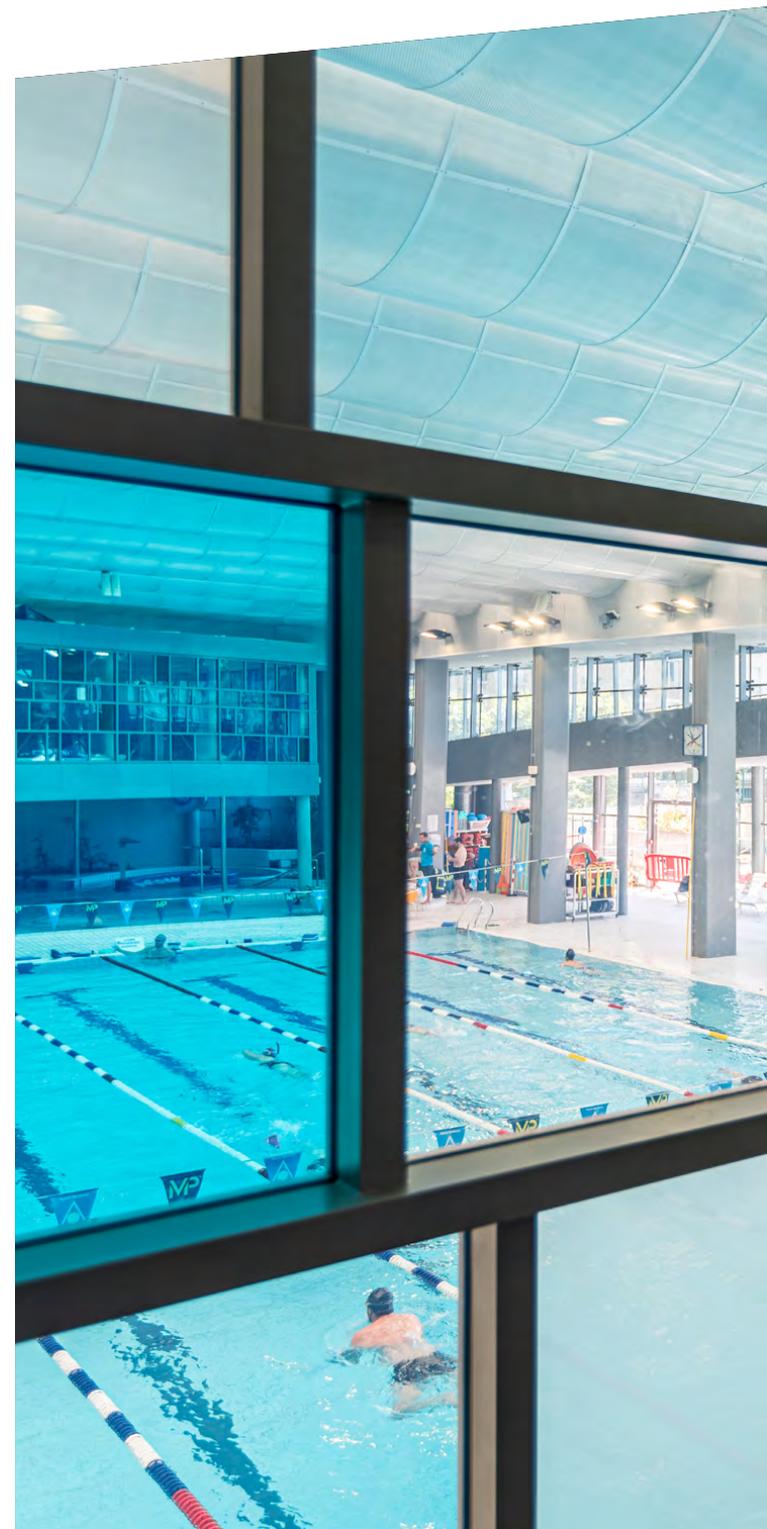
Depuis le 3 août 2019, les compétences voirie, éclairage public, signalisation tricolore, pose et dépose des motifs d'illuminations de fin d'année, ont été transférées à Vallée Sud - Grand Paris sur une partie du territoire de 3 communes : Clamart, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine. Ce transfert a été modifié par délibération du Conseil de Territoire du 15 octobre 2020 : le transfert concerne depuis le 1er avril 2021 la totalité de la voirie et de l'éclairage public de Clamart, Chatenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses.

La compétence « construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs » a été étendue par délibération du Conseil de Territoire du 15 octobre 2020 (avec effet au 1er avril 2021) qui a déclaré d'intérêt communautaire :

- › La salle d'athlétisme du complexe sportif Jules Hunebelle à Clamart,
- › La salle d'athlétisme et les terrains de sport du Panorama à Fontenay-aux-Roses,
- › Le dojo de la piscine du Hameau du Plessis-Robinson.

LES COMPÉTENCES DÉFINIES EN FONCTION DE L'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN :

- › Le développement économique pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- › La Politique locale d'Habitat pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- › La gestion des opérations d'aménagement non déclarées d'intérêt métropolitain à compter du 1er janvier 2018.



GOUVERNANCE DU TERRITOIRE

Le Conseil de Territoire

Assemblée délibérante de l'Etablissement Public Territorial, le Conseil de Territoire de Vallée Sud - Grand Paris est composé de 80 conseillers territoriaux désignés par les conseils municipaux des 11 villes membres. Les conseillers métropolitains, élus par les conseils municipaux des communes membres, sont également désignés comme conseillers territoriaux. Le système de répartition des sièges assure une représentativité des communes proportionnelle à leur population :

- › Antony : 13
- › Bagneux : 8
- › Bourg-la-Reine : 4
- › Châtenay-Malabry : 6
- › Châtillon : 7
- › Clamart : 11

- › Fontenay-aux-Roses : 5
- › Le Plessis-Robinson : 6
- › Malakoff : 6
- › Montrouge : 10
- › Sceaux : 4

CONSEIL TERRITORIAL



Bureau Territorial Le Président et les Vice-Présidents



Jean-Didier BERGER
Président
Maire de Clamart



Jean-Yves SEHANT
1^{er} Vice-Président
Finances
Maire d'Antony



Marie-Hélène AMIABLE
2^e Vice-Présidente
Développement économique,
économie sociale et solidaire
Maire de Bagneux



Etienne L'ENGEREAU
3^e Vice-Président
Transports
et mobilité
Maire de Montrouge



Jacqueline BELJOMME
4^e Vice-Présidente
Développement
durable
Maire de Malakoff



Benoît BLOT
5^e Vice-Président
Gestion durable des déchets, assainissement,
espaces publics, projet hydrogène et PLUJ
Maire adjoint du Plessis-Robinson



Laurent VASTEL
6^e Vice-Président
Santé, centres locaux d'information
et de coordination et handicap
Maire de Fontenay-aux-Roses



Philippe LAURENT
7^e Vice-Président
Culture
et universités
Maire de Sceaux



Patrick DONATH
8^e Vice-Président
Smart
Territoire
Maire de Bourg-la-Reine



Carl SEGAUD
9^e Vice-Président
Vieilles, aménagement, stationnement et
politique de la ville
Maire de Châtenay-Malabry



Nadège AZZAZ
10^e Vice-Présidente
Sport
Maire de Châtillon



Yves COSCAS
11^e Vice-Président
Ressources humaines
et habitat
Maire adjoint de Clamart

Les Conseillers territoriaux



Le Président du Territoire

Jean-Didier Berger, Maire de Clamart et 1^{er} Vice-Président de la Région Île-de-France, a été élu Président de l'Établissement public territorial de Vallée Sud - Grand Paris, (Conseil de Territoire du 10 juillet 2020) suite au renouvellement des conseils municipaux les 15 mars et 28 juin 2020.

Le Président prépare et exécute les délibérations du Conseil du Territoire. Il reçoit en outre délégation du Conseil dans plusieurs domaines, dont il rend compte à chaque Conseil. Enfin, il est le chef du personnel de Vallée Sud - Grand Paris.

Le Bureau du Territoire

Le Bureau territorial a été constitué le 10 juillet 2020. Le Conseil de Territoire a désigné 11 Vice-Présidents. Le Président a choisi de donner délégation par arrêté à chaque Vice-Président dans des domaines de compétences précisément définis.

Le Président et les Vice-Présidents forment l'exécutif de la collectivité. Le Bureau constitue le lieu du débat et de la concertation politique. Il se réunit mensuellement afin de traiter les dossiers relatifs à la stratégie de développement de la collectivité, son positionnement dans le Grand Paris, et prépare les Conseils du Territoire. Le bureau exécutif délibère également dans les domaines de sa délégation reçue du Conseil de Territoire

Les Commissions thématiques

Les membres des commissions se réunissent avant chaque Conseil de Territoire pour étudier les sujets à l'ordre du jour mais également pour préparer les orientations et décisions du Territoire.

TROIS COMMISSIONS ONT ÉTÉ CONSTITUÉES PAR DÉLIBÉRATION DU 15 OCTOBRE 2020 :

-) La commission « habitat, aménagement, politique de la ville, développement économique et social et solidaire » présidée par Monsieur Philippe PEMEZEC,
-) La commission « finances, ressources humaines » présidée par Monsieur Jean-Yves SENANT,
-) La commission « développement durable et environnement, espaces publics, smart territoire, transports, santé, sport, culture » et université présidée par Monsieur Benoit BLOT.

Vallée Sud – Grand Paris en action

Les services de Vallée Sud - Grand Paris sont organisés autour de 4 grandes missions, portées chacune par un Directeur général adjoint rattaché au Directeur général des services :

- › la protection et l'amélioration du cadre de vie,
- › la promotion du développement responsable et solidaire du Territoire,
- › le renforcement de l'accès à la connaissance, à la création, à la culture et au sport,
- › la gestion et l'optimisation des moyens afin de garantir leur efficience.

Ces missions sont mises en œuvre quotidiennement par près de 900 collaborateurs occupants 715 ETP (équivalent temps plein).

Les deux premières années d'existence ont été consacrées à la mise en place des instances décisionnelles, au regroupement des services supports et leur déménagement, à l'établissement d'une gouvernance avec les Maires, à la définition d'un pacte financier et fiscal avec les communes, et à l'organisation des services de la collectivité avec le souci continu de préserver la proximité avec les communes et leurs habitants.

Les missions de service public rendues par les précédentes intercommunalités ont continué d'être assurées par la nouvelle entité et de nouveaux projets ont également émergé et ont été intégrés dans la programmation pluriannuelle d'investissements (PPI).



Vallée Sud – Grand Paris s'engage pour la qualité

Le Territoire Vallée Sud – Grand Paris est engagé dans une démarche d'excellence pour améliorer de façon continue ses relations avec les usagers, avec pour dessein d'assurer un accueil, une écoute et un service de qualité.

Cet engagement vise l'obtention de la certification QUALIVILLES, réelle reconnaissance de la qualité du service public délivré aux usagers. Il s'agit d'une priorité inscrite dans notre projet managérial et partagée par tous les agents.

Nos objectifs :

- › **Harmoniser nos pratiques et nos modes de fonctionnement**
- › **Apporter une réponse pertinente à l'utilisateur**
- › **Veiller à répondre aux demandes dans des délais maîtrisés et raisonnables**
- › **Accompagner et valoriser le travail des agents en charge de la relation usagers**
- › **Renforcer l'identité et l'image de Vallée Sud – Grand Paris**



PROTEGER ET AMELIORER LE CADRE DE VIE

DEVELOPPEMENT URBAIN
AMENAGEMENT
HABITAT
LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE
FONCIER
MOBILITES- DEPLACEMENTS
COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS
EAU ET ASSAINISSEMENT
EAU POTABLE
SECURITE INCENDIE
ECLAIRAGE PUBLIC
LA GESTION DU PATRIMOINE BATI
LES OPERATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

DÉVELOPPEMENT URBAIN

PLU/ PLUi

Le Conseil de Territoire a prescrit le 18 décembre 2018, l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des onze communes du Territoire. La délibération de prescription précise les objectifs qui seront poursuivis par le PLUi autour de trois grandes orientations :

- › conforter l'attractivité et le rayonnement du Territoire,
- › améliorer le cadre de vie de tous les habitants et des salariés,
- › amplifier les actions du territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité.

La délibération définit aussi les modalités de collaboration entre les communes et l'EPT ainsi que les modalités de concertation.

RAPPEL : QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Un PLUi est un document stratégique qui exprime un projet de territoire coconstruit avec les communes, tenant compte des évolutions et des enjeux de leur territoire. Il traduit spatialement les politiques publiques d'aménagement, de mobilité, d'habitat, de développement économique et d'environnement.

Il détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable tout en répondant aux besoins de développement des villes. C'est également un document règlementaire qui fixe les règles d'utilisation du sol qui s'impose à tous. Le PLUi a une dimension intercommunale, à l'échelle d'un « bassin de vie ».

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION EN 2021 ET DÉBUT 2022

Co-élaboration du PLUi avec les élus et techniciens des villes

- › **Identification des grands enjeux du projet de territoire**
 - **Février 2021** : 4 ateliers organisés sur le diagnostic territorial et environnemental
 - **Mars 2021** : 1 Comité de suivi pour valider le diagnostic et les grands enjeux identifiés
- › **Des enjeux aux grandes orientations :**
 - **Mai à septembre 2021** : 5 séminaires organisés sur les grandes thématiques du PADD
 - **Septembre et octobre 2021** : rencontre individuelle avec les élus

Concertation

- › **Les 11 ateliers (1 par ville) : organisés entre novembre 2021 et février 2022**
 - Réfléchir aux enjeux issus du diagnostic
 - Nourrir la réflexion sur le PADD
- › **Les 11 réunions publiques (1 par ville) : organisées entre mars et avril 2022**
 - Bilan intermédiaire de la concertation
 - Restitution des enjeux identifiés lors des ateliers et traduction dans le PADD

Présentation du projet de PADD dans les instances municipales (commissions, bureaux et conseils municipaux) entre le 30 mai et le 6 juillet 2022

SUIVI D'ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES AU PLUI :

Ces études visent à préciser le diagnostic du PLUi sur certains aspects.

- › **Etude BRGM** : analyse des problématiques de remontée de nappe.
- › **Etude Institut Paris Region** : approfondissement de la notion de « Zéro Artificialisation Nette »
- › **Etude CEREMA** : capacité de renaturation
- › **Etude INSEE** : démographie et développement économique
- › **Etude CAUE** : sensibilisation au patrimoine bâti sur VSGP

Données clés 2021-2022 concernant l'exercice de la compétence « PLU » :

SUIVI DE 6 PROCÉDURES DE MODIFICATION DE PLU COMMUNAUX OU DÉCLARATIONS DE PROJET :

1. **Modification n°2 du PLU de Bourg-la-Reine** portant sur le renforcement des dispositions en faveur de la réalisation de logements locatifs sociaux, le renforcement de la nature dans les quartiers pavillonnaires, la lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration de la qualité architecturale des constructions : approbation le 30 mars 2022
2. **Modification n°2 du PLU de Bagneux** portant notamment sur l'ajustement de certaines règles de stationnement, l'intensification de la mise en œuvre de la Trame Verte, la création de deux périmètres de servitudes dans le secteur de la zone industrielle, l'accroissement de la protection du patrimoine architectural et urbain et de la protection des zones pavillonnaires et l'amélioration des transitions entre les zones : approbation le 7 décembre 2021 ;
3. **Modification n°1 du PLU de Montrouge** portant notamment sur la modification du règlement afin de favoriser la mixité sociale dans

l'habitat, la mise en œuvre des objectifs relatifs aux déplacements alternatifs à la voiture individuelle et la prescription de nouvelles règles de hauteurs : approbation le 7 décembre 2021

4. **Modification simplifiée n°5 du PLU de Malakoff** portant notamment sur les constructions bois et sur la reconstruction du théâtre 71 : approbation le 7 décembre 2021
5. **Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Clamart** : opération rue Perthuis : approbation le 30 mars 2022
6. **Modification simplifiée n°2 du PLU de Châtenay-Malabry** portant notamment sur l'adaptation de l'OAP aux évolutions du projet d'aménagement de la ZAC Ecoquartier LaVallée, la modification du règlement de la zone Um, zone mixte, la modification du règlement de la zone Ut, zone urbaine en mutation correspondant à une grande partie de l'axe de l'avenue de la Division Leclerc : approbation 29 juin 2021

SUIVI DE 7 PROCÉDURES DE MODIFICATION DE PLU COMMUNAUX EN COURS :

1. **Modification n°5 du PLU de Châtillon** portant notamment sur le renforcement des dispositions en faveur de la réalisation de logements locatifs sociaux, le renforcement des normes en matière de plantation d'arbres et sur l'intégration des dispositions relatives aux carrières figurant dans le Porter à connaissance de l'Etat : approbation prévue en septembre 2022
2. **Modification n°1 du PLU de Fontenay-aux-Roses** portant notamment sur la modification des règles d'emprise au sol dans la zone UE en fonction de la superficie des terrains pour mieux préserver l'identité des formes urbaines caractéristiques des zones pavillonnaires et la modification d'OAP : approbation prévue en septembre 2022
3. **Modification n°2 du PLU du Plessis-Robinson** portant sur le projet de délocalisation de l'hôpital Marie Lannelongue et l'évolution du quartier du Plateau : approbation prévue en septembre 2022

4. **Modification n°2 du PLU de Montrouge** portant notamment sur le renforcement de ses espaces verts et des espaces publics, la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, le maintien de la cohérence urbaine et architecturale de la ville et le renforcement de la richesse de l'offre commerciale : approbation prévue en décembre 2022
5. **Modification simplifiée n°6 du PLU de Malakoff** : approbation prévue en début d'année 2023
6. **Modification n°5 du PLU de Châtenay-Malabry** portant notamment sur le secteur de la Sygrie : approbation prévue en début d'année 2023
7. **Modification n°6 du PLU d'Antony** portant notamment sur le secteur Antonypole (création OAP,...) : approbation prévue en début d'année 2023

Observatoire urbain

- › Création du SharePoint « observatoire urbain » à destination de tous les agents du siège
- › Lancement de la plateforme « Makina Corpus », plateforme cartographique des données INSEE
- › Actualisation de fiches communales

Autres missions menées

- › Suivi de la révision partielle du Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Bièvre (SAGE).



AMÉNAGEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, Vallée Sud - Grand Paris est compétent de plein droit en matière d'opérations d'aménagement pour les opérations qui n'ont pas été définies d'intérêt métropolitain. La Métropole du Grand Paris n'ayant déclaré aucune opération sur le territoire de Vallée Sud d'intérêt métropolitain, Vallée Sud - Grand Paris exerce donc cette compétence sur l'ensemble des opérations d'aménagement du territoire.

Pour la mise en œuvre de cette compétence, Vallée Sud - Grand Paris peut notamment s'appuyer sur les structures opérationnelles suivantes :

- › la société publique locale (SPL) Vallée Sud Aménagement, dont les actionnaires sont l'EPT (90 %), les villes de Clamart (6 %) et Fontenay-aux-Roses (4 %) ;
- › la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) Châtenay-Malabry Parc-Centrale, dont les actionnaires sont Eiffage (50 %), l'EPT (34%) et la Caisse des Dépôts et Consignations (16 %).

EN 2021, AUCUNE OPÉRATION N'ÉTAIT MENÉE EN RÉGIE PAR LES SERVICES DE L'EPT, LES MODES OPÉRATOIRES ÉTANT SOIT :

- › la concession à Vallée Sud Aménagement, CITALLIOS, SADEV94,
- › le mandat d'aménagement et d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la SPL Vallée Sud Aménagement .

En amont, l'EPT est appelé à intervenir, en confiant à la SPL ou à d'autres prestataires des études préalables ou pré-opérationnelles et en organisant les procédures (concertation et consultation du public, déclaration d'utilité publique, création d'une ZAC, etc).

Les interventions de l'EPT se traduisent également par la prise en compte des éléments du projet urbain dans la définition des règles d'urbanisme (PLU), en étroite relation avec les communes.

En 2021, les opérations suivantes étaient en cours :

- › **ANTONY** : ZAC Jean Zay / mandats SPL Vallée Sud Aménagement,
- › **BAGNEUX** : opération Albert Petit - rue des Blains (« Plaine de jeux ») / concession SADEV94,
- › **BAGNEUX** : ZAC Moulin - Blanchard / concession SADEV94,
- › **BAGNEUX** : ZAC Ecoquartier Victor-Hugo / concession SADEV94,
- › **BAGNEUX** : ZAC des Musiciens / concession -SADEV94 - CITTALIOS
- › **CLAMART**: ZAC Panorama / concession SPL Vallée Sud Aménagement,
- › **CLAMART** : Desprez (centre commercial) / concession SPL Vallée Sud Aménagement,
- › **CLAMART**: secteur Le Nôtre / concession SPL Vallée Sud Aménagement
- › **CLAMART** : secteur Gare / concession SPL Vallée Sud Aménagement
- › **CLAMART** : secteur Aimé Césaire / concession SPL Vallée Sud Aménagement,
- › **CLAMART** : secteur sud de la route du Pavé Blanc / concession SPL Vallée Sud Aménagement,
- › **FONTENAY-AUX-ROSES** : ZAC des Paradis (SPL VSA),
- › **FONTENAY-AUX-ROSES** : mail Boucicaut (concession d'aménagement SPL VSA),
- › **MALAKOFF** : ZAC Dolet - Brossolette / concession CITALLIOS.

Trois opérations ont fait l'objet en 2021 d'études préalables :

- › **CHÂTILLON** : Les Arues (mandat SPL Vallée Sud Aménagement)
- › **FONTENAY-AUX-ROSES** : résidence Saint-Prix (mandat SPL Vallée Sud Aménagement)
- › **MALAKOFF** : ZAC de la porte de Malakoff.

Avancement des études et travaux

ZAC Jean Zay (Antony)

Pour rappel, le dossier de réalisation de la ZAC a été modifié en février 2019 (légère augmentation de la surface globale de plancher à environ 67 000 m², agrandissement du groupe scolaire, modification du périmètre au niveau de l'avenue Léon Blum, ajustement du bilan).

La majorité des terrains d'assiette des constructions a été cédée aux promoteurs en août 2019, pour une constructibilité d'environ 47 000 m² de logements, commerces et services. Les PC ont été déposés en janvier 2020. Une partie des immeubles a été réservée par l'EPT (achat en VEFA), pour contribuer à reconstituer les logements étudiants de la cité Jean Zay. Un immeuble a été également réservé par le bailleur Hauts-de-Bievre Habitat pour réaliser des logements sociaux.



Plan masse de la ZAC Jean Zay à Antony

Un premier avenant au mandat de la SPL a été passé en janvier 2020, un avenant n°2 en mars 2021 et un avenant 3 le 10 juin 2021 en Bureau de territoire.

Les sessions des emprises entre la ville d'Antony et l'EPT ont été réalisées le 6 mai 2021 ainsi que les acquisitions de la voie de la Renaissance et des places de parking par l'EPT .

Par ailleurs, la signature des actes de ventes a été réalisée en décembre 2021 pour un démarrage des travaux des logements début 2022.

Opération Albert Petit - rue des Blains, dite « Plaine de jeux » (Bagneux)

Rappel du programme :

Le programme de construction prévoit des logements en accession libre et sociale, sur la base de 4 bâtiments décomposés ainsi :

-) **Plot A** - promoteur Coopimmo : 38 logements en accession (Bail Réel Solidaire)
-) **Plot B** - promoteur Bouygues Immobilier : 54 logements en accession libre
-) **Plot C** - promoteur Bouygues Immobilier : 53 logements en accession libre
-) **Plot rue Gibon** - promoteur Bouygues Immobilier : 40 logements en accession libre

Les principes directeurs du projet des espaces publics des rives de la plaine de jeux sont les suivants :

- › Percées visuelles vers et depuis la plaine de jeux.
- › Ouverture de la Plaine de jeu sur son environnement.
- › Séparation des usages : aires de jeu, rives calmes, espaces végétalisés.
- › Signature végétale et paysagère.

Avancement opérationnel 2021 :

- › Dépôt et purge d'un permis de construire modificatif du projet COOPIMMO ; la vente du foncier sera réalisée en 2022.
- › Poursuite des études des espaces publics autour des lots situés sur l'avenue Albert Petit sur la période 2022, pour un démarrage des travaux au T4 2023.

Un avenant à la concession a été signé en 2021 prolongeant la concession jusqu'en 2023.



ZAC Moulin - Blanchard (Bagneux)

Mise en œuvre d'une étude sur le potentiel patrimonial avec le CAUE92 ayant pour objet de refonder la programmation du projet du promoteur Pierre Etoile.

Remise de l'étude du CAUE sur l'angle Fontenay/Allende avec ses recommandations concernant la réhabilitation du bâtiment du café Dampierre (prorogation de la promesse de vente jusqu'en 2022).

Signature d'un avenant la convention publique d'aménagement permettant de proroger la concession jusqu'en 2023.



ZAC écoquartier Victor Hugo (Bagneux)

Rappel du programme :

- › 140 000 m2 de surface plancher logement. L'offre de logement est prévue diversifiée (typologies, taille, expositions...) afin d'assurer la mixité sociale du quartier.
- › 135 500 m2 de surface de plancher dédiée à l'activité économique (16 500 m2 de commerces et 119 000m2 de bureaux). Ces activités seront regroupées autour des deux gares et le long de la RD920.

EN 2021, L'AMÉNAGEUR A CÉDÉ LE TERRAIN DE TROIS PROGRAMMES :

- › **un ensemble de 76 logements sociaux avec un local destiné à l'accueil d'activités associatives** pour une SDP de 4 848 m2 (+ 79 m2), porté par le bailleur Immobilière 3F, a été cédé pour 2 244 950,00€HT (lot L4.1)
- › **le projet de 42 logements de 2 959,1 m2 SDP**, porté par Gambetta, a été cédé pour 3 323 474,00 € HT (lot L4.2)
- › **le projet de construction bois de 76 logements** sur une SDP de 5 659 m2, porté par Woodeum, a été cédé pour 6 193 739,00 €HT (lot L8)

L'année 2021 a été marquée par les travaux de la place Lucie Aubrac.



La place Lucie-Aubrac: ZAC Ecoquartier Victor-Hugo de Bagneux



ZAC des Musiciens (secteur NPNRU - Bagneux)

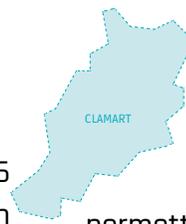
Rappel du programme : démolition et reconstruction de 296 logements sociaux, construction de 600 logements, réhabilitation de 553 logements sociaux, restructuration des espaces publics et des équipements publics du quartier.

2021 :

- › Démolition de la barre Rossini achevée,
- › Lancement des marchés de maîtrise d'œuvre et AMD de la ZAC des Musiciens,

Prévision 2022:

- › Signature de la convention ANRU
- › Livraison des dernières réhabilitations
- › Démolition de la barre Debussy
- › Préparation du dossier de réalisation de la ZAC
- › Avenant au traité de concession d'aménagement.



ZAC du Panorama (Clamart)

Les travaux de réfection du boulevard du Moulin de la Tour, permettant notamment son élargissement avec la création d'espaces verts et de places de stationnement, viendront achever à l'été 2022 les travaux d'aménagement de la 1ère phase de la ZAC du Panorama.

Les travaux de construction de la phase 2 ont démarré en octobre 2021.



Périmètre de la tranche 1 et de la phase 2 de la ZAC du Panorama



ZAC PARC-CENTRALE (Châtenay-Malabry) - SEMOP

Rappel du programme : 120 000m² de logements en accession, 24 000m² de logements sociaux, 40 000m² de bureaux, 15 000 de commerces, équipements publics (crèche, groupe scolaire et collège, gymnase, parking public), espaces publics.

Le bureau de territoire a entériné l'avenant n°4 au traité de concession, transférant les parts dans la SEMOP de la ville au territoire (29 janvier 2021). Le dossier de réalisation et le programme des équipements publics ont été adoptés (délibération du Conseil Territorial du 20 mai 2021).

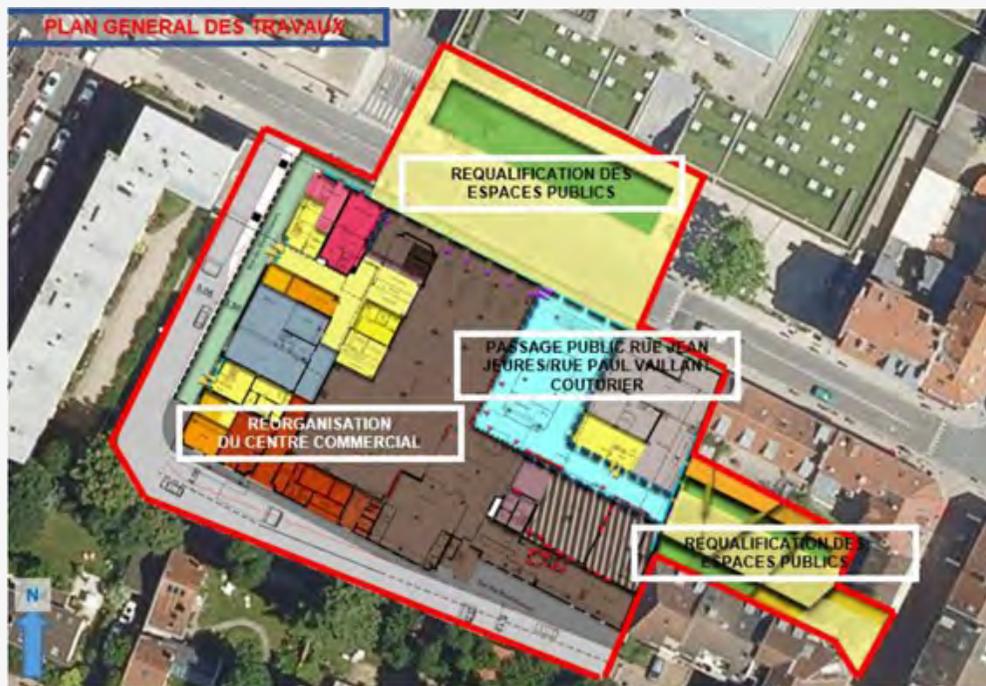
4 promesses de vente ont été signées (lots E, F, M et P). Les premiers logements et espaces publics ont été livrés à l'été 2022.



Centre commercial Desprez (Clamart)

Par arrêté du 9 juillet 2020, le Préfet des Hauts-de-Seine a déclaré d'utilité publique le projet de réhabilitation du centre commercial. A la suite de l'obtention de l'ordonnance d'expropriation en date du 23 octobre 2020, la procédure s'est poursuivie en 2021 pour la maîtrise de l'ensemble des murs et des fonds de commerce avec le versement des indemnités liées à l'expropriation et la poursuite de recherche d'accords amiables .

Les travaux de curage des cellules commerciales non occupées détenues par la SPL ont démarré au second semestre 2021.



Projet le Nôtre (Clamart)

Après l'approbation en juin 2021 en Bureau de Territoire de la déclaration de projet portant sur la réalisation d'environ 1 120 logements (72 000 m²) dont 35 % sociaux et 1 300 m² de commerces, le permis d'aménager a été délivré en octobre 2021.

Les travaux se dérouleront par phase, du sud au nord : phase 1 (2nd semestre 2023), phase 2 (2nd semestre 2025), phase 3 (2nd semestre 2026), phase 4 (2nd semestre 2027).



Plan masse du projet d'aménagement Le Notre à Clamart



Secteur de la Gare (Clamart)

LE PROJET EST PRÉVU EN DEUX PHASES :

- Phase 1 : 2019-2024**
 87 logements en accession et 36 en locatif social
 1000 m2 de commerces et locaux d'activités
 Parking public de 200 places
 Aménagement des espaces publics (rue de Fleury en 2022, rue Hébert/place de la gare en 2023, avenue Jean Jaurès en 2024)
- Phase 2 : 2026-2030**
 120 logements en accession et 50 en locatif social
 1000 m2 de commerces et locaux d'activités
 Hôtel
 Groupe scolaire et crèche
 Aménagement des espaces publics



Périmètre du secteur d'aménagement de la Gare de Clamart



Secteur Aimé Césaire (Clamart)

LES OBJECTIFS DU PROJET SONT LES SUIVANTS :

- La reconfiguration de l'offre commerciale
 La requalification des espaces publics (environ 7 300 m2)
 La sécurisation et l'aménagement du parking souterrain
 La requalification du gymnase Bretagne (1 000 m2) avec la création d'un programme de logements (environ 8 000 m2) dont 30 % en locatif social.

Les enquêtes publiques conjointes, préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, doivent se dérouler du 20 juin au 4 juillet 2022 inclus.

La fin de travaux est prévue au 2^e semestre 2025.



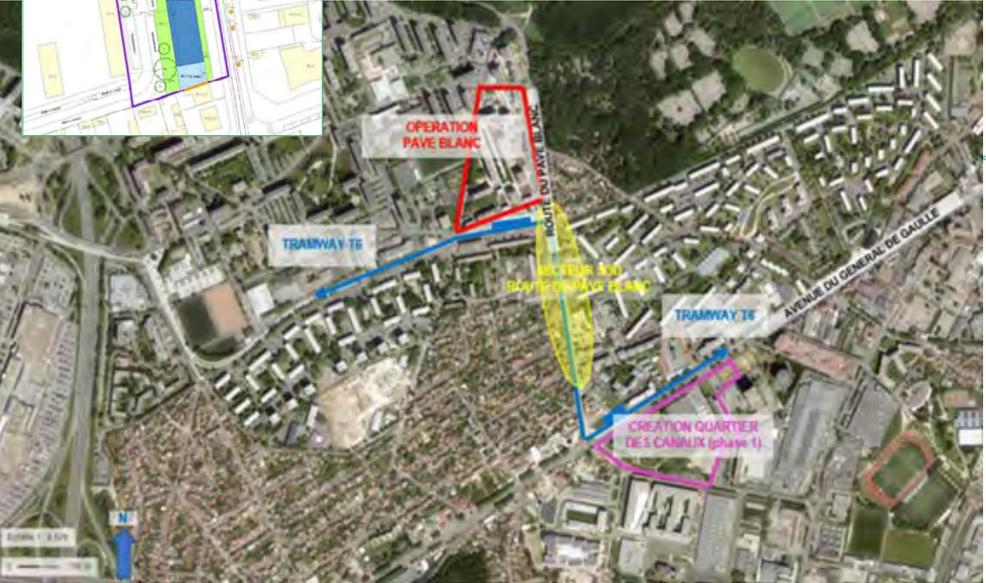
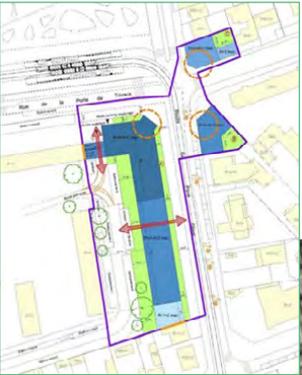


Secteur Sud de la route du Pavé Blanc (Clamart)

LES OBJECTIFS DU PROJET SONT LES SUIVANTS :

- › La requalification des espaces publics dans le prolongement de la terrasse créée par Le Nôtre,
- › La requalification des espaces publics pour conforter la place Georges Pompidou,
- › La construction de nouveaux bâtiments d'habitation (environ 11 000 m2 soit 170 logements) en lieu et place des constructions dégradées à démolir

La fin des travaux est prévue au 2^e trimestre 2026.



Restructuration du mail Boucicaut (Fontenay-aux-Roses)

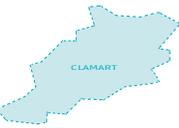
Pour rappel, l'étude réalisée en 2018 a été présentée aux habitants de Fontenay-aux-Roses, sous forme d'une exposition présentant les enjeux et lignes de force d'un projet futur de restructuration, avec une composante de renouvellement urbain.

Calendrier

- › **Novembre 2020** : approbation du traité de concession
- › **Janvier 2021** : signature du traité de concession

L'équipe projet a été désignée en deux temps en 2020 et 2021. L'acquisition des murs commerciaux et la maîtrise foncière des parties communes sont encore en cours.

Les études sur les espaces publics sont également en cours.



Aménagement du quartier des Paradis (Fontenay-aux-Roses)

Le projet conduit à la démolition des 800 logements sociaux du quartier, leur reconstitution par tranche sur site avec une diversification/densification de l'habitat (1 500 logements au total). La concertation volontaire a été poursuivie avec les habitants, en lien étroit avec le bailleur social Hauts-de-Seine Habitat. La ZAC a été créée en septembre par délibération du Conseil Territorial.

Le traité de concession de la ZAC des Paradis a été signé le 13 janvier 2021. L'ensemble de l'équipe de MOE (espaces publics, Architecte coordinateur, AMO développement durable, OPCIC...) a été désigné en 2021.

Les études sur les espaces publics sont en cours et le premier permis de construire a été déposé et la Maison des projets a été inaugurée en mai 2021.

Le dossier de réalisation de la ZAC est prévu dans les instances de l'EPT au printemps 2022 ainsi que l'avenant au traité de concession d'aménagement.



ZAC multisite Dolet-Brossolette (Malakoff)

Sur une superficie d'environ 2 hectares, le programme porte sur environ 23 200 m² de logements diversifiés (488 logements dont 212 en accession et 276 en locatif social), 3 200 m² de résidence étudiante (138 chambres), 13 750 m² de bureaux et 750 m² de commerces, aménagement d'espaces publics dont une aire de jeux de 940 m² et un terrain multisports de 380 m² et un mail planté, réalisation de 800 places de stationnement.



**L'OPÉRATION A REÇU LE LABEL ECOQUARTIER
ÉTAPE 3 EN FÉVRIER 2020.**



ZAC Porte de Malakoff (Malakoff)

Le programme prévisionnel porte sur 70 000 m² de bureaux et 10 000 m² d'équipements publics (groupe scolaire de 3 500 m², complexe sportif de 3 000 m², salle polyvalente de 3 500 m²).

Par ailleurs, les Ministères Sociaux ont lancé une procédure de marché global de performances pour la conception-réalisation de leur futur siège social (36 000 m²). Parallèlement, les Ministères ont initié une procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Malakoff afin de construire leur futur siège social.

Le Territoire et la Ville poursuivent leur collaboration avec les services de l'Etat pour intégrer dans le projet immobilier des Ministères Sociaux les objectifs urbains, architecturaux et paysagers définis dans le cadre de la ZAC.



Les Arues (Châtillon)

Par délibération du 16 novembre 2020, le Bureau de Territoire a approuvé la passation d'un mandat d'études avec la SPL Vallée Sud Aménagement dont la signature est intervenue le 11 février 2021.

La zone d'activités des Arues est située au nord-ouest de la commune de Châtillon, entre le terminus de la ligne 13 du métro et la future gare Châtillon-Montrouge de la ligne 15 du Grand Paris Express. D'une superficie d'environ 10 hectares, le secteur est traversé par la coulée verte du sud parisien et présente un tissu urbain hétérogène avec une forte prédominance d'activités industrielles et artisanales. Lors de l'approbation du PLU en 2015, la volonté municipale était de développer l'activité tertiaire. Désormais, l'ambition est de promouvoir une mixité fonctionnelle avec la réalisation de logements, d'équipements publics, de commerces et services de proximité.

La phase de diagnostic (foncier, urbain et environnemental) a permis de définir des principes d'aménagement dont la traduction opérationnelle doit être étudiée courant 2022.

HABITAT

Compétent sur les volets Habitat et Logement - nonobstant les compétences exercées par la Métropole du Grand Paris - le Territoire a pu renforcer ces dernières années son rôle de chef de fil sur cette thématique (mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement, renforcement du dispositif lié à l'insalubrité des logements, etc.) et ouvrir le champ sur des sujets encore peu traités à l'échelle de Vallée Sud - Grand Paris, comme celui de l'Habitat privé.



Temps forts 2021 :

L'octroi de subventions d'aides à la pierre pour la production de logements sociaux

Suite à l'adoption, par le Bureau de territoire le 18 septembre 2018, d'un règlement d'aide à la pierre à l'échelle du Territoire, plusieurs opérations ont pu bénéficier de subventions, pour un montant global de 1 590 303 € en 2021 (correspondant aux notifications de subventions) :

-) **2 opérations à Châtenay-Malabry** (logements familiaux au sein du nouvel Ecoquartier La Vallée, bailleur bénéficiaire : Hauts-de-Bièvre Habitat), pour un montant total de 521 781 € ;
-) **2 opérations à Antony** (logements familiaux sur le site Jean Zay, bailleur bénéficiaire : Hauts-de-Bièvres Habitat), pour un montant de 603 520 € ;
-) **1 opération à Sceaux** (logements familiaux, bailleur bénéficiaire : Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat), pour un montant de 205 640 € ;
-) **1 opération au Plessis-Robinson** (logements familiaux au sein du quartier Loup Pendu, bailleur bénéficiaire : Hauts-de-Seine Habitat).

Ces opérations totalisent **1660 logements**, pour un financement moyen par logement de **9 757 €**.

La Commission Intercommunale du Logement (CIL) et la compétence logement

Suite aux travaux engagés fin 2018 dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et aux orientations approuvées lors de la CIL du 25 juin 2019 et par arrêté conjoint de Vallée Sud - Grand Paris et du Préfet en date du 9 juillet 2019, la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) a été rédigée, puis approuvée lors de la CIL du 6 février 2020 et au Conseil de Territoire du 26 février 2020. Le comité responsable du PDALHPD (Plan départemental de l'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées) a également émis un avis favorable (avis consultatif) sur ce projet de CIA.

La convention intercommunale d'attribution constitue la déclinaison opérationnelle des orientations fixées par la CIL (agir sur l'offre pour rééquilibrer le peuplement ; mieux répondre aux publics prioritaires ; favoriser la mixité sociale) et précise les objectifs quantitatifs en matière d'attribution :

- › **25% des attributions à des ménages prioritaires**, par bailleur et réservataire ;
- › **25% des attributions à des ménages aux ressources inférieures au 1er quartile** ou issus des relogements dans le cadre des opérations de renouvellement urbain (ANRU) et à réaliser hors QPV, à l'échelle du Territoire ;
- › **50% des attributions à des ménages aux ressources supérieures au 1er quartile**, à réaliser en QPV, à l'échelle du Territoire.

Au-delà de la mise en œuvre des dispositifs règlementaires qui régissent les CIA, la CIA de Vallée Sud - Grand Paris se démarque sur 5 points clés :

- › Placer les Maires au cœur du processus des attributions, en lien étroit avec l'EPT : en tant que chef de file de nombreuses actions, l'EPT agira en lien étroit avec les villes ;
- › Disposer d'un outil d'aide à la décision pertinent pour atteindre les objectifs de peuplement : la classification des résidences ;
- › Mettre l'accent sur le repérage et l'identification des publics relevant d'un critère de priorité ;
- › Mettre en œuvre une commission de coordination qui permette de suivre au plus près l'attribution de logements aux ménages prioritaires ;
- › Mettre en œuvre un travail partenarial : groupes de travail spécifiques en mode projet, instances de suivi technique.

Les signataires de la convention sont :

- › **L'Etat ;**
- › **Vallée Sud - Grand Paris et les 11 communes de l'EPT ;**
- › **Tous les réservataires présents sur le Territoire ;**
- › **Les bailleurs sociaux présents sur le Territoire.**

La CIA a été notifiée à l'ensemble des signataires en octobre 2020, et signée par le dernier signataire en septembre 2021.

La rénovation énergétique de l'habitat

L'Espace Info Energie a été rattaché au service Habitat - Logement en septembre 2019.

L'actualité de ses missions est détaillée au chapitre « Développement durable » du présent rapport.

L'instauration du permis de louer

A la demande de plusieurs villes du Territoire, le Conseil de Territoire a délibéré en juin 2021 pour l'adoption du dispositif de Permis de louer, effectif depuis le 1er février 2022.

Les périmètres et cibles ont été déterminés par les villes en fonction des enjeux qu'elles ont identifiés.

Les deux régimes applicables (autorisation préalable de mise en location, dite APML, et déclaration de mise en location, dite DML) sont expérimentés.

Neuf villes s'inscrivent dans la démarche : Antony, Bagneux, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Montrouge et Sceaux.

Entre le 1^{er} février 2022 et le 1er juin 2022, 144 dossiers APML et 67 dossiers DML traités.

La réalisation d'une étude stratégique sur les enjeux de l'habitat privé

Bien qu'il soit susceptible de receler des enjeux importants, l'amélioration de l'habitat privé est un sujet encore peu traité sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris.

Afin de pouvoir en définir les caractéristiques générales et d'identifier les enjeux, les outils à développer et les dispositifs à mobiliser afin de répondre aux besoins, une étude stratégique sur la définition des enjeux de l'habitat privé a été lancée en 2021, et s'est poursuivie en 2022.

La première phase, de diagnostic du parc privé, a permis de mettre en évidence trois enjeux majeurs sur le Territoire :

- › Le repérage et l'accompagnement des copropriétés en difficultés ;
- › La massification de la rénovation énergétique en lien avec le PCAET de Vallée Sud - Grand Paris et les orientations nationales et supra sur le sujet ;
- › La lutte contre l'habitat indigne et inadapté.

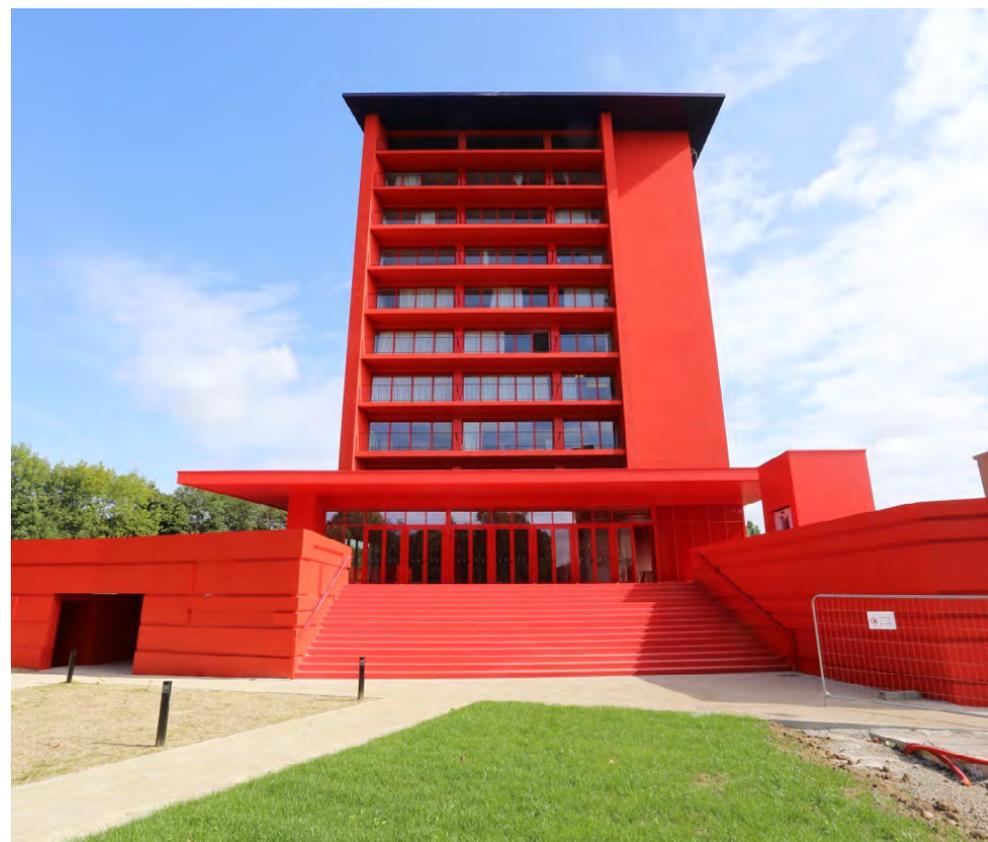
Les orientations retenues dans le cadre de la phase 2, ont été traduites en programme d'action dans la phase 3 ayant pour objectifs :

- › Approfondir la connaissance du parc privé et le repérage des situations à enjeux pour définir les leviers d'intervention
- › Positionner Vallée Sud - Grand Paris comme centre de ressources et d'information sur l'habitat privé, au bénéfice des communes et des habitants
- › Favoriser la massification de la rénovation énergétique via la SEM Vallée Sud Renov'

Ces actions prévoient notamment la mise en place d'un dispositif de Veille et d'Observation des Copropriétés, qui déboucherait sur un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés, sur des copropriétés ciblées.

Résidence Universitaire d'Antony

Les agréments pour les résidences pour étudiants situées sur le site de la Résidence Universitaire d'Antony, Pierre Soulage (lot B) et Rose Valland (lot C), respectivement de 136 et 234 logements, ont été obtenus en juillet 2021. Le CROUS en sera le gestionnaire dès la livraison des bâtiments, prévue en 2024.



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Vallée Sud - Grand Paris assure une mission de détection de l'habitat indigne pour cinq communes : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux.

Dans ce cadre, l'inspecteur hygiène et salubrité de l'habitat de Vallée Sud-Grand Paris traite les plaintes portant sur des locaux à usage d'habitation, individuels ou collectifs, privés ou sociaux, dont le propriétaire est l'occupant ou le bailleur.

L'intervention de Vallée Sud - Grand Paris est ensuite adaptée en fonction du type d'infraction constaté.

S'il s'agit d'une procédure relative à une infraction au Règlement Sanitaire Départemental (RSD), Vallée Sud - Grand Paris pilote la procédure et joue un rôle d'intermédiation avec les propriétaires et les locataires. Si nécessaire, la procédure peut conduire in fine à la prise d'un arrêté par le Maire de la commune concernée, l'EPT ne pouvant se substituer aux pouvoirs de police du Maire.

S'il s'agit d'une procédure liée à une insalubrité, l'EPT informe l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui est seule compétente. Le Territoire reste cependant largement associé à la démarche.

Enfin, s'il s'agit d'une procédure de péril, prise dans le cas d'un immeuble menaçant ruine, Vallée Sud - Grand Paris est compétent pour le suivi de la procédure, conjointement avec les villes et le Tribunal Administratif.

LE TRAITEMENT DES PLAINTES CONSISTE EN :

- › la visite du ou des logement(s) concernés,
- › la production d'un ou plusieurs rapports de visite et de courriers (sur les suites à donner, les prescriptions de travaux, la procédure enclenchée),
- › l'information auprès des parties sur leurs droits et obligations,
- › la mise en œuvre et le suivi des procédures appropriées,
- › l'information des villes à chaque étape de la procédure.

Les plaintes concernent dans la grande majorité des problèmes d'humidité, d'aération, de ventilation et d'isolation thermique. Cette compétence revêt un enjeu sanitaire ainsi qu'une dimension sociale de protection de l'individu.

Chiffres clés 2021

148 dossiers de plainte ouverts (91 en 2021),

115 dossiers clôturés,

286 dossiers en cours d'instruction (dont 138 reports 2020),

203 visites de logements effectuées (223 en 2020).

L'actualité de 2021 : l'ordonnance n° 2020-144 du 16 septembre 2020

L'ordonnance n°2020-144 du 16 septembre 2020 relative à l'harmonisation et la simplification des polices, des immeubles et installations, applicable au 1er janvier 2021, redéfinit le champ de l'insalubrité et clarifie les autorités compétentes pour instruire et traiter les signalements sur la base de cette redéfinition. Ainsi, l'ordonnance définit 4 faits générateurs (précisés dans le code de la construction et de l'habitation) pour lesquels l'autorité compétente est clairement identifiée :

- › Le Président de l'EPT pour les arrêtés de mise en sécurité (anciennement dénommés arrêtés de péril), sauf en cas de refus du maire de transférer ses pouvoirs de police spéciale de l'habitat ;
- › Le Préfet pour les arrêtés de traitement de l'insalubrité, telle que nouvellement définie dans le code de la santé publique, incluant désormais les locaux impropres à l'habitation, les situations de suroccupation.

Le Maire est par ailleurs toujours chargé du respect de l'application du règlement sanitaire départemental, qui traite, en son titre II, des locaux d'habitation.

Par ailleurs, le permis de louer a été mis en œuvre au 1er février 2022 en application de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Renforcé dite « ALUR », et en particulier le chapitre 3 de son titre II « Renforcer les outils de lutte contre l'habitat indigne », section 3 « Améliorer la lutte contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne », articles 92 et 93.

FONCIER

La compétence en matière de Droit de Préemption Urbain (DPU) a été transférée à l'EPT Vallée Sud - Grand Paris par la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017.

Vallée Sud - Grand Paris a délégué l'exercice du DPU aux communes qui l'ont demandé par délibérations du 7 mars et du 28 mars 2017 sur tout ou partie de leur territoire ou à des organismes (EPFIF, SADEV 94, SEMABA, SEMOP, SPLA du Panorama) sur certains secteurs d'aménagement opérationnel.

Les autres secteurs sont gérés directement par l'EPT. Ils correspondent à la totalité du territoire de la commune de Clamart et une partie du territoire des communes du Plessis-Robinson, de Sceaux, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et Châtillon.

Sur ces secteurs, l'EPT traite l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) qui lui sont transmises préalablement à des ventes immobilières par les notaires. Pour chacune d'elles, il précise s'il renonce à exercer son droit de préemption ou, à l'inverse, s'il souhaite préempter le bien.

Dans le cas où il souhaite préempter, l'EPT intervient en deux phases :

- › La première ; de la réception de la DIA jusqu'à la signature chez le notaire. Entre ces deux étapes plusieurs mois s'écoulent et permettent au service foncier d'organiser les visites des biens avec le service des Domaines puis de rédiger et de faire valider les décisions de préemption. Cette étape est juridiquement très importante, puisqu'elle permet de justifier de l'intérêt général de ladite préemption. A la suite de cela, le service foncier traite avec les notaires et les administrés pour organiser la signature de l'acte de vente et la remise des clés.
- › La seconde est une phase de gestion intercalaire des biens préemptés qui est étroitement liée avec le type de projet envisagé. Le service se charge de la gestion technique du patrimoine acquis et ce, jusqu'à la revente. Cette gestion nécessite de traiter des questions de sécurisation des biens, ainsi que de leur entretien courant.

DIA traitées en 2021

Le tableau ci-après précise le nombre de DIA qui ont été traitées par Vallée Sud-Grand Paris en 2021.

Au total, 1 158 Déclarations d'Intention d'Aliéner ont été reçues et traitées par l'EPT (dont 807 pour Clamart contre 277 pour Le Plessis Robinson, 90 pour Sceaux, 4 pour Fontenay aux Roses et 7 pour Châtillon).

DIA traitées en 2021		
Mois	Non préemption	Préemption
JANVIER	92	2
FÉVRIER	112	1
MARS	121	6
AVRIL	124	3
MAI	100	2
JUIN	105	1
JUILLET	107	0
AOÛT	56	3
SEPTEMBRE	66	4
OCTOBRE	101	1
NOVEMBRE	69	3
DÉCEMBRE	105	1
TOTAL	1158	27

Préemptions effectuées en 2021

27 préemptions ont donc été effectuées par Vallée Sud - Grand Paris sur l'année 2021. Ces 27 préemptions représentent un montant payé de **11 915 824 €** TTC et consigné auprès de la CDC (en cas d'obstacle au paiement du prix de vente) de 1 662 000 € TTC, soit un montant total dépensé de **13 577 824 € TTC** (commission d'agence comprise).

Parmi ces 27 préemptions ; 12 ont été déposées et instruites au titre du droit de préemption commercial (DPC), délégué à l'EPT sur le périmètre de la ville de Clamart par délibération du Conseil de territoire du 28 mai 2019.

Pour rappel 20 préemptions ont été réalisées en 2020 pour un montant total de 11.001.551,18 € TTC. Par conséquent 2 570 272,82 € TTC supplémentaires ont été dépensés en 2021.

Les 27 préemptions réalisées en 2021 visent essentiellement des biens situés sur la commune de Clamart (26) et ont été motivées pour plus de la moitié d'entre elles par la volonté de maintenir, développer ou maîtriser une armature commerciale diversifiée sur la ville.

Pour les commerces acquis, l'objectif est de les revendre à la SEM Vallée Sud Développement.

L'EPT mène par ailleurs, avec l'appui du bureau d'études AID une étude visant à affiner sa stratégie en matière d'implantations commerciales.

En ce qui concerne les autres biens préemptés (immeubles, logements, terrains) ils ont toujours vocation à être revendus à des opérateurs (Vallée Sud Aménagement, Office de l'habitat du territoire, Vallée Sud Habitat ou autres) dans le but de mener diverses actions d'intérêt général. Ces actions visent essentiellement à la promotion de la qualité et de la diversité de l'habitat (restructuration urbaine de secteurs dégradés et peu qualitatifs, résorption de l'insalubrité, développement du parc de logements et notamment social, équipements publics...) mais aussi à permettre la réalisation d'équipements publics.

Plus globalement en matière d'urbanisme, ces actions d'intérêt général permettent la réalisation d'opérations d'aménagement et la mise en œuvre des orientations prévues dans des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation définies dans le PLU).

Ces opérations de portage foncier sont assurées selon un principe d'équilibre dépenses/recettes qui tiennent compte pour ce faire, au moment de la revente des biens, non seulement du coût d'acquisition, mais aussi des frais de portage financier et de gestion intercalaire assumés par l'EPT.



MOBILITÉS - DÉPLACEMENTS

La mobilité joue **un rôle essentiel dans la vie quotidienne** des habitants du Territoire et pour son dynamisme économique. Une bonne desserte en transports est un élément majeur de l'attractivité du Territoire dans un contexte de concurrence.

Le Territoire connaît une mobilité quotidienne relativement faible au regard des territoires voisins tous modes confondus : 3,6 déplacements par jour et par personne sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris contre 4 déplacements sur GPSO et 3,9 déplacements sur le Département.

Le Territoire est bien desservi par les transports en commun. L'offre existante permet un bon niveau de desserte avec des modes lourds et semi lourds ayant une portée supra territoriale : RER B (8 + 4 stations), RER C (1+ 3 stations), Transilien N (2 stations), 2 lignes de métros : M4 (1 station) et M13 (3 stations), l'Orlyval, 1 ligne de tramway : T6 Châtillon - Velizy - Viroflay.

L'offre routière est diversifiée : TVM à la Croix de Berny RER, 38 lignes régulières RATP, 6 lignes régulières Noctilien, 4 lignes scolaires RATP + 2 Savac, 6 services réguliers locaux et le réseau Paladin (15 lignes).

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Pour l'EPT, l'objectif est de s'inscrire dans la politique globale de mobilité, c'est-à-dire d'encourager une mobilité plus rationnelle visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à réduire les nuisances liées aux déplacements sur l'environnement et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Vallée Sud - Grand Paris participe pleinement à l'offre en mobilité sur l'ensemble de son ressort territorial puisqu'il organise et finance les 6 services réguliers locaux. Vallée Sud - Grand Paris est également un partenaire majeur du réseau le Paladin contractualisé dans le cadre d'un contrat de type 3 avec Ile-de-France Mobilités.

Des réflexions en cours pour accroître la part modale du vélo au sein du Territoire, en cohérence avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial.

Chiffres clés 2021

- › **3** futures gares du métro Grand Paris Express ;
- › **1** futur tramway (T10) en construction, inauguration prévue en 2023 ;
- › **11** gares RER, **4** stations de métro (ligne 4 et 13), **1** ligne de tramway T6 (connexion avec les lignes de métro 13, le RER C, les lignes N et L du Transilien), **1** gare Transilien ;
- › **15** lignes de bus Paladin (opérateur : Bièvre Bus Mobilités) qui desservent les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux et Fontenay-aux-Roses ;
- › **6** lignes de bus dites « services réguliers locaux » (opérateur RATP) : le Clamibus à Clamart, le Petit Fontenaisien à Fontenay-aux-Roses, l'Hirondelle à Malakoff, l'Amibus à Châtillon, et le Montbus à Montrouge, le transport à la demande « ClamExpress » inaugurée en septembre 2019.

Ces **21** lignes de bus totalisent environ **2 800 000 voyages** par an pour **1 200 000 km** parcourus par an.

Chiffres clés 2021 de la politique publique de l'offre bus portée par Vallée Sud - Grand Paris

Sur l'année 2021, la fréquentation des différents réseaux de transport a été impacté par la crise sanitaire. A l'échelle de l'Île-de-France, il a été observé une baisse de fréquentation située entre 30 et 40%. Le constat est similaire sur l'ensemble des réseaux de bus financés par Vallée Sud - Grand Paris.

› Les 6 services urbains locaux :

Vallée Sud - Grand Paris finance et organise 6 services urbains sur 5 communes. Pour trois d'entre eux (Amibus et Montbus), l'EPT est autorité organisatrice de proximité.

	Fréquentation 2021	km parcourus 2021
AMIBUS	15 534	82 865
MONTBUS	23 069	41 628
CLAMIBUS	80 546	63 502
PETIT FONTENAISIEN	34 431	28 666
HIRONDELLE	35 763	26 611
CLAMEXPRESS	12 436	25 242

Les principales interventions du service déplacements en 2021 :

L'année 2021 a été marquée par le travail de concertation pour la définition d'un schéma directeur cyclable à l'échelle du Territoire. Ce travail pour la phase de diagnostic a été mené avec l'ensemble des partenaires concernés : Villes, Département, Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, ... L'objectif de ce document est de définir les axes prioritaires permettant d'assurer des liaisons continues et sécurisées. Ce schéma directeur propose de décliner 2 axes principaux :

- › **Infrastructure** : l'objectif est de définir des axes cyclables continus et sécurisés à l'échelle du Territoire en coordination avec les partenaires (Villes, CD92 et Région) ainsi que les collectivités limitrophes,
- › **Stationnement** : l'objectif est de définir une stratégie de déploiement et d'exploitation des consignes vélos sécurisés à l'échelle du Territoire, ainsi que la mise en place de stationnement libre. Cette étude doit également permettre de définir une stratégie globale permettant de s'articuler avec le dispositif Ile-de-France Mobilités. Ce dernier est un service de stationnement vélo sécurisé et libre localisé autour des gares (dans un rayon de 100m).

Les services de VSGP ont également travaillé au déploiement de consignes Ile-de-France Mobilités sur plusieurs gares du Territoire. Un travail d'échange et de concertation avec les communes a été entamé afin de constituer des dossiers de subvention auprès d'Île-de-France Mobilités (IDFM). IDFM finance 70% des travaux liés à l'installation des consignes. Sur l'année 2021,

des dossiers de subvention ont été déposés (et validés) pour les gares de Malakoff Etienne Dolet, Fontenay-aux-Roses.

Durant l'année 2021, VSGP a débuté le travail d'échange et d'étude avec les Villes de :

- › Bagneux pour équiper en consignes vélos les nouvelles gares du métro 4 (Lucie AUBRAC, Barbara),
- › Antony pour les gares des Baconnets et de la Croix de Berny,
- › Clamart pour les gares de Clamart (reprise de la gestion du service) et Béclère (en lien avec le futur tramway T10),
- › Bourg-la-Reine pour étudier la reprise en exploitation de la consigne intégrée dans le pôle gare,

L'année 2021 a été également marquée par la poursuite des études (AVP, PRO, PC) pour les consignes suivantes : Châtillon-Montrouge, Malakoff Plateau de Vanves et Antony.

La mise en service des premières consignes (Clamart, Bourg-la-Reine, Croix-de-Berny) est prévue dans le courant de l'année 2022.

› Aménagements vélo provisoire :

Les services de Vallée Sud - Grand Paris ont mis en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 des aménagements cyclables provisoires (aussi appelés « coronapistes ») sur 5 communes du Territoire : Bagneux, Bourg-la-Reine, Clamart, Sceaux et Fontenay-aux-Roses. Environ 17 km d'aménagement ont été réalisés sous la forme de pistes cyclable, de double-sens cyclables et de marquage au sol.

Pour évaluer la fréquentation des aménagements, les services ont réalisé fin 2020 des comptages à vue ainsi qu'une campagne de comptage d'une semaine avec des compteurs sur trois points stratégiques (Bd des Frères Vigouroux à Clamart, Avenue Victor Hugo à Bagneux et Rue Houdan). Par exemple, en septembre 2020, plus de 100 cyclistes par heure ont été comptés sur l'aménagement réalisé Bd des Frères Vigouroux.

› Les services de Vallée Sud - Grand Paris ont mené un travail de concertation avec les Villes du Territoire dans l'optique de la mise en concurrence des lignes de bus financées par Vallée Sud - Grand Paris. A partir de août 2022, ces lignes feront l'objet de deux marchés distincts (cf. délibération du Bureau de Territoire du 10 décembre 2020) :

- › Les lignes structurantes et le tramway T10 (reliant Antony à Clamart) seront intégrés dans un marché porté par Île-de-France Mobilités (délégation de service publique).
- › Les lignes de desserte locale seront gérées par Vallée Sud - Grand Paris dans le cadre d'un marché spécifique.
- › Un travail de coordination est mené afin de bien articuler les 2 marchés et d'assurer une continuité de service pour les usagers. Ce travail concerne également les Villes du Territoire pour caler précisément le contenu du futur marché (tracé des itinéraires et fréquences). Le marché bus unifié de Vallée Sud - Grand Paris a été rédigé, en tenant compte des besoins de chaque Ville, et publié en 2021.

› Les services de Vallée Sud - Grand Paris ont également été mobilisés pour représenter le Territoire et les intérêts des communes dans des projets structurants :

- › **Le RER vélo**, porté par la Région Île-de-France, et qui projette d'assurer un maillage cyclable continu et performant à l'échelle de l'Île-de-France. Le Territoire de Vallée Sud est concerné par plusieurs itinéraires : itinéraire grande ceinture, B3 et B4,
- › **Contrat de pôles des gares de la ligne 15 du Grand Paris Express**. Le Territoire s'assure de la cohérence des projets notamment par rapport aux lignes de bus exploitées (capacité des gares routières), apporte son expertise en termes de stationnement vélo (libre et sécurisé),
- › **Restructuration des réseaux de bus** en lien avec les projets de transport collectif structurant (Métro 4, Tramway T10 et le métro 15). Le Territoire est force de proposition dans ces études pilotées par Île-de-France Mobilités et qui impactent de nombreux usagers des transports en commun.



“ Je roule au gaz naturel et je collecte en toute propreté ”

COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS

L'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris exerce la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » depuis sa création.

La collecte des ordures ménagères et assimilés est effectuée via le recours à des prestations de services et à la régie directe.

S'AGISSANT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS, CETTE COMPÉTENCE A ÉTÉ DÉLÉGUÉE :

- › au **Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM)** concernant les communes de Bagneux, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Montrouge,
- › au **Syndicat intercommunal Massy-Antony pour le chauffage urbain (SIMACUR)** pour les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris s'inscrit dans une logique visant à réduire l'impact environnemental. Le Territoire conduit notamment une politique de réduction du tonnage de déchets collectés et a pour objectif de limiter le tonnage de déchets incinérés. Vallée Sud - Grand Paris a déployé une politique de tri des déchets reposant sur un élargissement progressif des consignes de tri. Le Territoire est engagé dans une démarche de réduction des déchets et de tri à la source depuis plusieurs années.

CET ENGAGEMENT SE TRADUIT EN PARTICULIER PAR LA MISE EN ŒUVRE DE PLUSIEURS ACTIONS ET SERVICES DONT :

- › Le maintien des opérations de formations et de distribution de matériel de compostage via des tutoriels et livraisons sans contact à domicile ;
- › L'expérimentation de collecte des encombrants à la demande pour les villes de Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et le Plessis-Robinson. Les usagers peuvent prendre rendez-vous pour déposer les mobiliers et équipements d'ameublement, les déchets de bricolage, les DEEE et les déchets toxiques ;
- › L'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires à l'échelle d'un quartier au Plessis-Robinson ainsi que l'extension du périmètre de collecte de ces déchets pour la restauration scolaire à l'échelle du Territoire ;
- › La facilitation des démarches en ligne concernant la gestion des déchets ;
- › L'amélioration de l'accès à la déchèterie Territoriale à Verrières-le-Buisson pour permettre davantage le tri des déchets qui ne sont pas collectés en porte à porte ou en point d'apport volontaire de proximité ;
- › Le maintien du défi zéro déchet pour tous.

Chiffres clés 2021

TONNAGES COLLECTÉS EN 2021

- › **95 961** tonnes d'ordures ménagères résiduelles,
- › **17 676** tonnes d'emballages et papiers, hors verre,

PATRIMOINE

- › **46** bennes dont 23 roulants au GNV,
- › **1 030** Points d'Apports Volontaires (PAV)
- › **1** déchetterie implantée à Verrières-le-Buisson,



EAU ET ASSAINISSEMENT

Au quotidien, les eaux usées (environ 30 millions de m³) sont acheminées vers les stations de traitement du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) qui en assure la dépollution.

Les eaux pluviales sont collectées et transportées afin d'être restituées au milieu naturel, la Bièvre et la Seine, après régulation et prétraitement si nécessaire. Le réseau d'assainissement collectif **géré par Vallée Sud-Grand Paris couvre 522 km**, et comprend environ **43 000 branchements**.

L'entretien du réseau consiste à réaliser des campagnes de dératisation, de curages, et de travaux d'urgence et à vérifier la conformité des raccordements. Deux modes d'intervention coexistent pour la mise en œuvre de cette compétence :

- › une délégation de service public (DSP), confiée à Suez Eau France afin d'assurer l'entretien et l'exploitation du réseau assainissement des communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et de Sceaux jusqu'au 12 février 2022 ;
- › un marché de prestation de services (MPS) dont le titulaire est Suez Eau France à compter du 1er janvier 2021, pour une durée de 14 mois, sur le périmètre des communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Châtillon, Malakoff et Montrouge. Ce marché est arrivé donc à son échéance le 28 février 2022.

Le Territoire effectue en parallèle d'importants travaux de réhabilitation.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris est engagé dans une politique active d'entretien et de rénovation des réseaux d'assainissement de son domaine public. Cette action permet de lutter efficacement contre les inondations et de préserver le milieu naturel.

Chiffres clés 2020

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2021

Désignation (linéaire en km)	2021
Linéaire de réseau séparatif	347.20
Linéaire de réseau eaux pluviales	171.38
Linéaire de réseau eaux usées	175.82
Linéaire de réseau unitaire	174.56
Linéaire de refoulement	0.22
Linéaire total de réseau du territoire	521.98
Linéaire de réseau total - périmètre délégation de service public	310.98
Linéaire de réseau total - périmètre marché de prestation de service	210.78

OUVRAGES ANNEXES AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2021

Type d'ouvrages	2021
Avaloirs et grilles	6 751
Regards réseau	17 331
Séparateur d'hydrocarbures	18
Dessableurs	7
Déversoirs d'orage	12
Dégrilleurs	3
Régulateur de débit	15
Vannes	24
Total	24 161

Postes de relèvement

En 2021, on dénombre 15 postes de relèvement sur le territoire :

- › 10 postes de relèvement des eaux usées ;
- › 5 postes de relèvement des eaux pluviales.

Ces ouvrages ont pour rôle de relever les effluents lorsque les contraintes de pente ne permettent pas l'écoulement gravitaire. Ces postes sont équipés de pompes dont le fonctionnement et la consommation en énergie sont contrôlés par le délégataire.

Bassins de rétention

En 2021, le territoire compte 28 bassins de rétention d'eaux pluviales :

- › 14 bassins situés sur les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux ;
- › 14 bassins situés sur les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Châtillon.

Temps forts 2021

Création d'un portail Espace public :

Depuis le 1er avril 2021, le Territoire a mis en place un portail web « Espace public » permettant aux usagers de signaler tout incident constaté sur l'espace public et également d'effectuer des démarches en matière d'assainissement. Les dysfonctionnements en lien avec l'assainissement peuvent être effectués via cette plateforme pour les 11 communes du Territoire.

Poursuite du marché d'assistance à la mise en place d'un Schéma directeur et zonage d'assainissement

Le schéma directeur d'assainissement (SDA) est un document d'orientations, qui devra permettre de définir une politique générale à court, moyen et long terme en matière d'assainissement pour les eaux usées et pluviales adaptée au contexte du Territoire. Il permet de faire un bilan général de la situation actuelle et future. Il s'agit d'un outil de gestion technique et économique du système d'assainissement. Il devrait être finalisé fin 2022.

Poursuite du marché de fourniture et de pose d'équipement de mesure semi permanents sur les ouvrages d'assainissement et d'exploitation des mesures

Cette autosurveillance va permettre de comprendre comment nos réseaux se comportent en cas de pluie. Selon les résultats obtenus, des travaux pourront être définis pour résoudre les dysfonctionnements constatés. A la fin du marché, le prestataire dépose les instruments de mesure.

Cette mission vient en complément du marché d'assistance à la mise en place du schéma directeur et zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales.

Création d'un poste rue Joliot Curie à Fontenay-aux-Roses

Suite à l'étude sur l'étang Colbert situé au Plessis-Robinson en lien avec le CD 92, et conformément à l'engagement du Territoire, un poste de relevage d'eaux usées a été créé rue Joliot Curie, permettant ainsi de supprimer pour partie les apports vers le déversoir d'orage Progrès.

Convention de mandat - continuité de l'accompagnement des riverains dans leur mise en conformité de leurs installations intérieures.

Pour mémoire, dans le cadre de son 11ème programme (2019-2024), l'Agence Eau Seine Normandie a mis en place un dispositif d'aides pour les propriétaires qui mettent en conformité leurs installations d'assainissement.

La mise en place d'une telle démarche contribue à améliorer le service rendu auprès des usagers. Cela permet également de se conformer au règlement d'assainissement du Territoire dans le but de protéger l'environnement, d'éliminer progressivement les sources de pollution présentant un risque sanitaire ou environnemental et répondre aux attentes préfectorales.

Le montant de l'aide est plafonné à 4 200 €. Après échange avec l'AESN, il s'avère que la mutualisation n'est pas possible. En effet si un riverain effectue des travaux inférieurs à 4200 €, le reliquat ne pourra pas être versé à un autre riverain dont les travaux seraient supérieurs à 4200 €.

Objectif baignade en Seine - JO 2024

En 2024, les Jeux Olympiques se dérouleront à Paris, des épreuves doivent se dérouler sur la Seine.

Depuis plusieurs mois, les acteurs institutionnels (Ville de Paris, Etat, Collectivités locales) sont entrés dans une forte dynamique pour améliorer la qualité de l'eau en supprimant les rejets polluants. Une partie du Territoire est concernée, il s'agit du bassin de la Bièvre.

Le Territoire a donc lancé des campagnes d'enquêtes de conformité afin d'identifier les mauvais branchements et d'inciter les riverains à se mettre en conformité en les accompagnant dans leurs démarches en leur indiquant qu'ils peuvent bénéficier des subventions de l'AESN.

Campagne de curage

Sur le périmètre DSP, la visite annuelle des réseaux et des ouvrages a permis de mesurer l'encrassement des ouvrages et de définir un programme préventif de curage.

Le contrat de délégation de service public ne prévoit pas de linéaire de curage à respecter, mais la tenue de visites annuelles afin de diagnostiquer les points à problèmes sur le réseau, et adapter le rythme de curage. Le curage préventif effectué les années précédentes permet de diminuer progressivement les points noirs.

Sur le périmètre hors DSP, le programme de curage 2021 a été défini en fonction des doléances des villes et des retours d'exploitation de l'année 2020.

CURAGE PRÉVENTIF DES RÉSEAUX

Sur le périmètre DSP, la visite annuelle des réseaux et des ouvrages a permis de mesurer l'encrassement des ouvrages et de définir le programme préventif de curage suivant :

- › Réseaux d'eaux pluviales : 2371 mètres linéaires,
- › Réseaux eaux usées : 1107 mètres linéaires,
- › Réseaux unitaires : 0 mètre linéaire,
- › Nombre de grilles et bouches avaloirs curés : 3 721.

Sur le périmètre hors DSP, le programme de curage défini en fonction des doléances des villes et des retours d'exploitation de l'année 2021, a été le suivant :

- › Réseaux d'eaux pluviales : 464.08 mètres linéaires,
- › Réseaux eaux usées : 2598.46 mètres linéaires,
- › Réseaux unitaires : 6846.16 mètres linéaires,
- › Nombre de grilles et bouches avaloirs curés : 3009.

Au total de 13 491,04 mètres linéaires de réseaux d'assainissement et 7 812 grilles et bouches avaloirs ont été curés sur l'ensemble du Territoire Vallée Sud - Grand Paris.

BILAN DU CURAGE PRÉVENTIF RÉALISÉ

Campagne de curage des réseaux préventif réalisé en 2021	DSP	Hors DSP	VSGP
Linéaire de réseau d'eaux usées curé (ml)	1107	2598.46	3705.46
Linéaire de réseau d'eaux pluviales curé (ml)	2371	464.08	2835.08
Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	0	6846,16	6846.16
Linéaire total de réseau curé (ml)	3478	9908.7	13386.7
Nombre d'avaoils curés	3725	3009	6734

Concernant l'entretien des avaloirs, deux campagnes de curage ont été programmées :

- De mai à juin pour la campagne d'été : curage de 30% des avaloirs sur le territoire afin de prévenir les engorgements qui pourraient survenir lors des orages d'été,
- De novembre à décembre pour la campagne d'hiver : curage de l'ensemble des avaloirs afin de les désobstruer après la chute des feuilles en automne.

Campagne de dératisation

Chaque année deux campagnes de dératisation sont réalisées sur le territoire :

- De mars à avril pour la campagne de printemps,
- D'octobre à novembre pour la campagne d'automne.

Le choix des réseaux à dératiser s'appuie sur la capitalisation des observations de présence de rats sur le territoire (par nos équipes et par les riverains) dans son Système d'Information Géographique (SIG) :

- Le recueil d'informations terrain recensées lors de la visite annuelle des réseaux d'assainissement : zones où la présence de rats a été détectée,
- Les interventions de dératisation à la suite des réclamations des riverains et des communes,
- Le suivi de la consommation des appâts.

Cette méthodologie permet d'identifier les zones stratégiques sur lesquelles seront concentrées les actions de dératisation.

Les campagnes de dératisation sur le périmètre DSP et MPS ont été réalisées par SUEZ EAU :

- **850 regards d'assainissement traités sur le périmètre de la DSP,**
- **876 regards d'assainissement traités sur le périmètre du MPS.**

Soit un total de **1726 regards traités** sur l'ensemble du territoire.

En parallèle, 2580 regards ont été traités en dératisation ponctuelle à la suite de demandes urgentes au cours de l'année 2021 sur le périmètre du MPS.

Campagne de mise en conformité

Les enquêtes de conformité permettent de vérifier le bon raccordement des installations en domaine privé sur le réseau d'assainissement public, conformément au règlement du Territoire en vigueur.

Ils mettent en évidence des non-conformités telles que :

- L'inversion de branchement : les rejets d'eaux usées dans les collecteurs d'eaux pluviales,
- L'absence de regard de branchement.

Les diagnostics sont réalisés par Suez Eau France qui établit ensuite le rapport de contrôle. Les résultats sont fournis à la collectivité et au riverain qui a la charge de réaliser les travaux de mise en conformité.

En 2021, sur le périmètre de la DSP 811 enquêtes de conformité (contractuelles et liées à des ventes) ont été réalisées, 511 diagnostics sont non-conformes, la majorité des non-conformités sont mineures, il peut d'agir de l'absence de boîte de branchement, de la présence d'eaux pluviales dans les eaux usées.

Sur le périmètre du marché de prestation de service, aucune enquête n'a été réalisée.

Mise en conformité du système de collecte

La DRIEE est chargée d'évaluer la conformité du système d'assainissement de la zone agglomérée parisienne. Afin de se mettre en conformité, le Territoire poursuit les actions menées depuis 2017 :

- Le manuel d'auto-surveillance du Territoire,
- La mise à jour du référentiel SANDRE (données et référentiels sur l'eau pour le Service d'Information sur l'eau du Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau),
- La liste des déversoirs d'orage connus sur le territoire,
- 8 déversoirs d'orage sont instrumentés,
- La mise à jour des ouvrages de déversement,
- L'établissement du bilan de fonctionnement.

Les travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement et des eaux pluviales

Vallée Sud - Grand Paris intervient régulièrement sur ses réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales afin de réaliser des travaux visant à mieux protéger les quartiers des inondations et lutter contre la pollution, notamment du milieu naturel.

Trois grandes catégories de travaux peuvent être distinguées :

- › Les travaux de « réhabilitation » par l'intérieur de la canalisation dégradée, sans ouverture de tranchées,
- › Les travaux de reconstruction des canalisations très dégradées nécessitant l'ouverture de tranchées,
- › La création de nouveaux réseaux nécessitant également des ouvertures de tranchées et motivées principalement par la mise en place d'un réseau séparatif.



BILAN DES TRAVAUX ASSAINISSEMENT RÉALISÉS 2021 PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

Commune	Adresse	Montant travaux eaux usées € TTC	Montant travaux eaux pluviales € TTC	Montant total travaux € TTC
ANTONY	Rue Mirabeau (Kennedy - Massy)	417 000,00 €	417 000,00 €	834 000,00 €
ANTONY	Rue du Saule	696 130,00 €	696 130,00 €	1 392 260,00 €
ANTONY	Rue Emile Seitz	135 900,00 €	135 900,00 €	271 800,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Boulevard du Moulin de la Tour (poste Jolio Curie)	558 800,00 €	558 800,00 €	1 117 600,00 €
BOURG LA REINE	Rue Ferdinand Jamin	172 800,00 €	172 800,00 €	345 600,00 €
BOURG LA REINE	Rue Pierre Langalde	238 900,00 €	238 900,00 €	477 800,00 €
MALAKOFF	Rue Avaulée	1 004 000,00 €	1 004 000,00 €	2 008 000,00 €
LE PLESSIS ROBINSON	Cours Marquis	128 900,00 €	128 900,00 €	257 800,00 €
LE PLESSIS ROBINSON	Rue des sources	269 400,00 €	269 400,00 €	538 800,00 €
ANTONY	Avenue Lavoisier	493 200,00 €	493 200,00 €	986 400,00 €
CLAMART	Rue de la Vallée du Bois	1 170 605,00 €	1 170 605,00 €	2 341 210,00 €
BOURG LA REINE	Carrefour Ellie le Gallais / Cécile Vallet	103 705,00 €	103 705,00 €	207 410,00 €
			TOTAL	10 778 680,00 €

BILAN DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT (D'UN MONTANT SUPÉRIEUR À 5000€) RÉALISÉS EN 2021 PAR LE SERVICE ESPACE PUBLIC

Commune	Adresse	Type de travaux	Montant des travaux en € TTC
CLAMART	35 Rue du Capitaine Tarron	Reprise avaloir	5 424.00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Rue Augustin Claude	Reprise avaloir	10 332.72€
BOURG LA REINE	Diverses rues	Reprises de tampons	10 877.40 €
CLAMART	Diverses rues	Reprises de tampons	9 082.92 €
CHATILLON	90 rue Lasègue	Réfection branchement d'assainissement	32 558.04 €
MONTRouGE	Rue Emile Boutrou	Reprise d'un branchement	12 188.52 €
CLAMART	55 Rue du Parc	Reprise d'un branchement	50 560.80€
BAGNEUX	Rue des Blains	Reprises de tampons	8 218.32 €
CLAMART	Rue Paul Andrillon, rue de la Gaité et rue Emilienne	Reprise avaloir	14 408.88 €
LE PLESSIS ROBINSON	Boulevard du Moulin de la Tour	Reprises de tampons	27 318.96 €
FONTENAY-AUX-ROSES	2 avenue de Bellevue	Reprises de tampons	8 747.76 €
CLAMART	Avenue du Petit Clamart	Reprise d'un branchement	51 127.20€
CLAMART	Rue de Liège	Reprise d'un branchement	19 164.30 €
LE PLESSIS ROBINSON	Rue Fourcade et rue du Moulin Fidel	Reprises de tampons	6 076.80 €
		TOTAL	299 599.02€



EAU POTABLE

Vallée Sud - Grand Paris est compétent pour préserver la sécurité, la continuité et la qualité du service public de l'eau sur tout le territoire.

L'établissement public territorial a délégué cette compétence au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), qui assure la production et la distribution d'eau potable pour 135 communes, soit 4,1 millions de consommateurs, et délibère chaque année pour approuver le rapport d'activité du SEDIF.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris compte 11 délégués titulaires sur 135 délégués titulaires et autant de suppléants qui siègent au comité du SEDIF, dont plusieurs sont membres des commissions thématiques communication, tarification, suivi du délégataire et contrôle financier.

Chiffres clés 2021

En 2021, **19,9 millions de m3** ont été consommés sur le Territoire.

DÉCOMPOSITION DU PRIX DE L'EAU :

Prix du service de l'eau en €/m3	2020	2021	Evolution 2020-2021
Production et la distribution d'eau potable	1,3017	1,3248	+1.78 %
Collecte et traitement des eaux usées	2.0627*	2.1097*	+2.28%
	2.0591**	2.1033**	+2.15%
Taxes et redevances des organismes publics	0.9968*	1.0087*	+ 1.20%

*Antony/Bourg-la-Reine/Châtenay-Malabry/Le Plessis-Robinson/Sceaux

**Bagneux/Châtillon/Clamart/Fontenay-aux-Roses/Malakoff/Montrouge

SÉCURITE INCENDIE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence “sécurité incendie” est assurée par le Territoire Vallée Sud - Grand Paris sur l'ensemble des 11 communes qui le constitue. L'exercice de cette compétence consiste à assurer la maintenance préventive et curative et le renouvellement des poteaux et bouches incendie, la création ou le renforcement des réseaux de distribution d'eau alimentant ces équipements, les contributions financières à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Pour Vallée Sud - Grand Paris, l'enjeu de cette politique publique consiste à garantir la fonctionnalité de l'ensemble des hydrants et de lutter contre les nouvelles pratiques d'ouverture sauvage des bouches à incendie durant les périodes de canicule.

Chiffres clés 2021

AU 31 DÉCEMBRE 2021, LE TERRITOIRE GÉRAIT 2048 APPAREILS RÉPARTIS COMME SUIT :

- › **263** poteaux incendie,
- › **1785** bouches incendie.



ÉCLAIRAGE PUBLIC ET VOIRIE

Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris dispose de la compétence éclairage public et signalisation tricolore lumineuse de quatre communes (Bagneux, Clamart, Fontenay aux Roses et Malakoff). A ces quatre communes il convient également de rajouter la commune de Châtenay Malabry qui a transféré cette compétence à compter du 1^{er} avril 2021.

Chiffres clés

Ville	Nombre Poste HT/BT - Armoires - Transformateurs	Nombre de luminaires
BAGNEUX	42	2 626
CLAMART	208	5 292
FONTENAY-AUX-ROSES	26	1 912
MALAKOFF	28	2 227
TOTAL	304	12 057

Temps forts 2021

Création d'un portail Espace public :

Depuis le 1^{er} avril 2021, le Territoire a mis en place un portail web « Espace public » permettant aux usagers de signaler tout incident constaté sur l'espace public et également d'effectuer des démarches en matière d'assainissement. Les dysfonctionnements en lien avec l'éclairage public et les feux tricolores peuvent être effectués via cette plateforme pour les 5 communes du Territoire qui ont transféré cette compétence.

Lancement des travaux pour le poste Trébignaud.

Suite aux études menées en 2020, les travaux de rénovation du poste et de reprise du génie civil d'alimentation ont débuté. Ce poste est un poste haute tension qui alimente la moitié de l'éclairage public de la ville de Clamart.

Mise en place du marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public

Un nouveau marché a débuté le 1^{er} juin 2021. Il a pour objet la maintenance préventive et curative, des travaux d'amélioration des systèmes d'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore ainsi que la gestion des illuminations de fin d'année.

Le Territoire a décidé d'entreprendre un programme de rénovation soutenu qui concerne le remplacement des luminaires d'éclairage public sur environ 1/3 de son parc.

Ces travaux concernent la réalisation d'une campagne de rénovation des sources lumineuses dont l'objectif est d'une part l'abaissement de la puissance installée et d'autre part la mise à niveau du patrimoine d'éclairage. En 2021, les études d'éclairage ont été réalisées, la mise en œuvre sera effective en 2022.

Les projets à l'échelle du Territoire

Maintenance préventive

Des tournées nocturnes sont programmées sur l'ensemble du périmètre tous les 15 jours entre janvier et avril et entre novembre et décembre, et tous les mois entre mai et octobre. Ces prestations sont réalisées par les sociétés Citeos et Bouygues.

Ces tournées permettent aux prestataires de détecter les points lumineux qui ne fonctionnent pas et de pouvoir réparer ces dysfonctionnements.

Illuminations de fin d'année

Chaque fin d'année, Vallée Sud - Grand Paris organise la pose et la dépose des décorations de fin d'année. Avec le nouveau marché d'éclairage public, déployé à partir de juin 2021, l'entreprise Bouygues a en charge les villes de Fontenay aux Roses et de Clamart et l'entreprise Citeos a en charge les villes de Bagneux et de Malakoff.

La pose est effectuée entre fin octobre et fin novembre. Il est impératif que l'ensemble des illuminations soit posé pour le dernier week-end de novembre. La dépose est réalisée entre mi-janvier et fin février. Les illuminations sont fournies par les communes, les prestataires de Vallée Sud - Grand Paris se chargent uniquement de la vérification, de la pose et de la dépose.

L'entretien de l'éclairage public et de la SLT de la ville de Châtenay Malabry, pour l'année 2021 est toujours réalisé par Eiffage énergie. La ville de Châtenay Malabry sera repris par le nouveau marché en février 2022.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION RÉALISÉS PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE EN 2021 :

Commune	Rue	Montant total travaux € TTC
BAGNEUX	Mise aux normes de 6 carrefours	18 000,00 €
BAGNEUX	Rénovation carrefour Pluchet Jaurès	27 000,00 €
CHATENAY-MALABRY	Rue des Gallardons	82 000,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Rue des Roses et contre allée A Petit	132 000,00 €
CLAMART	Poste Trébignaud	1 500 000,00 €
CLAMART	Villa cours creuse	11 000,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Chemin renaudin	50 300,00 €
BAGNEUX	Rue Dampierre	71 000,00 €
BAGNEUX	Avenue Albert Petit phase 3	383 200,00 €
BAGNEUX	Mail René Rousseau	59 000,00 €
CHATENAY-MALABRY	Avenue du Lieutenant Colin	45 300,00 €
	TOTAL	2 378 800,00 €



VOIRIE Vallée Sud Grand Paris



VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

LA VOIRIE

En avril 2019 trois communes (Clamart, Fontenay-aux-Roses et Bourg-la-Reine) ont décidé de transférer une partie de leur voirie.

Depuis le 1^{er} avril 2021, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et Clamart ont transféré l'ensemble de leur voirie au Territoire.

Temps forts 2021

Création d'un portail Espace public :

Depuis le 1^{er} avril 2021, le Territoire a mis en place un portail web « Espace public » permettant aux usagers de signaler tout incident constaté sur l'espace public et également d'effectuer des démarches en matière d'assainissement. L'ensemble des dysfonctionnements en lien avec la voirie peuvent être effectués via cette plateforme pour les 3 communes du Territoire qui ont transféré cette compétence.

Création d'une plateforme numérique de concertation :

Au cours du 2nd semestre 2021, le Territoire a mis en place une plateforme numérique de concertation, cette plateforme a pour objectif de présenter, auprès des riverains, les projets d'aménagement de voirie. Elle permet de tenir informée les administrés sur l'état d'avancement des projets de la conception à la finalisation des aménagements. Cette plateforme permet également d'associer les riverains aux projets en leur permettant de pouvoir poser des questions et d'émettre des propositions.

Numérisation de la voirie :

Dans le cadre du transfert de la voirie, le Territoire souhaite développer des outils performants d'analyse et de suivi de l'état de la voirie. Cette démarche a été entamée par la numérisation de l'ensemble des voies transférées, permettant ainsi d'obtenir le squelette de la voirie. A terme, cette numérisation permettra de définir des plans d'entretien de la voirie et également d'aider à la définition du plan pluriannuel d'investissement.

LES TRAVAUX DE RÉNOVATION RÉALISÉS PAR LA DIRECTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE EN 2021 :

Commune	Rue	Montant total travaux € TTC
FONTENAY-AUX-ROSES	chemin renaudin	448 000,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	rue des Marinières	456 000,00 €
CLAMART	Rue des Bosquets	700 000,00 €
CLAMART	Rue Jean Georget	636 000,00 €
	TOTAL	2 240 000,00 €

3 608 000 € DE TRAVAUX RÉALISÉS, AVEC NOTAMMENT LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

Commune	Objet des travaux	Montant des travaux
CLAMART	REPRISE CARREFOUR JEAN BAPTISTE CLEMENT	87 390,57
FONTENAY-AUX-ROSES	DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE	18 930,12
FONTENAY-AUX-ROSES	TAPIS RUE GENTIL BERNARD	94 184,64
FONTENAY-AUX-ROSES	TAPIS RUE DES FAUVETTES	118 856,16
FONTENAY-AUX-ROSES	TAPIS RUE RENE ISIDORE	114 950,16
CLAMART	DIVERSES REPRISES	120 000,00
CHATENAY-MALABRY	TAPIS RUE SAINTE CATHERINE	25 414,80
CHATENAY-MALABRY	REFECTION RUE JEAN LONGUET	32 659,68
CHATENAY-MALABRY	REFECTION RUE EDOUARD DEPREUX	68 640,72
CHATENAY-MALABRY	REFECTION GRANDE VOIE DES VIGNES	118 870,20
CLAMART	REPRISES / RUE EDISON/MARCONI, RUE DE LA GAITE, CARREFOUR GAITE/DEBRY	42 378,24
FONTENAY-AUX-ROSES	DIVERSES REPRISES DE VOIRIES (PIECES)	49 094,64
CLAMART	DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE	180 000,00
CLAMART	REPRISE RUE DE LA CAVEE	60 201,77
CLAMART	DIVERSES REPRISES : RUE MARIE FICHET, RUE DU PARC, BOULEVARD DU MOULIN DE LA TOUR	30 747,83
CLAMART	REPRISE TAPIS RUE DES ROISSYS	56 003,88
FONTENAY-AUX-ROSES	TAPIS RUE SIMON LETOILE	80 969,64
CHATENAY-MALABRY	REPRISE RUE DU GUEZON	15 135,12
FONTENAY-AUX-ROSES	CREATION ACCES PME 1 RUE DES PERVENCHES	15 412,80
CLAMART	REPRISES DIVERS MARQUAGES	116 472,91
FONTENAY-AUX-ROSES	TAPIS RUE BEAUTEMPS BEAUPRE	146 691,48
FONTENAY-AUX-ROSES	REPRISE RUE DE L'ILE	19 318,80
CHATENAY-MALABRY	REPRISE RUE PAUL LAFARGUE	20 211,84
CLAMART	REPRISES PIECES ALPHATE	26 388,00
CLAMART	DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE	180 000,00
CLAMART	REPRISE RUE DE PLAISANCE	41 093,26
CLAMART	REPRISE TROTTOIR RUE DE PLAISANCE	35 633,94
CLAMART	REPRISE MARQUAGES ABORDS DES ECOLES	19 448,04
CLAMART	REPRISE AFFAISSEMENT RUE DES VEZOUS	53 604,00
CLAMART	REPRISES PIECES ALPHATE	27 789,08
FONTENAY-AUX-ROSES	REFECTION TROTTOIR RUE BRIANT	37 338,00
CLAMART	REPRISES MARQUAGES	36 355,54
CLAMART	REPRISE RAMPANT PLATEAU RUE PAUL VAILLANT COUTURIER	22 798,20
FONTENAY-AUX-ROSES	REPRISE ENROBES RUE PELNARD	30 357,60
CLAMART	RUE VICTOR HUGO	52 298,40
CLAMART	DIVERSES REPRISES DE VOIRIES (PIECES)	420 000,00
FONTENAY-AUX-ROSES	REPRISE AVENUE GABRIEL PERI / RUE DES FAUVETTES	41 063,76
FONTENAY-AUX-ROSES	REPRISES RUE DES HAUTES SORRIERES	17 738,16
CHATENAY-MALABRY	DIVERSES REPRISES DE VOIRIES (PIECES)	204 000,00
CLAMART	DIVERSES REPRISES : RUE DE CHATILLON, RUE DU FORT, RUE DES VIGNES	15 751,36
FONTENAY-AUX-ROSES	REPRISE RUE BRIANT	37 338,00
CLAMART	REPRISE SENTIER DES PUCELLES	19 947,12
FONTENAY-AUX-ROSES	RUE JACQUEMIN	202 928,88
CLAMART	REPRISE PIECES ASPHALTE	15 751,36
	TOTAL	3 608 223,33

LA GESTION DU PATRIMOINE BÂTI

Le service Patrimoine Bâti assure la maintenance technique, les petits travaux et grosses réparations, ainsi que la tenue des commissions de sécurité pour 36 équipements représentant 107 741 m² de surface au sol et un ensemble stade d'athlétisme / terrains de sport de 35 000m².

Par rapport à 2020, le périmètre d'intervention du service Patrimoine Bâti s'est agrandi suite à l'intégration du Théâtre Firmin Gémier / Patrick Devedjian à Antony et du Stade du Panorama à Fontenay-aux roses.

LES ÉQUIPEMENTS SE RÉPARTISSENT DE LA FAÇON SUIVANTE :

- 】 L'immeuble Fahrenheit : 10 étages de 1000 m² sur rez de chaussée, 2 niveaux de parking et un restaurant inter-entreprises de 830 m²,
- 】 La maison des entrepreneurs de Fontenay-aux-Roses,
- 】 9 piscines totalisant 25 bassins, soit 5 910m² de surface aquatique représentant 13 384 m³ d'eau,
- 】 1 cinéma,
- 】 5 médiathèques + 2 annexes répartis sur 10 747 m²,
- 】 8 conservatoires + 1 annexe répartis sur 27 926 m²,
- 】 8 théâtres dont 2 avec une salle de cinéma et 1 espace cirque pour 4 774 places assises.

Les équipements culturels cumulent un total de 20 salles de spectacle (théâtre, cinéma et conservatoire) pour 5 986 places dont :

- 】 Auditoriums,
- 】 10 Salles de théâtres,
- 】 3 salles de cinéma.

Les bâtiments sont essentiellement chauffés avec des chaufferies gaz. Deux sites sont chauffés en tout électrique (le conservatoire de Châtillon ainsi que la Maison de la Musique et de la Danse de Bagneux).

Quatre sites sont raccordés à des réseaux de chauffage urbain : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud à Antony avec ENORIS ; la piscine et le théâtre Victor Hugo à Bagneux avec BAGEOPS (Géothermie).

Enfin, la piscine de Clamart dispose d'une chaufferie bois.

D'autre part, 7 sites sur les 36 présentent des toitures végétalisées et 2 piscines disposent de panneaux photovoltaïques.

Le service Patrimoine intervient sur environ 18 domaines techniques en matière de maintenance préventive, nécessitant la planification de 49 à 56 interventions par an et par équipement, soit au minimum 1 300 interventions préventives pour l'ensemble des équipements.

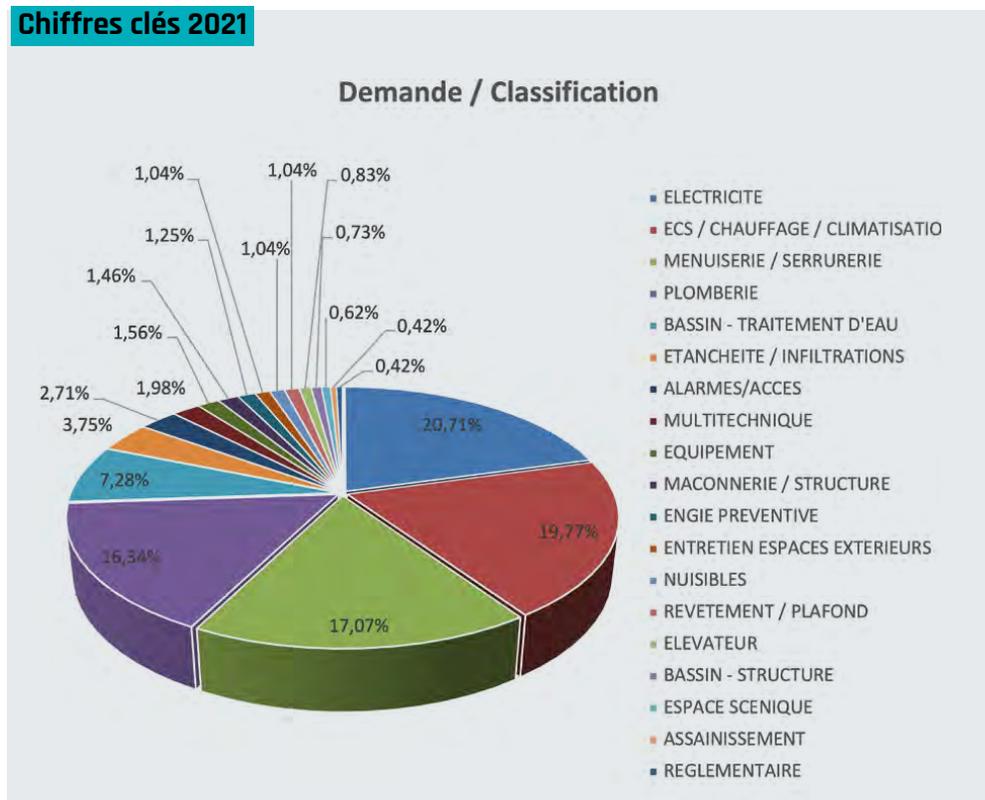
De plus, le service du Patrimoine bâti suit les commissions de sécurité et gère les interventions en maintenance curative des établissements.

Objectifs politiques publiques

1. Approfondir la connaissance du Patrimoine pour améliorer son entretien : Pour donner suite à l'audit de Patrimoine réalisé en 2017 qui a permis d'identifier les actions prioritaires sur les domaines techniques : l'amélioration de la connaissance des contrats et consommations des fluides par bâtiment.
2. Apporter des conditions de confort et de sécurité satisfaisantes pour accueillir le public dans les établissements.
3. Engager les travaux nécessaires à la sécurité des Etablissements recevant du public visant à se conformer aux prescriptions des précédentes commissions de sécurité.
4. Engager des travaux de rénovation et d'embellissement des locaux, et mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
5. Refonder les marchés de maintenance en vue d'obtenir des économies d'échelle et d'en améliorer l'efficacité.

6. Assurer la poursuite de l'activité des équipements, dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19, en travaillant sur la qualité de l'air dans les bâtiments.
7. Améliorer l'efficacité énergétique des équipements et installations techniques dans l'objectif de diminuer les consommations de gaz, d'électricité et d'eau pour les piscines.

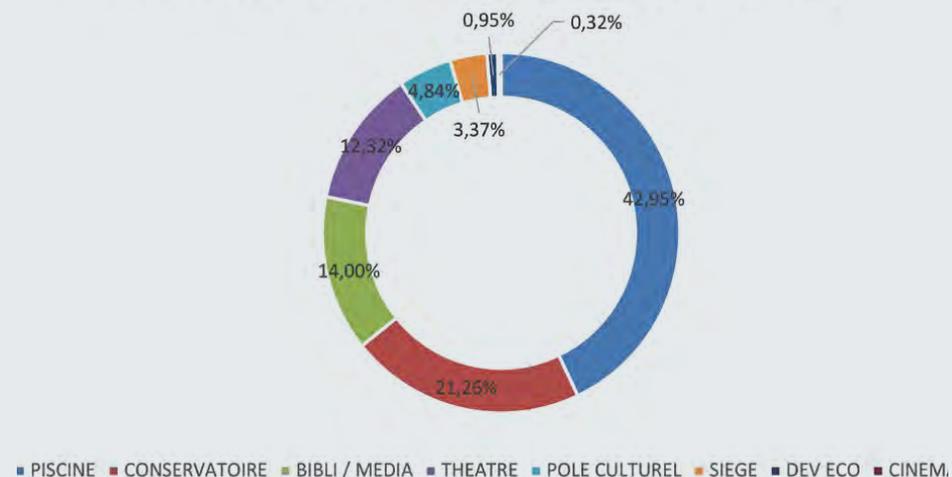
Chiffres clés 2021



Près de **960 demandes d'interventions en réparations provenant des équipements ont été traitées**. Les demandes d'interventions en 2021 concernaient en majorité les domaines techniques suivants : l'électricité (21%), les installations de chauffage / climatisation (20%), les menuiseries-serrureries (17%) et la plomberie (16,5%).

Les catégories de bâtiments qui ont effectué le plus de demandes sont les piscines (43%), les conservatoires (21,5%) et les médiathèques (14%).

Classification des demandes 2021 par type de bâtiment



Le service a passé **1538 commandes** à ses prestataires, soit **une diminution de 0,9% par rapport à 2020**.

Le service Patrimoine Bâti a préparé et participé à **6 commissions de sécurité ayant toutes fait l'objet d'un avis favorable de poursuite d'exploitation**.

Elles concernaient les équipements suivants :

- › Bagneux : la médiathèque Louis Aragon,
- › Chatenay Malabry : le pôle culturel,
- › Clamart : le théâtre Jean Arp et cinéma Jeanne Moreau,
- › Fontenay aux Roses : le théâtre des Sources et cinéma Le Scarron,
- › Malakoff : l'annexe du conservatoire,
- › Sceaux : la piscine des Blagis.

POURSUITE DE L'ACTIVITÉ DES ÉQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID 19

Le maintien du service public et l'accueil du public dans les équipements sont restés des objectifs majeurs pendant cette deuxième année de crise sanitaire.

Les installations de soufflage d'air dans les locaux ont été réglées en apport « tout air neuf » afin de supprimer les risques de contamination par un recyclage de l'air.

Parallèlement à cette disposition, des campagnes de mesures des débits de renouvellement d'air ont été réalisées afin de définir les jauges maximales de personnes pouvant être accueillis simultanément dans les locaux ne disposant pas d'ouvrant sur l'extérieur.

Les préconisations de l'INRS ont servi de base au calcul de ces jauges.

Les réflexions menées dans ce contexte sanitaire, ainsi que le nouveau dispositif réglementaire relatif à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants ont abouti sur une interrogation sur l'opportunité d'équiper les sites en capteurs CO2 et purificateurs d'air. La définition des besoins est programmée sur l'année 2022.

RELANCE DES MARCHÉS DE MAINTENANCE

Le service Patrimoine **a poursuivi ses efforts de renégociation et de relance des marchés existants.** Ces derniers concernaient :

-) L'accord-cadre à bons de commande de prestations de sécurité incendie - Lot 01 : maintenance préventive et curative des systèmes de sécurité incendie et de désenfumage et Lot 02 : fourniture et maintenance des moyens de lutte contre l'incendie
-) Le marché de maintenance des équipements de scène et salles de spectacle.

Le service du patrimoine a lancé la préparation de la consultation du futur marché de maintenance multi-technique. Ce futur marché contiendra un volet de travaux de remplacement des points lumineux de l'ensemble des bâtiments par des éclairages led en vue de réaliser des économies d'énergie

REPLACEMENT DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les systèmes de sécurité incendie des équipements, éléments clés de la sécurité des équipements, font l'objet d'une obsolescence technique dans le sens où les pièces de rechange ne sont plus disponibles à long termes.

Les centrales incendie des cinéma et conservatoire de Malakoff ont été identifiées comme devant être remplacées.

La société SSI CONSULTING, coordonnateur SSI, a été missionnée pour établir les documents de consultation des entreprises.

La société EMS a été notifiée pour intervenir sur le cinéma. Les travaux sont prévus pour la prochaine période de fermeture du site, savoir en été 2022.

RÉALISATION DES AUDITS ÉNERGÉTIQUES ET ÉLABORATION D'UN PLAN D' ACTIONS ENERGIE 2021-2030

Dans le cadre du décret Tertiaire et pour répondre aux exigences de réduction de consommations d'énergie finale (-40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050), des audits énergétiques ont été réalisés en 2021 sur l'ensemble du patrimoine bâti de VSGP.

Un plan d'actions Energie Immobilier pour la période 2021-2030 est défini. Ce plan d'actions regroupe toutes les préconisations de travaux d'amélioration énergétique et les différents scénarios pour atteindre les objectifs du décret.

Cet audit a permis de définir plusieurs opérations :

- › Remplacement des éclairages par des LED sur tous les bâtiments,
- › Travaux d'amélioration énergétique dans le cadre du marché de maintenance CVC,
- › Opérations lourdes de rénovation énergétique de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine,
- › Lancement d'une étude de faisabilité d'installations photovoltaïques sur 17 bâtiments.

Démarrage du marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, ventilation, ECS et traitement d'eau des piscines et bâtiments

Le nouveau marché d'exploitation et de maintenance des installations CVC et de traitement des eaux a pris effet à compter du 1er janvier 2021. Ce marché se caractérise par la définition d'une trajectoire énergétique visant à réduire les consommations en fluides (électricité et gaz) ainsi qu'en eau dans les piscines de l'EPT.

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- › **-10% en 2022 et -15% en 2025** sur les piscines, le siège et le théâtre Jean Arp,
- › **-5% en 2022 et -10% en 2025** sur les autres sites,
- › **Indicateur cible intermédiaire pour la consommation d'eau des piscines de 120 l/baigneur** (ou 140 l/baigneur selon les performances actuelles des équipements) **en 2022**,
- › **Indicateur cible finale de 100 l/baigneur** pour toutes les piscines **d'ici 2025**.

OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'AQUAPOL

Dans la continuité des études techniques préalables engagées en 2020, un maître d'œuvre a été missionné pour préciser, préparer et suivre les travaux d'amélioration énergétique de l'Aquapol. Ces travaux comprendront notamment le remplacement des équipements de la chaufferie, de la CTA de la Halle Bassins, de l'armoire électrique de traitement d'eau, le changement des luminaires...

Ces travaux visent une réduction des consommations énergétiques de l'Aquapol de 40%.

Ils s'accompagneront de trois autres volets prévus entre septembre 2022 et 2023 :

- › le remplacement des ascenseurs, (160 000€ HT)
- › la réfection du hall et du solarium, (600 000 €HT)
- › la reprise des étanchéités défectueuses au niveau des plages et du bassin sportif, ainsi que la réparation des désordres occasionnés par les fuites (400 000 €HT)



Budget des travaux CVC :

850 000 €HT

Budget total des travaux:

2 M€HT

Subvention du département

des Hauts de Seine (DSIL): 1 M€

MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR 3 SITES

L'élaboration du plan d'action d'efficacité énergétique a permis d'identifier 3 sites pour lesquels des travaux d'efficacité énergétique sont prévus : le conservatoire de Malakoff, et les médiathèques de Fontenay-aux-Roses et de la Buanderie à Clamart.

Une consultation a été lancée pour choisir un maître d'œuvre. Les travaux sont prévus à partir du printemps 2023, et s'échelonnent jusqu'à l'automne

Le programme prévoit le remplacement des menuiseries extérieures (sauf pour la Buanderie), le changement des chaudières, avec la mise en place d'une PAC en relève, le remplacement des centrales de traitement d'air ; ainsi que l'isolation des façades par l'extérieur pour le conservatoire de Malakoff et la réfection de la cour pavée de la médiathèque de la Buanderie.

Budget prévisionnel des travaux :

Site	Budget prévisionnel (€ HT)	Subventions	Gain énergétique visé
Médiathèque de la Buanderie	520 000 €	Demande en cours de traitement	50%
Médiathèque de Fontenay-aux-Roses	470 000 €	280 000 €	45%
Conservatoire de Malakoff	750 000 €	255 000 €	65%



TRAVAUX DE SÛRETÉ

A terme, la sécurisation de l'ensemble des sites de VSGP est prévue. Le dispositif comprend trois composantes :

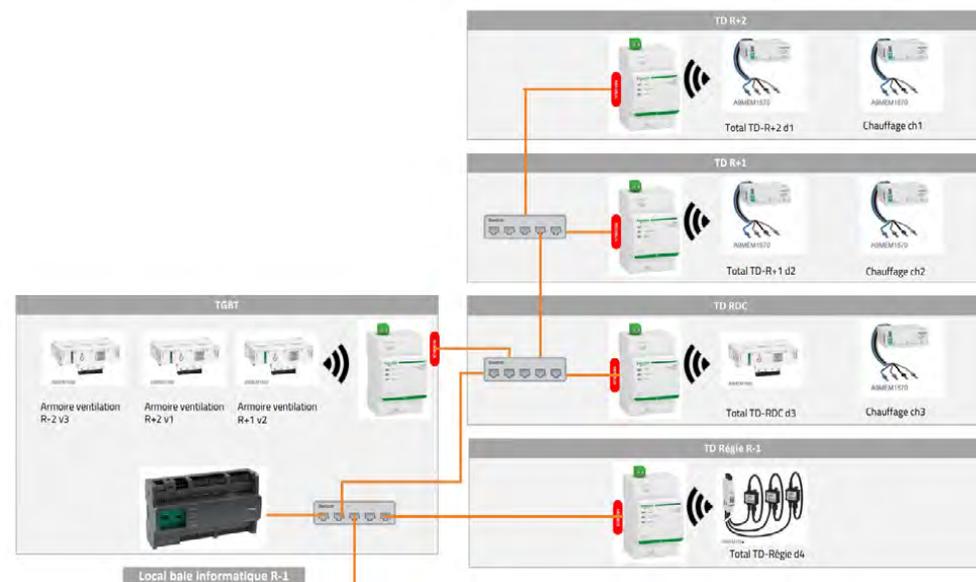
- › l'anti-intrusion, avec une alarme en cas de présence indésirable
- › le contrôle d'accès, réservant l'entrée et l'accès à certains locaux aux personnes autorisées
- › la vidéoprotection, avec report vers les polices municipales et/ou un télésurveilleur agréé

Montant total des travaux de sûreté : 1 800 000€HT

Les sites suivants ont été lancés en étude pour une réalisation en 2022 : le conservatoire de Malakoff, le Pôle Culturel de Châtenay-Malabry, le théâtre des Gémeaux à Sceaux, la MMD de Fontenay, le conservatoire de Châtillon, la médiathèque François Mitterrand à Clamart et le conservatoire Darius Milhaud à Antony.

MISE EN PLACE D'UNE GESTION INTELLIGENTE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET DES FLUIDES DES BÂTIMENTS VSGP

Pour une bonne maîtrise et gestion de l'énergie, des compteurs connectés seront mis en place sur l'ensemble des sites du Patrimoine afin de suivre les consommations énergétiques selon les différents usages et ainsi détecter et analyser les anomalies, les dérives et les fuites. Les données de ces compteurs seront remontées via une plateforme centralisée.



Les travaux pour la mise en place des compteurs ont débuté en mars 2022 pour une fin prévue en Mars 2023. L'acquisition du logiciel de suivi énergétique est prévue en Juillet 2022.

Total : 550 000€HT

Subvention du département des Hauts de Seine : 280 000€

Exemples représentatifs des travaux de grosses réparations et d'amélioration des équipements culturels et sportifs.

PISCINE LIONEL TERRAY À ANTONY



Remise en peinture et remplacement du revêtement de sol dans la salle de réunion et la zone administrative (20 717 € TTC)

CONSERVATOIRE DE BAGNEUX



Réparation, ponçage et vitrification du parquet de la scène de l'auditorium (7 776 € TTC)

MÉDIATHÈQUE LOUIS ARAGON À BAGNEUX



Remise en peinture de l'escalier desservant la salle Elsa Triolet en sous-sol (15 292 € TTC)



Réfection de la cuisine du personnel, y compris équipements (11 183 € TTC)

CONSERVATOIRE DE BAGNEUX



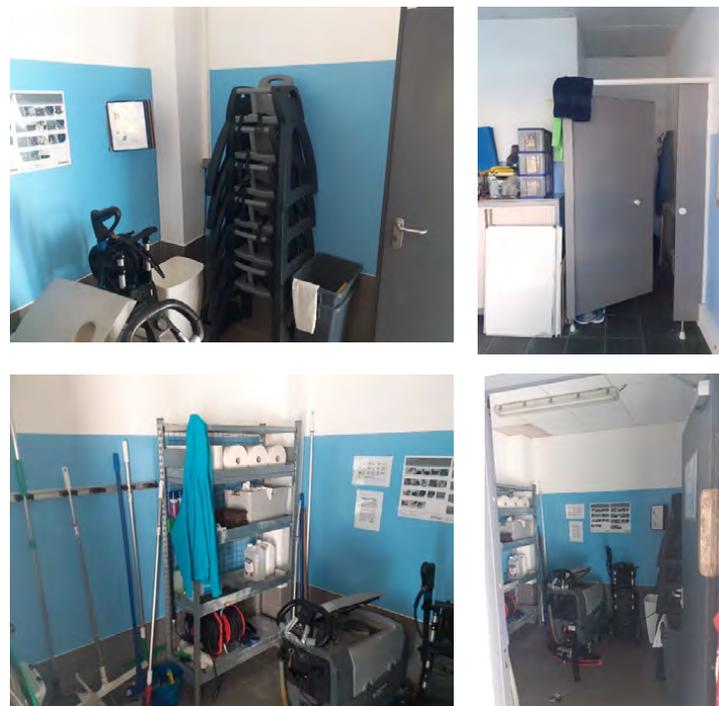
Remise en peinture et remplacement du revêtement de sol dans la régie (7 619 € TTC)

CONSERVATOIRE DE CHÂTENAY MALABRY



Remplacement des stores extérieurs (11 396 € TTC)

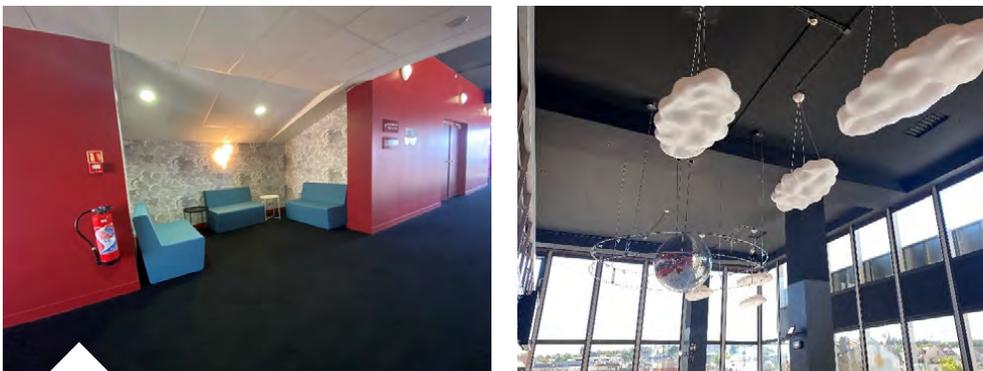
PISCINE NOUVELLE DE CLAMART



Remise en service des chaudières bois et du silo à biomasse (20 000 € TTC)

Remise en peinture du mur des gradins, du sas accueil, du fond des vestiaires public, du local ménage et du local chrono (12 810 € TTC)

THÉÂTRE JEAN ARP À CLAMART



Réaménagement des espaces d'attente du foyer et modification de l'ambiance lumineuse du foyer, hors fourniture du matériel (8 172 € TTC)

PISCINE DES BLAGIS À SCEAUX

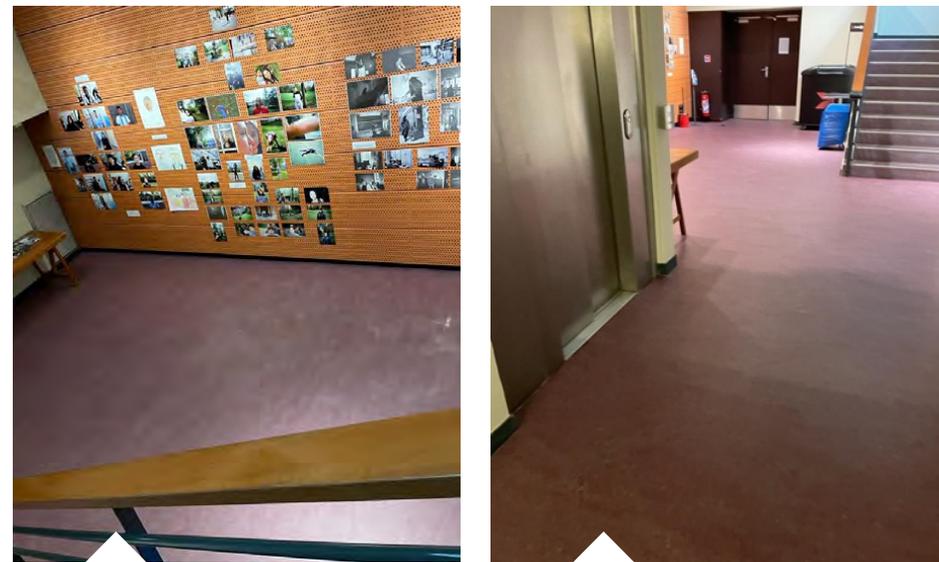


Remplacement du auvent bois au droit du hall d'entrée (8 394 € TTC)



Installation d'une clôture en bois extérieur (30 240 € TTC)

CINÉMA MARCEL PAGNOL À MALAKOFF



Remplacement du revêtement de sol dans la zone d'attente du public au droit de l'entrée de la salle de projection (3 572 € TTC)

LES OPÉRATIONS DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le service de la Maîtrise d'ouvrage assure la conduite d'opération de rénovation ou de construction de nouveaux équipements culturels, sportifs et de résidences de logements étudiants.

Le service de la maîtrise d'ouvrage intervient également dans le suivi des sinistres survenus après la réception des travaux, dans le suivi des procédures de dommage-ouvrage.

Durant l'année 2021, le service de la maîtrise d'ouvrage a suivi les projets les plus emblématiques suivants :

1/ LA PROGRAMMATION DU STADE NAUTIQUE DE CHÂTILLON-MALAKOFF

Coût total de l'opération : 40 000 000€ TTC

L'étude de programmation démarrée en 2020 par mission H2O s'est poursuivie en 2021, aboutissant à la rédaction du programme fonctionnel, architectural et technique.

Le programme prévoit la réalisation des espaces principaux suivants :

- › **Un espace d'accueil,**
- › **Une halle de bassins comprenant :**
 - › Un bassin sportif de 25x15m, 6 couloirs
 - › Un bassin d'apprentissage de 200 m2
 - › Un bassin ludique de 200 m2
 - › Un bassin plongeon de 140 m2
 - › Un jardin d'éveil aquatique de 130 m2
 - › Un gradin de 180 places
 - › Un Pentagliss intérieur 3 pistes

- › **Un espace bien-être comprenant un fitness sec et un espace balnéo-détente**
- › **Des vestiaires individuels et collectifs,**
- › **Une zone administrative**
- › **Des espaces extérieurs comprenant :**
 - › Un bassin nordique 50m de 8 couloirs
 - › Une lagune de jeux
 - › Un terrain de beach volley
 - › Un solarium
- › **Divers locaux annexes associés et nécessaires au déroulement des activités**
- › **Des locaux techniques associés à toutes les fonctionnalités dont la chaufferie, le local traitement d'eau, le local traitement d'air, le local produits, local déchets.**

Ces espaces représentent une surface de 6 209 m2 de surface utile (hors espace extérieurs).

Il est précisé que le projet sera réalisé en BIM. Le bureau d'études PROBIM accompagnera le Maître d'Ouvrage pour la conduite de l'opération en BIM. En 2021, PROBIM a rédigé le cahier des charges BIM qui sera transmis lors du lancement du concours de maîtrise d'œuvre. Celui-ci définit les objectifs et attendus aux différentes phases du projet.

En parallèle, l'assistant à maîtrise d'ouvrage environnemental AMOES a été retenu pour travailler sur les questions de performance énergétique de l'équipement, et fixer des objectifs précis à atteindre pour les équipes de conception et les entreprises de travaux. En 2021, le bureau d'études a rédigé un programme environnemental ambitieux, lequel sera joint au concours. Le projet de reconstruction du stade nautique suivra la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) avec un profil niveau argent. Il suivra également une démarche environnemental HQE avec un profil niveau excellent. Le programme définit des objectifs de performance notamment en termes de

consommation (électricité, énergie finale, eau), de confort d'été.

Enfin, le bureau d'études Cycle Up a été retenu pour travailler sur le réemploi de matériaux à la fois ex situ et en approvisionnement extérieur, et la possibilité de valoriser certains matériaux issus de la déconstruction de l'équipement.

En 2021, le marché de maîtrise d'œuvre de déconstruction de l'équipement a été lancé, pour une attribution début 2022.

Le lancement du concours de maîtrise d'œuvre est programmé pour l'année 2022.

2/ LA POURSUITE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU THÉÂTRE FIRMIN GÉMIER À ANTONY.

Coût total de l'opération : 20 000 000€ TTC.

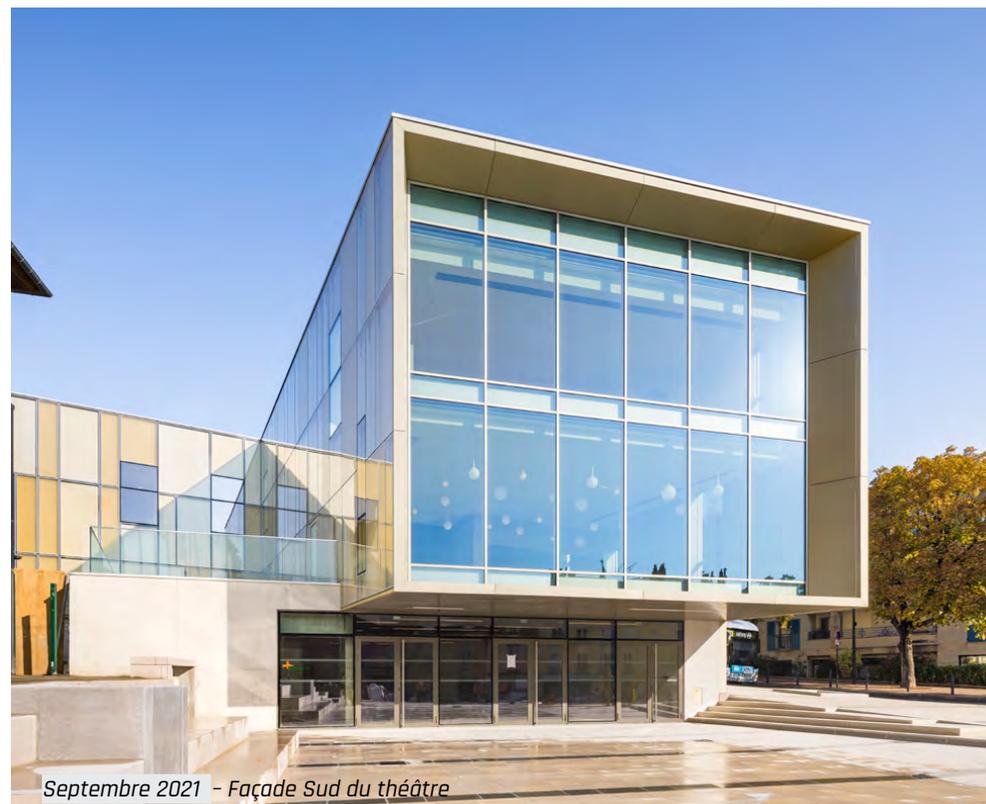
Maîtrise d'œuvre : Blond et Roux architectes. Travaux de janvier 2018 à février 2021.

Le démarrage des travaux a eu lieu en janvier 2018, et s'est traduit par la réalisation de la préparation de chantier, des études de synthèse et d'exécution, par la réalisation d'injections et le démarrage des travaux de soutènement.

La réalisation du gros-œuvre (terrassement, fondations, soutènement) s'est poursuivie sur toute l'année 2019, avec une fin en début 2020. S'en est suivi le démarrage de la pose des façades et des lots intérieurs (scénographie, fluides, électricité etc.).

Fin 2020, les travaux de second œuvre se sont poursuivis, et la réception a été prononcée en février 2021.

La zone extérieure a été remise à la ville d'Antony, laquelle a réalisé les travaux d'aménagement des espaces publics, à savoir le parvis situé devant le théâtre, et le trottoir longeant ce dernier. Les travaux se sont achevés en septembre 2021. L'inauguration et l'ouverture du théâtre ont eu lieu en octobre 2021.

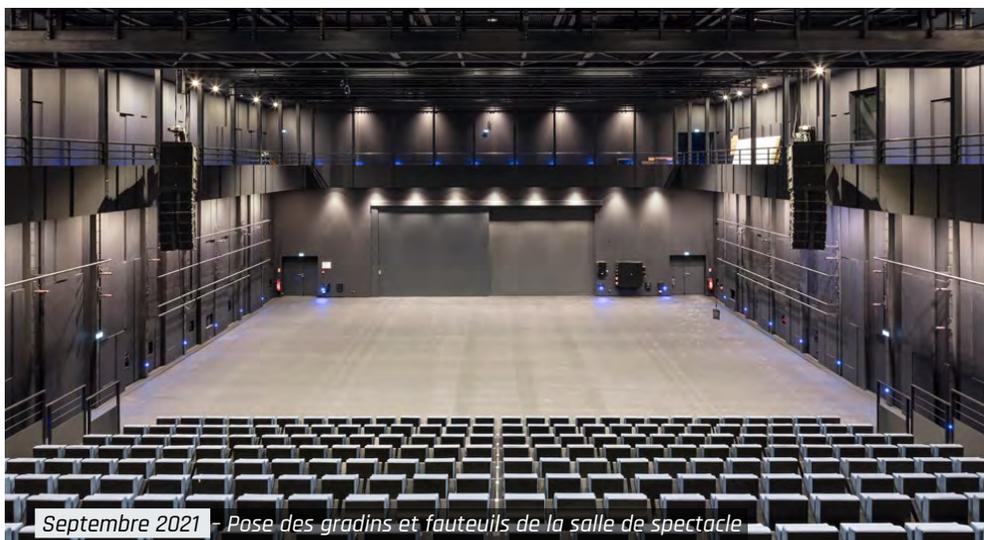




Septembre 2021 - Façade Est



Septembre 2021 - Hall d'accueil



Septembre 2021 - Pose des gradins et fauteuils de la salle de spectacle

Photos @ Luc Boegly & Sergio Grazia

3/ LA DÉCONSTRUCTION-RECONSTRUCTION DU THÉÂTRE 71 À MALAKOFF

Coût total de l'opération : 22 755 000 € TTC

Fin 2018, le service maîtrise d'ouvrage a sélectionné le programmiste ABCD afin de l'accompagner dans les études de programmation architecturale et technique détaillées pour la rénovation du théâtre 71 de Malakoff.

Après plusieurs réunions de concertation avec les équipes de la Ville et du Théâtre, les grandes lignes du projet se sont dessinées. Elles font apparaître la nécessité de déconstruire le bâtiment existant car actuellement trop contraint pour accueillir la nouvelle programmation souhaitée (grande salle avec conservation de la jauge, création d'une petite salle type Black box, restauration, wwtc.).

Il décrit un équipement composé :

- › D'une salle de diffusion d'une jauge de 450 places de 667 m² SU,
- › D'une petite salle type Black Box d'une jauge de 120 places de 206 m² SU,
- › D'une zone Accueil / billetterie de 221 m² SU,
- › D'un foyer - restaurant / convivialité / médiation de 240 m² SU,
- › De locaux d'administration de 287 m² SU,
- › De logistiques scéniques de 350 m² SU,
- › D'espaces à destination des artistes de 149 m² SU,
- › De logistique bâtiment de 74m² SU.

Soit une surface utile de 2 194 m².

En parallèle, le service de la maîtrise d'ouvrage dans la continuité de sa politique générale a consulté, début 2020, un AMO HQE lui permettant de cibler les objectifs environnementaux de cette opération.

Les sujets connexes sont aussi traités : Plan Local d'Urbanisme, mobilités douces, saison hors les murs, etc.

Les programmes techniques et environnementaux du projet ont été réalisés pour un lancement de concours programmé en 2022 sur la base d'un programme déployant une surface de 2 300 m² de surface utile.

4/ CONSULTATION D'UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CRÉATION D'UNE CUISINE DE PRODUCTION ET D'UN RESTAURANT DANS LE FOYER DU THÉÂTRE LA PISCINE

Budget : 630 000 € TTC

Vallée Sud - Grand Paris a reçu une subvention de la part de la Région Ile-de-France à hauteur de **100 000€**

Maîtrise d'œuvre : Semon-Rapaport

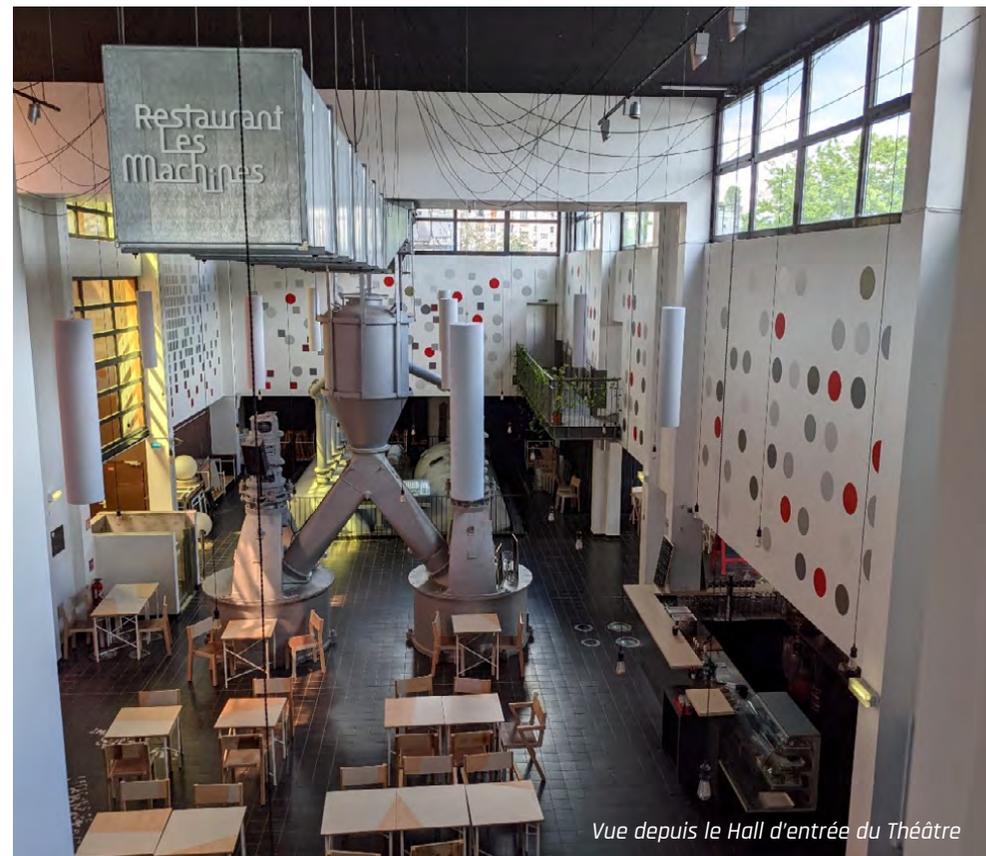
Le foyer du théâtre de Châtenay-Malabry est un espace essentiel dans la vie du théâtre : espace de circulation desservant les salles de spectacle, lieu de convivialité entre les représentations, espace de restauration, etc. Cependant, l'ancien aménagement de ce dernier ne permettait pas la production de repas sur place, et l'offre de restauration se limitait à du snacking.

La volonté du Théâtre était d'adapter les cuisines existantes afin d'accueillir un restaurateur à temps complet dans l'établissement, permettant l'ouverture au public de la Salle des Machines en dehors des soirs de représentation, et de réaliser une programmation culturelle autour de la gastronomie.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a coordonné les études de maîtrise d'œuvre, de la phase esquisse (mars 2020) à la phase PRO (décembre 2020) en intégrant la direction du Théâtre et le service de la DECS au processus de conception et de décision. La consultation des entreprises de travaux et l'obtention des autorisations administrative ont eu lieu au premier semestre 2021. Les travaux ont ainsi pu démarrer dès septembre 2021 et se sont achevés en février 2022.



Vue sur l'intérieur du restaurant



Vue depuis le Hall d'entrée du Théâtre



Vue des cuisines



5/ REPRISE DE LA TOITURE R+2 DU CONSERVATOIRE DE BOURG LA REINE-SCEAUX

Coût final de l'opération : 80 000 € TTC

Maîtrise d'œuvre : SECC. Travaux de septembre 2021 à novembre 2022.

Suite à de nombreuses fuites repérées sur la toiture du R+2 du conservatoire de Bourg La Reine, le diagnostic de la toiture a préconisé le remplacement complet du complexe d'étanchéité. Les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées au premier semestre 2021. Les travaux ont démarré en septembre 2021 et se sont terminés en novembre 2021.

L'organisation du chantier (accès, baraquements, horaires, etc.) a été adaptée au mieux afin de réduire les nuisances générées par le chantier et permettre le maintien de l'activité du conservatoire sur cette période.



6/ LE SUIVI DE LA GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT POUR LA RÉNOVATION DE L'AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX À CLAMART

Coût total de l'opération : 4 000 000 € TTC

Maître d'œuvre : Architecture et technique (scénographe), Besson+Carrier (architecte)

En 2018, le service maîtrise d'ouvrage a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'auditorium du Conservatoire de Clamart.

La consultation a été remportée par l'équipe d'ARCHITECTURE ET TECHNIQUE ; Scénographe, BESSON + CARRIER ; Architectes.

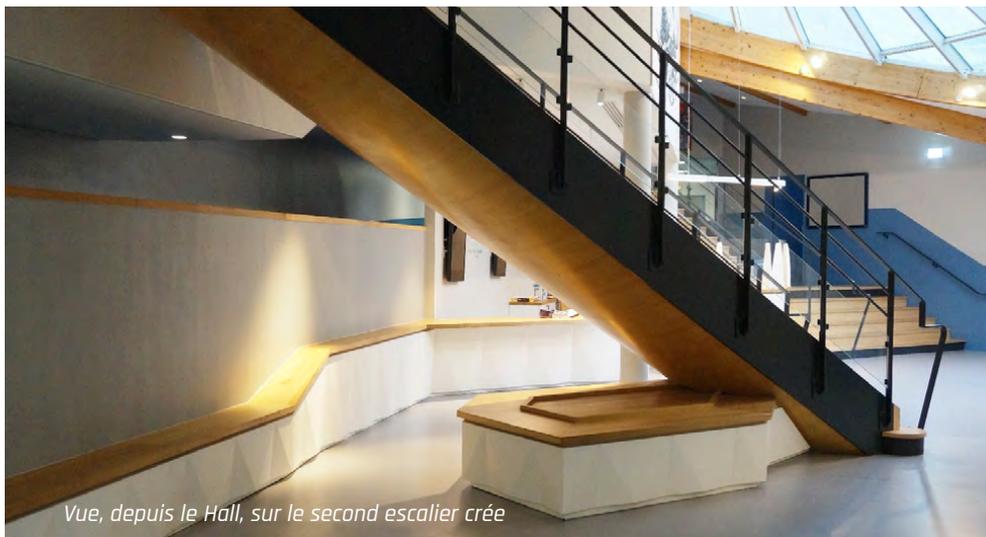
Les études ont démarré en septembre 2018 pour prendre fin au premier trimestre 2019. Les travaux sur le Conservatoire de Clamart concernaient la rénovation complète de l'auditorium et un réaménagement du sas d'entrée et du hall.

A partir d'avril 2019, le service de la Maîtrise d'Ouvrage a suivi la réalisation des travaux de curage de l'auditorium puis les travaux de modernisation du hall d'accueil et enfin les travaux de rénovation complète de l'auditorium. Les travaux se sont achevés en juillet 2020.

Le hall d'accueil a été modernisé avec la pose d'un nouveau revêtement de sol et la mise en place d'une nouvelle banque d'accueil aux lignes épurées.



Vue depuis le Hall



Vue, depuis le Hall, sur le second escalier crée

L'espace sous verrière a également été mis en valeur par la création d'un second escalier, en symétrie de l'existant, permettant ainsi deux entrées « haute » dans l'auditorium. Les garde-corps non-conformes aux normes d'accessibilité de l'escalier existant ont été remplacés et les parties en bois abîmées remises en état.

L'ensemble des sanitaires du hall ont été rénovés et mis en accessibilité pour tous les publics.



Vue sur l'entrée

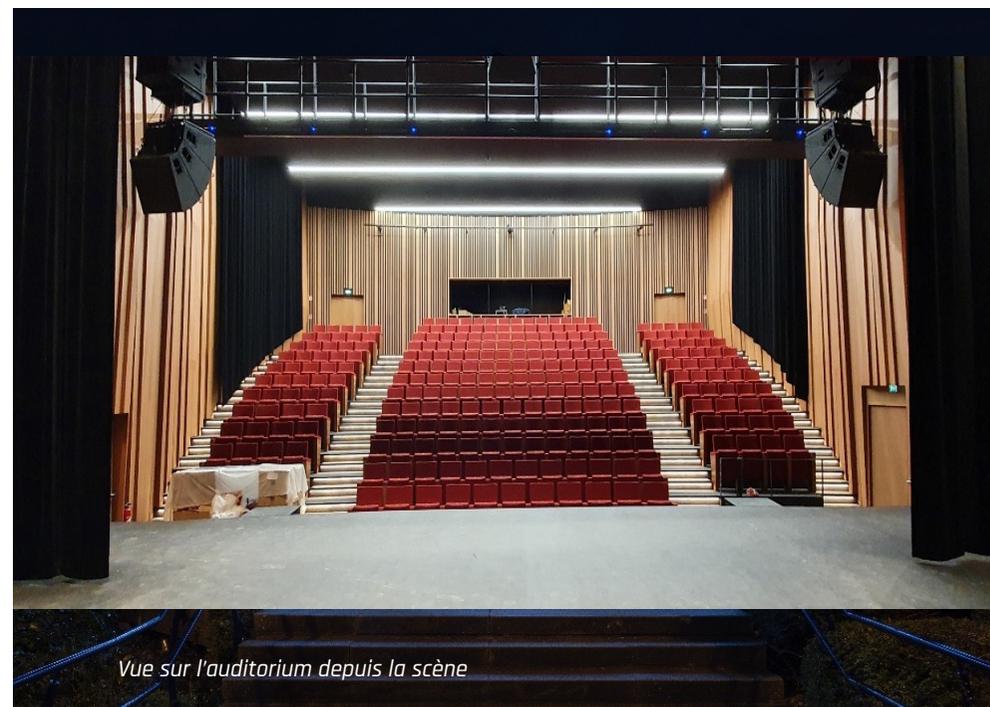
Un nouveau SAS d'entrée extérieur composé de façades vitrées type mur rideau et avec une nouvelle signalétique rétro éclairée ont été créés. Ce nouveau SAS permet également d'améliorer la qualité thermique intérieure et de diminuer les déperditions énergétiques.

Après un curage total de l'auditorium, l'ensemble des parois ont été habillées par du bois. Le gradinage a été recréé pour permettre d'accueillir les nouveaux fauteuils en tissu rouge avec un carter bois. La jauge est maintenant de 272 places soit 268 fauteuils + 4 emplacements PMR.

Le sol a été traité avec une moquette sombre afin de faire ressortir le tissage des sièges en rouge et les parois latérales en bois.

Un nouveau parquet de scène a été posé avec l'installation de nouvelles tentures de scène.

Un rideau d'avant-scène et un cadre de scène ont été ajoutés afin de créer un espace scène. Les installations d'éclairage scénique, électroacoustique ont été conçues à neuf.



Vue sur l'auditorium depuis la scène

L'ensemble de la machinerie scénique a été remis en conformité avec l'intégration d'équipements de levage motorisés (ensemble de porteuses motorisées).

La régie en fond de salle a totalement été rénovée avec la mise en place d'un nouveau meuble régie et la pose d'une baie coulissante permettant de l'isoler du reste de la salle.

Une passerelle technique a été créée pour permettre l'accroche des éclairages scéniques.



Vue sur l'auditorium depuis les gradins hauts

Enfin, l'air sanitaire et le confort thermique ont complètement été réadaptés à l'exploitation de l'auditorium.

Les travaux ont été réceptionnés à la fin de l'été 2020.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a candidaté pour ce projet au prix régional de la construction bois 2021.

En mai 2021 le jury du **Prix régional de la Construction Bois 2021** a élu le projet de Réhabilitation de l'auditorium du conservatoire Henri Dutilleux de Clamart lauréat de la catégorie Aménager l'intérieur.

La remise des prix s'est tenue le 15 juin 2021 au Couvent des Récollets dans le 10ème arrondissement de Paris.

Après plusieurs reports à la suite du contexte sanitaire, l'inauguration du nouvel auditorium a eu lieu le 1er octobre 2021.

Le service de la maîtrise d'ouvrage est par ailleurs toujours investi dans la phase de garantie de parfait achèvement, celle-ci ayant été prolongée pour donner suite à des réserves toujours non levées.

7/ LA RÉNOVATION DU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD D'ANTONY

Coût total de l'opération : 4 300 000€ TTC

Maîtrise d'œuvre : Architectes

Les travaux sur le conservatoire d'Antony concernent la rénovation complète des équipements énergétiques et thermiques ainsi que la modernisation des espaces du conservatoire :

- › Améliorer la ventilation dans l'ensemble du bâtiment
- › Améliorer le confort thermique en toute saison
- › Améliorer le contrôle de l'hygrométrie
- › Augmenter significativement la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie du bâtiment
- › Moderniser les espaces du conservatoire (hall d'accueil, salles de cours, espaces administratifs...)



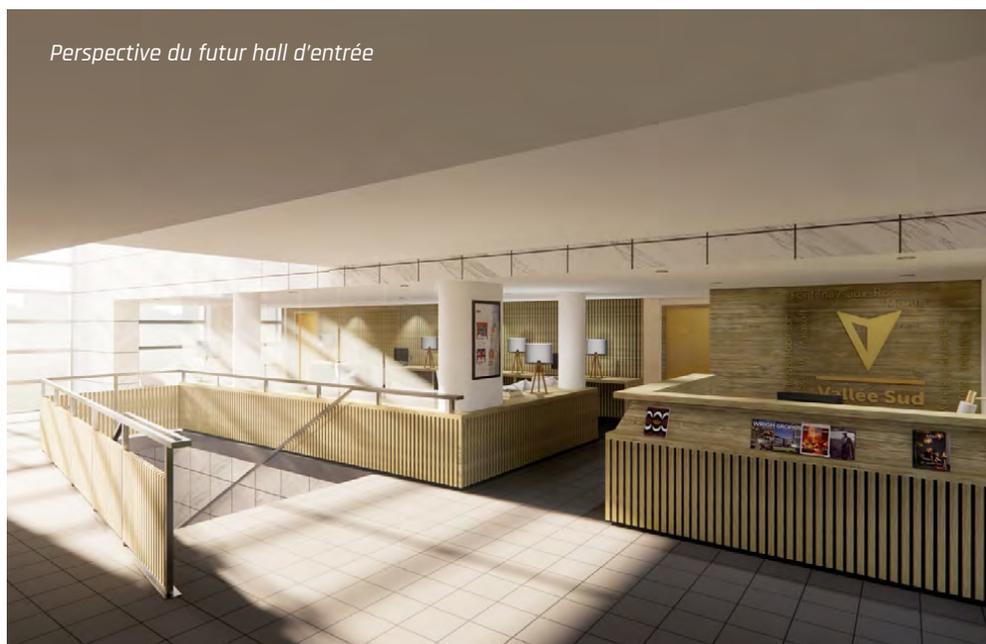
Ainsi, outre la rénovation complète des équipements énergétiques et thermiques, cette phase de travaux aura également comme objectifs de réaliser des travaux de modernisation architecturale afin de réorganiser certaines salles de cours et d'améliorer la fonctionnalité des espaces administratifs et du hall avec son sas d'entrée.

Le projet rentre dans le cadre du Plan Climat Air Energie porté par le Territoire avec un objectif de réduction de la consommation énergétique du bâtiment.

Au printemps 2021, le service de la maîtrise d'ouvrage a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux d'amélioration énergétique, du confort thermique et de modernisation du conservatoire.

La consultation a été remportée par l'équipe ARCHITECTE(S), mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre.

Les études ont démarré en septembre 2021 avec un objectif de notification des entreprises de travaux pour septembre 2022.



8/ LA CRÉATION DU BIO PARC À FONTENAY-AUX-ROSES

Coût total de l'opération : 3 M€ TTC

Maîtrise d'œuvre désamiantage : BleuBlancVert

Maîtrise d'œuvre Travaux aménagement : Lemool&Lemool

À la suite d'une étude de marché, il a été mis en évidence une réelle opportunité de développement d'une structure d'hébergement d'entreprises innovantes du secteur du médical et de la santé (Bio parc) sur le site du Fahrenheit.





Le service de la maîtrise d'ouvrage a par la suite réalisé le suivi de la levée des réserves du chantier, et traité les remontées des dysfonctionnements dans le cadre de la période de garantie de parfait achèvement.



Photographie du chantier sur la mise en œuvre du plancher technique

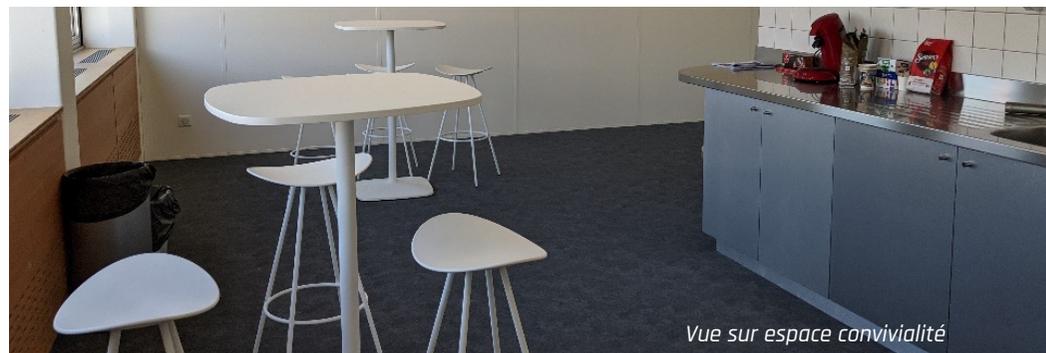


Vue sur palier d'entrée (phase travaux)

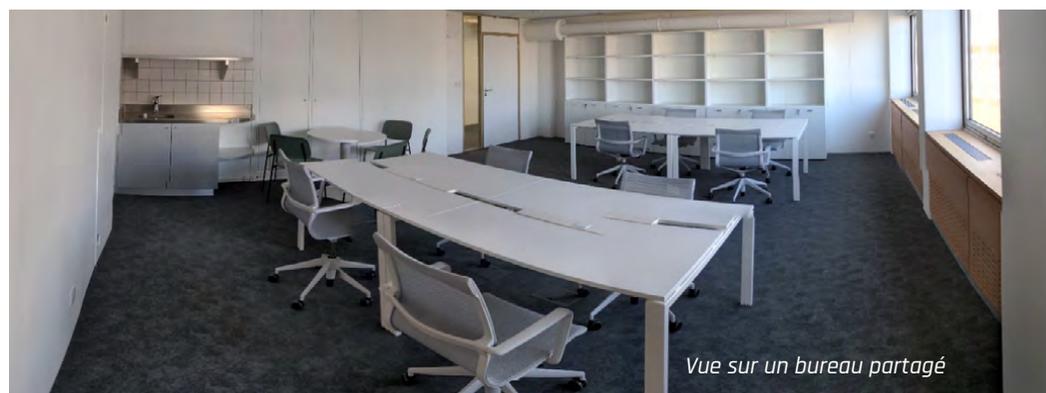
La vocation du Bio Parc est de fournir à ces entreprises des espaces de bureaux à haute modularité, des zones de support communes (salles de réunions, zones de convivialité, reprographie, etc.) et des services à la carte (restauration, RH partagé, etc.). A terme, l'objectif de l'opération est d'accueillir 10 entreprises au sein de la structure.

L'agence d'architecture Lemoal & Lemoal a poursuivi ses études de conception en début d'année 2020, sous la supervision du service de la maîtrise d'ouvrage, et a abouti à la publication d'un marché de travaux courant mai 2020.

La période de publicité et d'analyse du marché de travaux a été mise à profit pour réaliser le désamiantage et le curage des deux étages, dans le courant de l'été. Les marchés de travaux ont ainsi été notifiés en novembre, et la période de préparation de chantier a pu démarrer dès décembre 2020. Les travaux ont été suivis par le service de la maîtrise d'ouvrage sur tout le premier semestre 2021 et ont été livrés en août 2021. La première entreprise a emménagé dans ses locaux début septembre 2021.



Vue sur espace convivialité



Vue sur un bureau partagé

9/ LA RÉNOVATION DU RDC ET DU RESTAURANT INTER ENTREPRISE DU SIÈGE DE VALLÉE SUD GRAND PARIS

Coût total de l'opération : 3 200 000€ TTC

Maîtrise d'œuvre : Besson Carrier Architecture

Le service de la maîtrise d'ouvrage a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre en début d'année 2020 pour la rénovation des espaces RDC et R-1 du siège de Vallée Sud-Grand Paris, le bâtiment Fahrenheit.

Le récent changement de restaurateur a entraîné une hausse de la fréquentation du restaurant et a par conséquent mis en exergue tous les problèmes d'inconfort (éclairage, acoustique, etc.). De cette façon, le Territoire a souhaité engager des travaux d'amélioration de l'espace restauration situé au niveau R-1 du bâtiment.

En parallèle, il a été souhaité au RDC, la réhabilitation du hall d'accueil, la création de bureaux ainsi qu'un espace mis à disposition des salariés de Vallée Sud - Grand Paris visant à favoriser une pratique sportive. Cet espace accueillera principalement des appareils de fitness et de musculation.

L'agence Besson Carrier Architecture a été notifiée en juillet 2020. Les études de conception ont débuté au deuxième semestre 2020 pour se finaliser en juin 2021.

Les travaux décrits sont :

- › Agrandissement de l'espace réfectoire via la suppression d'une salle de formation donnant sur le patio.
- › Remplacement de l'ensemble des revêtements de sol au RDC et dans l'espace réfectoire, atrium et salles de réunion attenantes au R-1.
- › Remplacement de l'ensemble des faux plafonds dans un objectif d'améliorer l'acoustique.
- › Aménagement d'ilots (vitrine réfrigérée et vitrine chaude) dans le self distribution pour permettre d'améliorer la fluidité pendant le service.
- › Création d'un espace snacking dans l'atrium.

- › Création d'une salle de sport au RDC.
- › Création d'espaces bureaux et d'une salle de réunion au RDC.
- › Modification du positionnement de la banque d'accueil pour permettre un espace d'accueil plus lisible et d'avantage sécurisé.

En parallèle, en avril 2020, le service de la Maîtrise d'Ouvrage a lancé une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre curage et désamiantage pour les travaux de curage et de désamiantage des espaces RDC et R-1 réhabilités.

Les études de conception se sont finalisées en mai 2021. Les travaux de désamiantage et de démolition ont débuté à l'été 2021.



Une fois les travaux de curage terminés, les travaux de réhabilitation ont pu commencer.

Les travaux ont été livrés pour le 1er trimestre 2022.

10/ RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉLIMINAIRES À LA RÉALISATION D'UNE RÉSIDENCE DE 215 LOGEMENTS ÉTUDIANTS SUR L'ÎLOT K DE LA ZAC JEAN ZAY À ANTONY

Coût total de l'opération : 19 800 000€ TTC.

Dans le cadre de la reconstruction de logements étudiants sur l'emprise de la ZAC Jean ZAY suite à la démolition de l'ancien complexe de résidences étudiantes, Vallée Sud Grand Paris projette la construction d'une résidence de 215 logements sur l'îlot K de la même ZAC.

La construction de cette résidence permettra d'atteindre l'objectif des 1080 logements définis en accord avec l'Etat, le Département des Hauts-de-Seine et la commune d'Antony.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a réalisé le suivi des études de faisabilité et de préprogrammation ainsi que le suivi des études préliminaires (études de sol et de géotechnique), tout en prenant en compte les évolutions importantes du contexte urbain et du projet de ZAC.

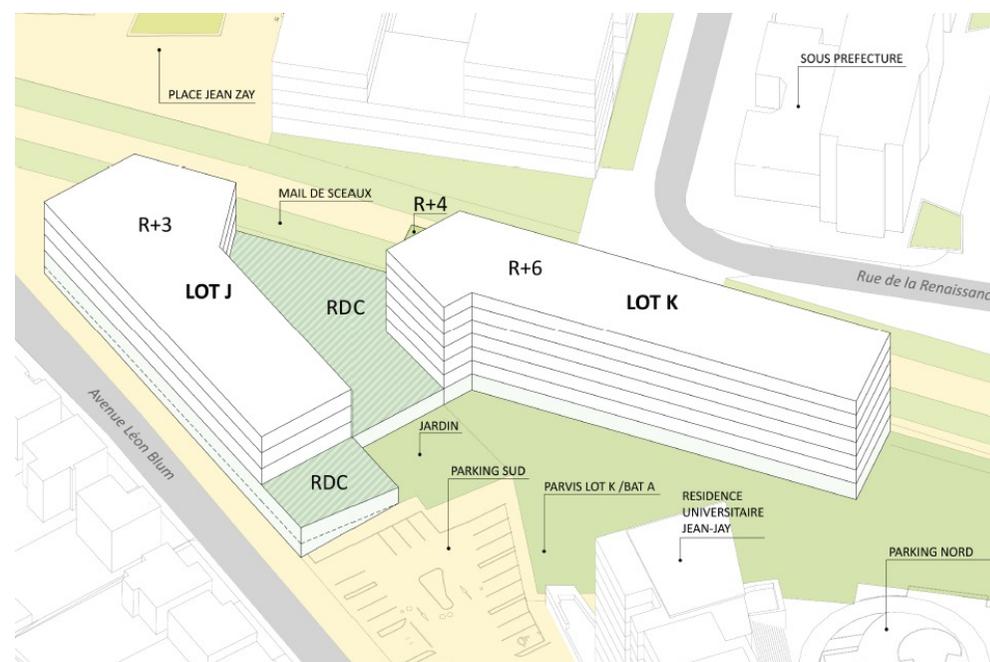
Les ambitions environnementales pour ce projet étant élevées, une consultation pour la sélection d'un AMO environnemental a été lancée à l'été 2020. Ce projet fait aussi l'objet d'une expérimentation pour le déploiement de la technologie et méthodologie BIM (Building Information Modeling) au sein de VSGP.

A la demande de la Ville d'Antony, il a été étudié l'opportunité d'intégrer 16 logements adaptés parmi ces 215 logements. Ceux-ci permettront l'accueil d'étudiants atteints de handicaps lourds, grâce à une conception adaptée et à une offre d'accompagnement personnalisée. Le service de la maîtrise d'ouvrage a pu statuer sur la faisabilité de l'intégration de ces logements au programme de la résidence.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a piloté et coordonné la rédaction du programme fonctionnel, environnemental de l'opération et a également travaillé à la définition des attendus de la démarche BIM liée à cette opération.

Des études de diagnostic géotechniques, de pollution de sol ainsi qu'une étude de potentiel géothermique ont été réalisées sur la parcelle.

Suite à ce travail de diagnostic, la phase candidature du concours de maîtrise d'œuvre pour la conception de la résidence étudiante de l'îlot K a pu être lancée en décembre 2021.



11/ RÉALISATION D'ÉTUDES DE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DE LA ZONE URBAINE D'UN DEMONSTRATEUR TERRITORIAL À CHÂTENAY-MALABRY

Coût total de l'opération : 37 000 000 € HT.

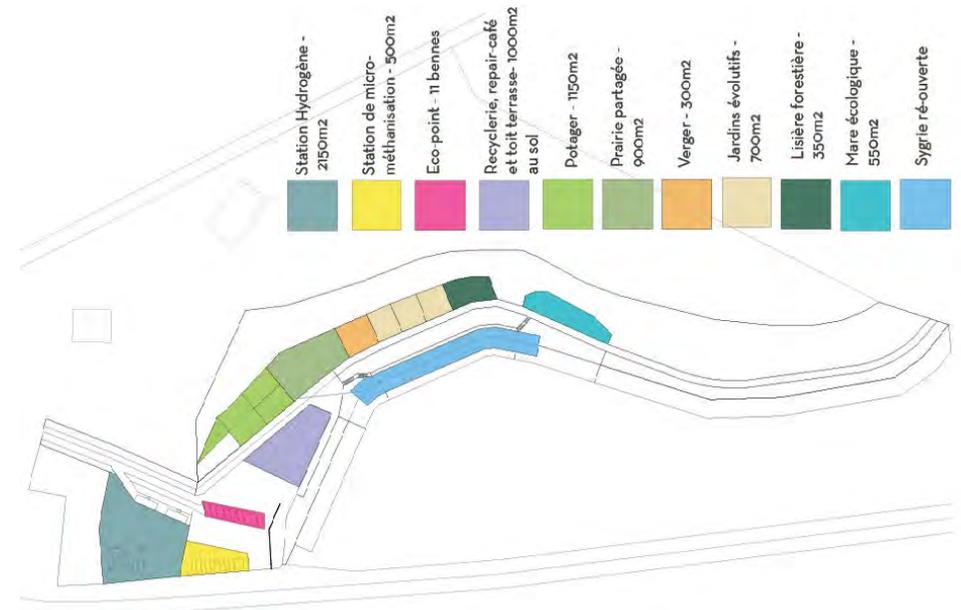
Le projet de démonstrateur écologique est un site de sensibilisation à la préservation de l'environnement. Il donne à voir des projets environnementaux innovants disposant d'espaces destinés à accueillir des publics diversifiés (scolaires, habitants, etc).

Le site regroupera :

- › **Une station de production et de distribution d'hydrogène.**
La production d'hydrogène est réalisée à partir d'énergies renouvelables, jusqu'à 600 kg/jour. Elle permettra le ravitaillement de la flotte de véhicules du territoire
- › **Une ressourcerie** qui aura en charge de récupérer des encombrants collectés dans un but de revente et de réparation.
- › **Une école du développement durable** qui accueille les scolaires du territoire à travers notamment un parcours pédagogique sur le site 3 400 m2 de surface plancher + 1 650 m2 de parking sous-sol ,
- › La renaturation du site, la renaturation de la Sygrie intégrant la **création de potagers, prairies et autres installations** permettant de réaliser un parcours pédagogique.
- › **Un démonstrateur** de la rénovation énergétique 3 880 m2 de surface plancher

La micro-méthanisation n'a pas été maintenue dans la programmation en raison de la proximité avec des habitations et de l'évolution de la réglementation.

Les aménagements respecteront des critères ambitieux de haute valeur environnementale : utilisation de matériaux biosourcés ou issus de l'économie circulaire, production d'énergies renouvelables, végétalisation du site, accessibilité en mobilité douce....



12/ LE SUIVI DE LA GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT DU CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD À ANTONY

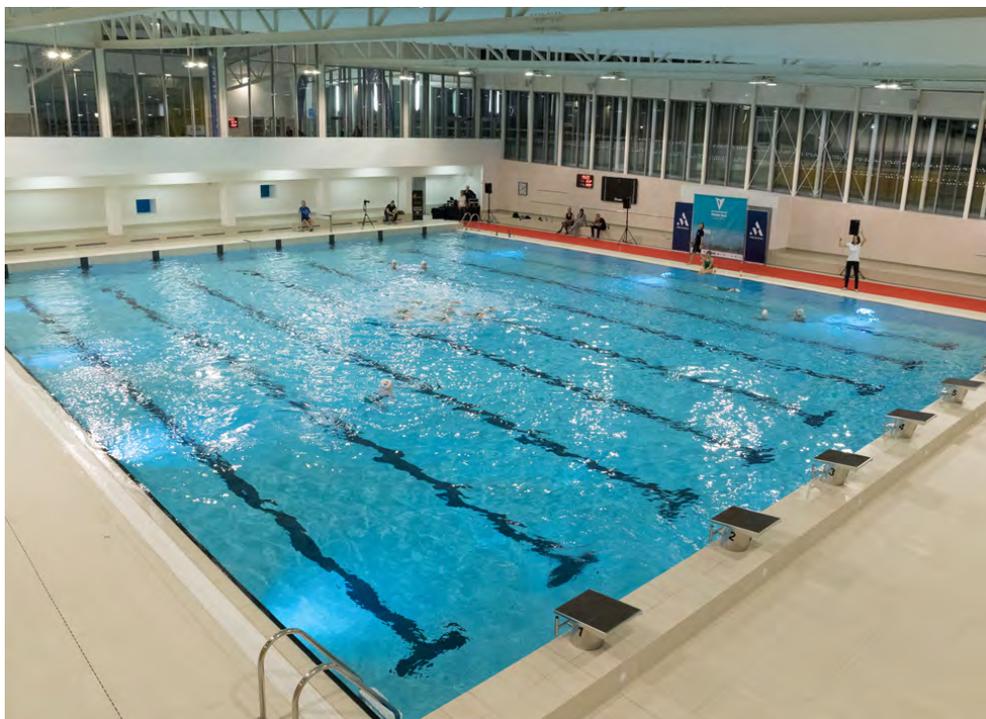
Coût total de l'opération : 25 000 000€ TTC.

Maîtrise d'œuvre : BVL Architecture. Travaux de juin 2015 à novembre 2017.

Le centre aquatique Pajeaud a été réceptionné en novembre 2017, et a ouvert au public en mars 2018.

Le service la maîtrise d'ouvrage a suivi durant l'année 2021 la levée des désordres ayant fait l'objet de déclarations auprès de l'assureur Dommage Ouvrage.

Ces sinistres concernent essentiellement des défauts d'étanchéité, lesquels occasionnent des fuites dans la halle bassin ou le hall d'accueil. Des travaux afférents à ces désordres ont fait l'objet de travaux courant 2021.



13/ LE SUIVI DES DÉSORDRES DÉCLARÉS EN DOMMAGE-OUVRAGE SUR LA PISCINE DE BAGNEUX

Réceptionné en août 2014, la piscine de Bagneux présente de nombreux dysfonctionnements, lesquels ont fait l'objet de trois déclarations distinctes auprès de l'assurance Dommage-Ouvrage par l'ancienne Communauté d'agglomération Sud-de-Seine.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a assisté aux réunions d'expertise menées, et réalisé de nombreux devis afin de faire avancer la résolution des désordres constatés. Compte tenu de l'ampleur des désordres, l'expert nommé par la SMABTP s'est adjoint du concours de maîtres d'œuvre et sapiteurs afin de l'aider à mener à bien ses missions d'expertise.

En 2021, deux désordres sont encore en cours d'expertise :

-) Le décollement du carrelage des plages ; de nouveaux échanges ont eu lieu avec l'assureur et l'expert et devraient permettre d'aboutir au versement d'une indemnité provisionnelle en vue de la réalisation de travaux ;
-) La fissuration des plaques habillant le plafond de la halle bassins : une nouvelle réunion d'expertise a eu lieu fin 2021 suite aux investigations réalisées, afin de partager les conclusions des investigations menées. Le collège d'experts a demandé la pose de sondes hygrométriques suite aux conclusions du maître d'œuvre. Une nouvelle réunion d'expertise aura lieu en 2022 pour valider les diagnostics et évoquer la solution réparatoire retenue.

14/ RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE DIAGNOSTIC ET ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE LA PETITE BIBLIOTHÈQUE RONDE À CLAMART

En 2021, un marché de maîtrise d'œuvre partielle a été lancé en vue de la réhabilitation de la Petite Bibliothèque Ronde de Clamart.

Celui-ci comprend une première phase de diagnostics et d'études, et une seconde phase de définition de scénarios d'utilisation et d'un programme de travaux.

Le marché a été attribué fin 2021 à l'agence A&M Patrimoine.

Une réunion de démarrage a eu lieu en présence de la DRAC et de l'Association de la Petite Bibliothèque Ronde, permettant de définir la méthodologie à suivre en vue de la réalisation de la phase 1, et les enjeux de l'opération.

15/ RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE DIAGNOSTIC ET ÉLABORATION D'UN PRÉPROGRAMME DE TRAVAUX EN VUE DE LA RÉHABILITATION DU SIÈGE DE VALLÉE SUD GRAND PARIS FONTENAY-AUX-ROSES :

En 2021, la maîtrise d'ouvrage a lancé un audit énergétique du bâtiment Fahrenheit en vue de sa mise en conformité au décret tertiaire. Des propositions de solutions techniques chiffrées sont réalisées par le bureau d'étude Phosphoris, afin d'aider à la décision des travaux à engager.

La rénovation des façades est étudiée selon deux scénarios : la simple peau ou la double peau. Le scénario en simple peau est retenu, il consiste à la rénovation des menuiseries extérieures, la mise en place d'isolant en façade et la pose d'un bardage. L'étude a abouti à la réalisation d'une hypothèse en panneaux de bois noirs type Trespa horizontaux et panneaux en bois clair qui viennent interrompre et rythmer verticalement le bâtiment.



En parallèle, deux solutions techniques de chauffage et de refroidissement sont proposées (des panneaux rayonnants ou une pompe à chaleur). Une estimation est en cours afin d'établir l'impact financier de chaque solution par un économiste, l'entreprise Simoneau.

Pour aller plus loin dans l'économie d'énergie la mise en place de panneaux photovoltaïques est prévu sur la façade principale du bâtiment.

L'ensemble de ces travaux permettront d'atteindre une économie d'énergie de 58 % minimum.

L'étude de la rénovation énergétique du bâtiment s'est élargie à la rénovation plus large du bâtiment intégrant l'ensemble des espaces intérieurs et extérieurs avec entre autres la création d'une salle du conseil en toiture du bâtiment, l'ensemble de l'isolation de la toiture.

La maîtrise d'ouvrage a également en parallèle mené :

-) **Une étude de faisabilité** portant sur la réalisation du chantier en site occupé ou non
-) **Des diagnostics structurel et amiante**
-) **Des études budgétaires** suivant les choix techniques et les travaux envisagés

La consultation d'un programmiste sera lancée en 2022, après validation des choix techniques, des travaux et des scénarios retenus.

16/ LA PROGRAMMATION DE LA PISCINE DU HAMEAU ET DE LA TRIBUNE DU STADE DU PARC DES SPORTS AU PLESSIS ROBINSON

Coût total de l'opération : 25 000 000€ TTC (part Territoire)

Le service de la maîtrise d'ouvrage a réalisé en début d'année 2021 une consultation pour la mission de programmation pour la construction du nouvel équipement aquatique et de la tribune du stade du Parc des Sports.

La société D2X International a été missionnée pour réaliser ces études de programmation. Ces dernières ont démarré en mai 2021 aboutissant à la rédaction du programme fonctionnel, architectural et technique.

Le programme prévoit la réalisation des espaces principaux suivants pour le centre aquatique :

- › Un espace d'accueil,
- › Une halle de bassins comprenant :
 - Un bassin sportif de 25m, 8 couloirs
 - Un bassin d'apprentissage de 25m, 6 couloirs
 - Un bassin balnéo de 100 m2
 - Une pataugeoire de 100 m2
 - Un gradin de 200 places
- › Un espace fitness de 625 m2
- › Un espace DOJO
- › Un parc de stationnement souterrain de 180 places
- › Des vestiaires individuels et collectifs,
- › Une zone administrative
- › Des espaces extérieurs comprenant :
 - Un terrain de beach volley
 - Un solarium
 - Un parvis
 - Un parc de stationnement aérien
- › Divers locaux annexes associés et nécessaires au déroulement des activités

- › Des locaux techniques associés à toutes les fonctionnalités dont la chaufferie, le local traitement d'eau, le local traitement d'air, le local produits, local déchets.

Ces espaces représentent une surface d'environ 4 600 m2 de surface utile (hors locaux techniques et espaces extérieurs).

Le programme prévoit la réalisation des espaces principaux suivants pour la tribune du stade du Parc des Sports :

- › Un espace spectateurs avec 400 places assises
- › Un club house vitré en haut de tribune
- › Des vestiaires et sanitaires sportifs
- › Un club house pour l'association de pétanque
- › Une salle de musculation athlétisme
- › Divers locaux annexes associés et nécessaires au déroulement des activités
- › Des locaux techniques associés à toutes les fonctionnalités.

Le programmiste environnemental AXOE, cotraitant de la société D2X, a travaillé à la rédaction du programme environnemental en fixant des objectifs précis à atteindre pour les équipes de conception et les entreprises de travaux.

Le projet de reconstruction de la piscine du Hameau suivra la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) avec un profil niveau argent. Il suivra également une démarche environnemental HQE avec un profil niveau Très Bon.

Le concours a été lancé à la fin de l'année 2021 avec un jury pour la phase candidature programmé pour le début de l'année 2022. Le jury de candidature permettra de retenir 3 équipes de maîtrise d'œuvre qui seront invitées à remettre un projet.

Par ailleurs, en 2021, le marché de maîtrise d'œuvre de déconstruction de l'équipement a été lancé, pour une attribution début 2022.

17/ LE SUIVI DE LA GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT ET LE SUIVI CONTENTIEUX DU BÂTIMENT A DE LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE JEAN ZAY À ANTONY.

Coût total de l'opération : 33 400 000 € TTC.

Maîtrise d'œuvre : Agence Jean Nouvel/EGIS.

Le projet de la Réhabilitation du Bâtiment A de la Résidence Universitaire Jean Zay à Antony de 9 318 m² utiles se devise en :

- › **5716 m²** logements étudiants soit 316 chambres étudiantes dont 28 accessibles au PMR et 9 logements pour chercheurs.
- › **2459 m²** fonctions internes d'administration, de maintenance et de logistique
- › **1143 m²** logements de fonctions et des chercheurs.

Le service de la maîtrise d'ouvrage travaille à la levée des désordres intervenus dans la phase de garantie de parfait achèvement et également à finaliser la levée des réserves établies lors de la réception de juillet 2017.

Pour se faire, il a été notamment lancé une consultation pour remettre en service un des ascenseurs. Les travaux sont finalisés avec l'entreprise et le CROUS.

Depuis 2019, un référé en expertise a débuté. Les équipes de la maîtrise d'ouvrage travaillent avec la maîtrise d'œuvre pour répondre aux demandes de l'expertise en cours.

Vue sur l'entrée principal



LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

LES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE,
DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

LES THÉÂTRES

LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES

LES CONSERVATOIRES DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

Vallée Sud-Grand Paris compte 8 conservatoires dont 6 à rayonnement intercommunal (CRI) et 2 à rayonnement départemental (CRD) :

- » Conservatoire d'Antony
- » Maison de la musique et de la danse de Bagneux
- » Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux
- » Conservatoire de Châtenay-Malabry
- » Conservatoire de Châtillon
- » Conservatoire à rayonnement départemental de Clamart
- » Maison de la musique et de la danse de Fontenay-aux-Roses
- » Conservatoire de Malakoff

Le cursus d'études est structuré selon 3 cycles, tels que définis au niveau national, chacun d'une durée moyenne de 4 ans. Les deux conservatoires à Rayonnement Départemental de Clamart et de Bourg-la-Reine/Sceaux offrent de plus un cycle Pré-professionnel dénommé COP (Cycle d'Orientation Professionnelle). Ils sont de plus candidats à la reconnaissance par le Ministère de la Culture de « Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur ».

Une offre adaptée pour les adultes et adolescents est également disponible. L'ensemble de l'offre de cycle de formation annuelle est complété par une offre plus ponctuelle organisée autour de différents modules de stages et Master Class.

465 professeurs ont formé **7 290 élèves en 2021-2022** (7 225 en 2020-2021)

Chiffres clés 2021-2022

Ville	Nombre d'élèves	Musique	Danse	Art Dramatique	Nombre de professeurs	Disciplines enseignées
Antony	1 157	895	224	48	74	Musique, danse, et art dramatique
Bagneux	678	484	190	-	45	Musique et danse
CRD de Bourg-la-Reine/Sceaux	1 159	960	187	12	74	Musique, danse, et art dramatique
Châtenay-Malabry	1 092	955	206	26	56	Musique et danse
Châtillon	625	551	163	38	47	Musique, danse, et art dramatique
CRD de Clamart	1 219	986	96	137	70	Musique, danse, et art dramatique
Fontenay-aux-Roses	610	520	127	-	40	Musique et danse
Malakoff	750	569	137	44	59	Musique, danse, et art dramatique
TOTAL	7 290	5 920	1 330	305	465	

Les conservatoires du Territoire proposent une tarification tenant compte du niveau de revenus des familles (taux d'effort et quotient familial). Le nombre de professeurs employés à temps complet par Vallée Sud-Grand Paris a progressé, facilitant la construction de projet collectif et le travail transversal des professeurs dans plusieurs conservatoires du Territoire.

Poursuites des actions à destination des publics empêchés

Un groupe de travail a été constitué pour la mise en place d'un dispositif d'inclusion artistique sur le réseau des conservatoires en lien avec l'association MESH (Musique et Situation de Handicap) et le département des Hauts-de-Seine. Le conservatoire de Clamart offre un enseignement spécifique pour ce public depuis plusieurs années.

Les actions hors les murs ont été poursuivies, sous des formes diverses selon les conservatoires, par des interventions en milieu scolaire, à la maison de quartier et des participations au projet de démocratisation culturelle Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles. C'est aussi le cas avec le dispositif « Orchestre à l'école » intégré depuis plusieurs années sous forme de CHAM au conservatoire de Clamart.

Les temps forts 2021

Conservatoire d'Antony

- › Offre de formation ponctuelle complémentaire
- › Deux stages de technique vocal pour les enseignants des écoles élémentaires du Noyer Doré et d'Anatole France, dans le cadre du Plan Choral.
- › Conférence-concert sur Beethoven, par Jean-Claude HENRIOT,
- › Un stage et concert sur la musique de l'Inde, par Henri TOURNIER, flûte bansouri et Mohsin Kawa, tabla.

SAISON ARTISTIQUE

- › **Novembre 2021** : Pièces de théâtre présentées par les classes d'art dramatique du conservatoire, sur l'improvisation
- › **Avril 2022** : Concert de chant choral, par les élèves de chorales.

- › **Mai 2022** : Comédie les Misérables avec les élèves des chœurs confirmés, Concert de Printemps, par les Orchestre d'Harmonie,
- › **Juin 2022** : Gala de danse classique et gala de danse jazz, Concerts des élèves d'Art Dramatique, Concerts des classes de l'Orchestre à cordes, concert de harpes, concert de flûtes traversières et clavecin, Concert de chant lyrique.
- › **25 auditions de classes et auditions multi-instruments « Heures musicales »**,
- › **4 concerts** de l'association des professeurs Intermezzo.
- › **Présentations instrumentales** dans les cours de formation musicale et d'initiation.

Conservatoire de Bagneux

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

- › Pendant la crise sanitaire, les agents du conservatoire se sont mobilisés pour suivre les élèves à distance : l'équipe administrative pour relayer les informations, suivre les professeurs d'un point de vue logistique, voire être un support technique.
- › Le bilan de l'enseignement à distance, malgré les fortes contraintes qu'il fait peser sur les professeurs, les élèves et leurs familles, est plutôt positif : personnalisation de l'enseignement, développement de l'autocritique et de l'autonomie de l'élève, place plus grande laissée à l'oralité, meilleure implication des parents, etc.
- › Depuis la rentrée de septembre dernier les élèves et enseignants sont soulagés de voir les activités reprendre de façon « normale ». Nous notons une petite baisse dans les effectifs des cours de danse et chœur adulte.
- › L'arrivée de la nouvelle directrice a permis un renouvellement des contenus pédagogiques et artistiques de la MMD de Bagneux. Cela se traduit par des cursus et nouveaux ateliers : atelier parent-enfant autour de l'éveil musical, ateliers de création contemporaine pour la

musique et la danse, parcours Jeune Chanteur et le renforcement des actions pour le jeune public de la ville de Bagneux. Nous avons pu réaliser également un travail autour des sciences cognitives et le développement des enfants qui pratiquent la musique en partenariat avec l'Université de Paris.

-) La saison a été enrichie par trois moments forts dans l'année : en décembre 2021 la semaine EAC, avec des activités et concerts dans les écoles et collèges de la ville de Bagneux et aussi dans les E.S.A.T (S) qui a touchée plus de 1500 enfants et adultes ; le premier Festival de Jazz de Bagneux, « Kinds of jazz », avec 8 concerts de grands artistes de la scène française et internationale et en juin 2022 le festival « Eclate-voix ! » autour de la création vocale. Ces manifestations ont été très appréciées par le public du territoire mais également par un nouveau public qui se rend à la MMD grâce à cette nouvelle programmation et à l'arrivée du métro.
-) La MMD est en pleine réflexion sur les nouvelles méthodologies de travail liées au numérique et à l'innovation pédagogique. Pour l'année scolaire un travail de grande importance sera mené avec l'équipe pour penser la formation musicale du futur ainsi que la place de l'artistique dans la formation des enfants. Plusieurs partenariats se confirment notamment avec le CNSM de Paris et l'Université Paris 1.

SAISON ARTISTIQUE

-) **Premier trimestre : 3 midis concerts** (dont 1 autour de la danse), Festival Kalypso, concerts de la semaine EAC dans les écoles. Au total 15 manifestations.
-) **Février, mars et avril 2022 : Ensemble Links et la création de l'opéra Terres Rares, Concert de du Brass Band de l'armée de l'air, Live bazar** (autour de la création contemporaine), **3 midis concerts** autour de la musique classique, **Festival Kinds of Jazz** avec plusieurs concerts et notamment le concert de Karl Jannuska et Chrones.
-) **Mai et juin : Plusieurs concerts.** Entre autres : Yessaï Karapetian, Médéric Collignon, Tip Trick, Ensemble Sanacore, concerts des

enseignants du conservatoire, masterclasses d'artistes invités et des enfants des écoles. Deux concerts de la classe CHAM à Bagneux, 1 concert à l'auditorium de la Sorbonne.

-) **5 compagnies en résidence** : Ensemble Links, ensemble KDM, Orchestre Lutetia, Danses au Passé, artistes du festival Kalypso.
-) Environ **4 concerts d'élèves par mois.**
-) Environ **30 spectacles** par année scolaire.

Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

-) Interventions des IMS et de plusieurs professeurs du CRD dans l'ensemble des écoles des 2 villes
-) Projet « La Fontaine et le Corbeau » pour les classes de Cm1 et de CM2 de la ville de Sceaux (école des Blagis)
-) Partenariat avec les structures d'action culturelle des 2 villes : théâtre des Gémeaux, théâtre de l'Agoreine
-) Recrutement des élèves de la Cham vocale de l'école élémentaire Pierre Loti
-) Recrutement des élèves de la Cham instrumentale du collège Evariste Galois
-) Ateliers pédagogiques en partenariat avec l'Institut des jeunes sourds
-) Stage de la Toussaint Chœur : Théâtre et Jazz en partenariat avec Les Gémeaux et l'artiste en résidence Anne Pacéo
-) Atelier découverte guitare électrique
-) Master-classes en chant, alto, piano...

SAISON ARTISTIQUE : 155 MANIFESTATIONS ET PLUS DE 7000 SPECTATEURS SUR LA SAISON 2021-2022

- › **Concours d'entrée en Cycle préprofessionnel et Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur** en octobre 2021 en jazz et classique,
- › **Concours national de trombone** en octobre 2021,
- › **Stage en t concert Chorale et Théâtre** en octobre 2021,
- › **Marathon musicale** dans le cadre du Téléthon en décembre 2021,
- › **Concerts de la CHAM Vocal** en décembre 2021, mars 2022 et juin 2022,
- › **Concert de Noël** en décembre 2021,
- › **Cours publique de danse (streaming)** janvier 2022,
- › **Jam session** en février 2022 avec élèves 3ème cycle jazz,
- › **Journée portes ouvertes** du conservatoire en mars 2022 ,
- › **Concours national trompette on air** en avril 2022,
- › **Concert « Un printemps pour l'Ukraine »** par l'orchestre symphonique avec la participation des élèves en CPES en avril 2022,
- › **Concert restitution du projet percussion** en partenariat avec l'internat du 21^e siècle (Evariste Galois) en mai 2022,
- › **Présentation publique d'art dramatique** en mai 2022,
- › **Concert « Clarinettes urbaines »** regroupant plusieurs classes de clarinette de VSGP en mai 2022,
- › **Concert ensemble instrumental cuivres et chœurs** au théâtre Les Gémeaux en juin 2022,
- › **Participation à la fête de la musique** sur les deux communes (Bourg-la-Reine et Sceaux) juin 2022,
- › **Concert « Odyssée de la harpe »** juin 2022,
- › **Concert/Spectacle « La Fontaine et le corbeau »** juin 2022.

Conservatoire de Châtenay-Malabry

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

Des formations ont été organisées

- › Une journée autour du thème « Musique et handicap » a été organisée par le conservatoire et s'est déroulée en février 2022.
- › Une Formation à la direction de chœur a été suivie par une dizaine d'enseignants dans le cadre du Plan « Chorales ».
- › Une Formation à l'éveil corporel a été suivie par une dizaine d'enseignants.

Le programme d'Education de l'élève spectateur :

Le parcours du spectateur bénéficie à plus de 1000 élèves du conservatoire avec un concert au cours de l'année. En 2021/2022, 28 spectacles de la saison du théâtre l'Azimut ont été choisis.

Le conservatoire a renouvelé sa convention avec le Conseil départemental 92 en tant que « tête de réseau accessibilité handicap »,

A ce titre de nombreuses actions ont été mises en place au cours de l'année 2021/2022 :

- › Une quarantaine d'élèves en difficultés d'apprentissage (EDA) tous handicaps confondus poursuivent leur cursus au conservatoire. Ils bénéficient d'une adaptation au cursus d'étude (aménagement du temps de cours, de préparation de cours, de temps de cours, d'examens..)
- › Le conservatoire a noué des partenariats étroits avec plusieurs structures. Le Plus petit cirque du monde, l'association Place au Piano, L'hôpital de jour de Châtenay-Malabry et la chorale séniors APEDIA.
- › Le conservatoire met à disposition des locaux pour l'EMP de Châtillon et l'IME de Malakoff.

- Un temps de formation spécifique sur le référent handicap a été mis en place pour les professeurs du territoire Vallée Sud-Grand Paris en partenariat avec l'association MESH. Un réseau de référent est désormais en place au sein des conservatoires de VSGP.
- Le conservatoire a accueilli et co-organisé avec le CD 92 et l'association MESH 3 journées de formation et échange autour de l'accessibilité. (septembre 2021). Une soixantaine de personnes (en majorité professeurs) venant de tout le département des hauts de Seine ont pu participer à ces formations et ateliers autour du théâtre, de la danse et de la musique.

Education artistique et culturelle (EAC) dans les écoles et les collèges

Le conservatoire intervient dans les écoles élémentaires de la ville de Châtenay-Malabry :

37 heures hebdomadaires (20 heures d'interventions hebdomadaires + 12h00 hebdomadaires pour le plan « chorales »).

Il y a eu **14 projets Musique répartis sur les 7 écoles élémentaires de la ville.**

46 classes ont été concernées par les interventions musicales, soit environ 1000 élèves qui ont bénéficié de séances régulières.

Le Plan « Chorales » touche 300 élèves supplémentaires.

Ouverture d'un Plan danse : Afin de redynamiser la pratique de la danse après les deux années de crise sanitaire, le conservatoire a lancé un plan d'éducation artistique et culturelle danse dans les écoles de la ville qui s'est développé selon plusieurs volets.

5h hebdomadaires d'enseignement de la danse aux élèves des écoles primaires (5 écoles sur 7 et 120 enfants touchés).

Un professeur de danse traditionnelle a dispensé **40 heures dans les écoles** et **8 heures de formation pour les instituteurs.**

12 Présentations chorégraphiques de 2 heures (24 heures) ont été proposées aux écoles pour 12 classes soit environ 300 élèves touchés.

Le conservatoire a mené une action importante d'EAC au collège Vinci, situé en zone d'éducation prioritaire

Ce nouveau partenariat a été mis en place en septembre 2020. Une résidence d'artiste (avec la compagnie l'homme et la femme debout) a permis à une dizaine de collégiens de bénéficier de 2 heures hebdomadaires de cours de musique appliqués sur des instruments, basse, batterie, percussions, guitare électrique...ainsi que de cours de comédie musicale.

Une restitution a eu lieu en juin à l'auditorium avec ces élèves et plusieurs se sont inscrits au conservatoire pour la prochaine rentrée.

Programme DEMOS

Le conservatoire est engagé depuis 9 années dans le programme DEMOS avec la philharmonie de Paris, la ville de Châtenay, le Centre social Lamartine et le Conseil départemental 92. Ce programme permet à des jeunes issus de quartiers en zone d'éducation prioritaire d'accéder à un enseignement musical. Une quinzaine de jeunes ont poursuivi ce programme et ont bénéficié de cours de violon, violoncelle et contrebasse.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS (CHAM)

Le conservatoire en partenariat avec le collège Pierre Brossolette accueille une centaine d'élèves, collégiens de la 6ème à la 3ème en classes à horaires aménagés musique. (classes instrumentales). La scolarité est gratuite pour ces élèves qui bénéficient de 2 après-midis libérés pour venir au conservatoire. Des cours spécifiques autour de projets musicaux de parcours du spectateur et formation musicale sont également mis en place pour ce groupe d'élèves.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES

Ateliers théâtre

Un nouveau professeur de théâtre a été recruté en septembre et 2 ateliers ont été ouverts le samedi matin de 9h30 à 11h30 pour les élèves de 10 à 12 ans et de 11h30 à 13h30 pour les élèves de 13-15 ans. Une trentaine d'élèves se sont inscrits. Un réel succès !

Ateliers de comédie musicale.

Un atelier de comédie musical a également été créé en début d'année, dispensé par le professeur de chant lyrique, Olga Vojnovic qui a lieu également les samedis de 14h30 à 16h.

SAISON ARTISTIQUE

Les grands Rendez-vous :

- › Concert de Noël : mardi 14/12
- › Concert du Nouvel an : dimanche 30/01
- › Portes ouvertes : samedi 19/03
- › Concert « Plus haut que la Tour Eiffel » : dimanche 22/05
- › Festival Son d'ici : vendredi 3 / samedi 4 juin
- › Gala de danse : samedi 11 juin
- › Flânerie Arboretum : dimanche 26/06

Les Midis de la Musique (saison professionnelle en partenariat avec le théâtre Fimin Gémier La Piscine) :

- 7 jeudis
- 4 séances scolaires
- 4 brunchs
- › **Jeudi 18 Novembre 2021** : Ensemble FAN TUTTE, Musiques Ibériques
- › **Dimanche 5 Décembre 2021** : Trio KANTARA, Spectacle musical autour des Années folles
- › **Dimanche 16 Décembre 2021** : PEE BEE, Jazz
- › **Dimanche 9 Janvier 2022** : Trio GALIA, Brahms, Piazzolla
- › **Jeudi 20 janvier 2022** : Mélodies en voyage, Ravel, Duparc, Roussel
- › **Dimanche 6 Février 2022** : Quatuor DOUBLE MIXTE
- › **Jeudi 17 Février 2022** : Kairos Reed Quintett, Quintette saxophones

- › **Jeudi 10 Mars 2022** : Trio CALLIGRAMME, Chostakovitch, Dvorak
- › **Dimanche 3 avril 2022** : LA LYRE, Tangos de Piazzolla
- › **Jeudi 14 Avril 2022** : Trio ELANA, Fauré, Debussy, Ravel
- › **Jeudi 12 Mai 2022** : Ensemble DIDEROT, Musique baroque

Et une centaine de manifestations, d'heures musicales, de master classes et projets des professeurs tout au long de l'année.

Conservatoire de Châtillon

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

- › Stages proposés aux élèves du territoire pendant les vacances scolaires d'octobre : MAO (Musique Assistée par Ordinateur) et danse classique,
- › Département de musiques anciennes : masterclass Benjamin Chénier - diminution à l'italienne, de Florent Albrecht - piano forte,
- › Département des instruments de l'orchestre : masterclass de Claude Delangle - saxophone, de Loïc Schneider - flûte traversière, de Valérie Aimard - violoncelle,
- › Département jazz : masterclass de Gabriel Gosse - guitare, Fred Nardin - piano,
- › Département d'Education Artistique et Culturelle : « Les clés d'écoute » , conférences sur des thématiques liées aux actions locales de diffusion et concerts-découvertes des professeurs du conservatoire à destination de 3000 scolaires,
- › Formation mime et musique à destination des professeurs,
- › Actions à destination des publics empêchés sous la forme d'ateliers.

SAISON ARTISTIQUE

Le Conservatoire de Clamart est tête de réseau pluridisciplinarité à l'échelle départementale. Son action de diffusion qui s'inscrit dans les missions d'enseignement artistique spécialisé et l'éducation artistique et culturelle, est élaborée lors de commissions pédagogiques. Le but de cette saison artistique et pédagogique est d'apporter la culture au plus près de la population du territoire et de renforcer la connaissance du conservatoire auprès du plus grand nombre, public initié ou non.

La programmation met en avant la recherche de la transdisciplinarité entre tous les arts dispensés musique, théâtre et danse, sous l'angle de la création. Elle a été sévèrement bousculée par la crise sanitaire mais un grand nombre d'événements a pu être maintenu.

L'auditorium tout juste rénové et inauguré le 1er octobre 2021 permet d'accueillir 272 spectateurs dans les meilleures conditions.

LES TEMPS FORTS

7 temps forts tout public, dans et hors les murs, auxquels ont assisté près de 2 500 spectateurs :

- › **Spectacle pluridisciplinaire « Médée »**, Conservatoire et Parc Damlamian
- › **Spectacle « Fantaisie Musicale »** de la violoncelliste Valérie Aimard, Conservatoire
- › **Enregistrement de l'ensemble territorial de cuivres**, Vallée Sud All Brass
- › **Ciné-concert** proposé par Osama Khoury « Les aventures du Prince Ahmed », Conservatoire
- › **Concert du saxophoniste Claude Delangle**, professeur au CNSM de Paris, accompagné par les élèves de la classe de saxophone, Conservatoire
- › **Concert de l'Orchestre Symphonique du 3ème cycle et de la Maîtrise**, Théâtre Jean Arp
- › **Concert de Fred Nardin Trio**, Conservatoire.

PROJET RÉCURRENTS

- › **Les projets d'élèves** : concerts des Pratiques Collectives, scènes ouvertes Musiques Actuelles, spectacles des élèves de théâtre et Arts de la Marionnette, spectacles CHAM, fête de la musique, ...
- › **Les auditions de classes**, restitutions d'élèves par classe,
- › **Les Forums hebdomadaires**, carte blanche aux élèves.

PARTENARIAT

Le Conservatoire Henri Dutilleux entretient une dizaine de partenariats clamartois. Parmi les partenaires pédagogiques privilégiés : le Théâtre Jean Arp, les Médiathèques F. Mitterrand et La Buanderie, le Service Jeunesse de la Ville de Clamart.

MISES À DISPOSITION

Le conservatoire accueille chaque semaine une dizaine d'associations pour lesquelles il met à disposition des salles pour leur pratique.

Conservatoire de Clamart

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

- › Stages proposés aux élèves du territoire pendant les vacances scolaires d'octobre : MAO (Musique Assistée par Ordinateur) et danse classique,
- › Département de musiques anciennes : masterclass Benjamin Chénier - diminution à l'italienne, de Florent Albrecht - piano forte,
- › Département des instruments de l'orchestre : masterclass de Claude Delangle - saxophone, de Loïc Schneider - flûte traversière, de Valérie Aimard - violoncelle,
- › Département jazz : masterclass de Gabriel Gosse - guitare, Fred Nardin - piano,
- › Département d'Education Artistique et Culturelle : « Les clés d'écoute » , conférences sur des thématiques liées aux actions locales de diffusion et concerts-découvertes des professeurs du conservatoire à destination de 3000 scolaires,

- › Formation mime et musique à destination des professeurs,
- › Actions à destination des publics empêchés sous la forme d'ateliers.

SAISON ARTISTIQUE

Le Conservatoire de Clamart est tête de réseau pluridisciplinarité à l'échelle départementale. Son action de diffusion qui s'inscrit dans les missions d'enseignement artistique spécialisé et l'éducation artistique et culturelle, est élaborée lors de commissions pédagogiques. Le but de cette saison artistique et pédagogique est d'apporter la culture au plus près de la population du territoire et de renforcer la connaissance du conservatoire auprès du plus grand nombre, public initié ou non.

La programmation met en avant la recherche de la transdisciplinarité entre tous les arts dispensés musique, théâtre et danse, sous l'angle de la création. Elle a été sévèrement bousculée par la crise sanitaire mais un grand nombre d'évènements a pu être maintenu.

L'auditorium tout juste rénové et inauguré le 1er octobre 2021 permet d'accueillir 272 spectateurs dans les meilleures conditions.

LES TEMPS FORTS

7 temps forts tout public, dans et hors les murs, auxquels ont assisté près de 2 500 spectateurs :

- › **Spectacle pluridisciplinaire « Médée »**, Conservatoire et Parc Damlamian
- › **Spectacle « Fantaisie Musicale »** de la violoncelliste Valérie Aimard, Conservatoire
- › **Enregistrement de l'ensemble territorial de cuivres**, Vallée Sud All Brass
- › **Ciné-concert** proposé par Osama Khoury « Les aventures du Prince Ahmed », Conservatoire
- › **Concert du saxophoniste Claude Delangle**, professeur au CNSM de Paris, accompagné par les élèves de la classe de saxophone, Conservatoire

- › **Concert de l'Orchestre Symphonique du 3ème cycle et de la Maîtrise**, Théâtre Jean Arp
- › **Concert de Fred Nardin Trio**, Conservatoire.

PROJET RÉCURRENTS

- › Les projets d'élèves : concerts des Pratiques Collectives, scènes ouvertes Musiques Actuelles, spectacles des élèves de théâtre et Arts de la Marionnette, spectacles CHAM, fête de la musique, ...
- › Les auditions de classes, restitutions d'élèves par classe,
- › Les Forums hebdomadaires, carte blanche aux élèves.

PARTENARIAT

Le Conservatoire Henri Dutilleux entretient une dizaine de partenariats clamartois. Parmi les partenaires pédagogiques privilégiés : le Théâtre Jean Arp, les Médiathèques F. Mitterrand et La Buanderie, le Service Jeunesse de la Ville de Clamart.

MISES À DISPOSITION

Le conservatoire accueille chaque semaine une dizaine d'associations pour lesquelles il met à disposition des salles pour leur pratique.

Conservatoire de Fontenay-aux-Roses

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

- › Visites patrimoniales du château Laboissière pour les classes de CM1 et CM2 de l'école de la Roue (en lien avec le service des archives de la mairie)
- › Master-Class autour de « Danser Casa »
- › Stages de La Toussaint : Flamenco contemporain, musique de chambre baroque
- › Bal baroque dans le cadre du Festival Danses et Musiques Ouvertes

SAISON ARTISTIQUE : 73 MANIFESTATIONS, DONT 12 PROFESSIONNELLES

- › Gala de danse du Téléthon
- › Concert conférence « La musique de ma différence »
- › Ateliers de danse baroque
- › **Concert du Blue Rose Big Band**
- › **3 Concerts de musiques actuelles**
- › **Conférence dansée**, avec Irène Feste, en résidence
- › **Participation à la « Balade japonaise » du CCJL**, avec le Jeune Chœur
- › **Spectacle des élèves CHAM** au théâtre des Sources
- › **Concert des ensembles du conservatoire**
- › **Spectacle inter conservatoires** au Théâtre des Sources « Un nouveau souffle pour la terre »
- › **Spectacle de danse** au Théâtre des Sources
- › **Concert de restitution des projets scolaires** « Molière et la danse »
- › **Concert flûte à bec et guitare** à la médiathèque
- › **Participation d'élèves des cours de danse à une déambulation** dans la ville
- › **Représentations** pour les scolaires et tout public **de danse baroque**
- › **Concert d'alto** à la médiathèque
- › **Concert d'inauguration du dispositif « Orchestre à l'école »**
- › **Spectacle du Jeune Chœur**
- › **Concerts interdisciplinaires**
- › **Concert de clôture des élèves du 3^e cycle**
- › **Participation au Festival des Danses Ouvertes** de Fontenay-aux-Roses, au théâtre des Sources
- › **Concert du Chœur d'adultes et de l'ensemble de musique ancienne** à l'église saint Pierre saint Paul
- › **Concert de l'Orchestre à l'école** à la médiathèque
- › **Participation à la fête de la musique**
- › **Jam Session**
- › **Concert de clôture des élèves du 3^e cycle**

- › **Participation d'élèves danseurs et musiciens** à la Fête de la ville
- › **Représentations scolaires** « Le carnaval des animaux »
- › **Soirée musicale** à la médiathèque
- › **Concert de l'orchestre Vallée Sud All Brass**
- › **Auditions** d'élèves.

Conservatoire de Malakoff

OFFRE DE FORMATION PONCTUELLE COMPLÉMENTAIRE

- › Création d'une CHAM instrumentale et vocale en partenariat avec le collège Henri Wallon
- › Spectacles pédagogiques à destination des publics scolaires en tournée dans les 7 écoles élémentaires de Malakoff (Quatuor vocal, Schoolbus)
- › Ateliers chorégraphiques - 4 sessions pour les élèves de 3^e cycle (de septembre à décembre 2021)
- › Représentation « Impeccable » de la compagnie Théâtre sur paroles pour les élèves d'art dramatique (Initiation et découverte) au conservatoire Péri (janvier 2022)
- › Master-Classes Danse (février 2022) en partenariat avec Malakoff Scène nationale et la compagnie du Ballet du Nord
- › Master-classes Musique Actuelle avec Gabriel Gosse (mars-avril 2022).

Saison artistique

Spectacles professionnels :

- › **Concert A Pleine Voix** (3 décembre 2021),
- › **Création Baudelaire/Piazzolla** (29 mars 2022),
- › **Concert Gabriel Gosse** (4 avril 2022),
- › **Peter Pan et les Grands oiseaux blancs** (23 mai 2022)
- › **Rockn'Brass** (19 juin 2022)

Saison artistique des élèves :

› au Théâtre 71 - Malakoff Scène nationale :

- › River dances - musique, danse et théâtre (décembre 2021)
- › Concert des orchestres (avril 2022)
- › Spectacles de danse « Souviens-toi » (mai 2022)
- › Spectacles de fin d'année - musique, danse, théâtre (juin 2022)

› A la Maison de Quartier Barbusse :

- › Piano & Co - festival de piano (mars 2022) avec musique, danse et théâtre
- › Récital des 3e cycles (mars 2022)

Ainsi que :

- › une trentaine de moments musicaux (auditions d'instruments et chant) aux conservatoire Péri, à l'annexe Barbusse et à la Maison de Quartier Barbusse.
- › des partenariats avec la Ville de Malakoff : Malakoff en fête (juin 2022) et commémorations.



LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

L'année 2021 et le mois de janvier 2022 ont été marqués par la pandémie de Covid-19, qui a continué d'impacter fortement le fonctionnement des services des bibliothèques. Au gré de l'évolution de la crise sanitaire, le réseau intercommunal a connu des périodes de couvre-feu diminuant les horaires en soirée, une suspension des animations. En outre la mise en place



d'une jauge l'été 2021, puis la mise en place du pass sanitaire pour le public, ce qui explique que les chiffres de prêts, n'ont pas rattrapé leur niveau d'avant COVID dans 3 villes du réseau. La baisse de la fréquentation liée aux restrictions COVID est un phénomène national.

Cette baisse calculée par rapport aux chiffres annuels de 2018 varie selon les équipements de - 13% à - 0,2%. A Fontenay aux Roses et à Malakoff les prêts annuels sont légèrement en baisse. A Bagneux, la baisse est de - 13%, ce qui peut être expliqué par la présence d'une population plus modeste et plus touchée par la crise. Seule exception à Clamart qui affiche une augmentation de plus 10% par rapport aux prêts de 2018, ce qui peut s'expliquer en partie par l'extension des horaires qui a été réalisée dans cette ville dès 2019.

Dans ce contexte, il faut souligner l'implication remarquable des équipes qui a permis une bonne compréhension par le public de la nécessité de présenter le pass. Les équipes ont absorbé la charge supplémentaire du contrôle à l'entrée. La majorité des usagers ont utilisé les bibliothèques pour emprunter livres et documents physiques et aussi pour découvrir les nouvelles ressources numériques.

La nouvelle grille des horaires étendus a été mise en place avec succès le 8 février 2022 : généralisation des soirées à 19h et de l'ouverture du dimanche, généralisation de l'ouverture entre 12h et 14h les mercredis et samedi. Les médiathèques de Bagneux, Fontenay-aux-Roses sont passées de 27h d'ouverture à 36h d'ouverture hebdomadaire. Celle de Malakoff de 24h30 à 31h. Les médiathèques de Clamart sont passées de 34h/38h à 36h/40h d'ouverture hebdomadaire selon les saisons (ouverture des dimanches de novembre à avril et en juin).

Dans tous les sites, un bilan de la fréquentation a été fait dans les premiers mois après l'extension. On constate une moyenne de fréquentation en hausse avec par exemple une moyenne comprise entre 100 et 180 entrées, selon les sites le dimanche.

.Les projets à l'échelle du Territoire

Malgré l'impact de la pandémie, de nouveaux projets ont été déployés dans les médiathèques grâce à une forte implication des agents :

Des actions culturelles mutualisées et proposées à l'échelle des 11 villes

Dans le cadre d'un partenariat avec la DRAC par le biais d'une convention Le Contrat Territoire lecture 2020-2022, deux temps forts se sont déroulés en ligne ou hors les murs, les journées de la littérature Jeunesse en novembre 2021, « Les journées des Bébés Lecteurs » en juin 2021 et juin 2022. Ces animations ont eu lieu en grande partie dans les crèches, les écoles et des bibliothèques. Des ateliers d'éducation aux médias et à l'information (EMI) ont été tenus en 2021 et 2022 dans les lycées. Des formations communes à l'ensemble des bibliothécaires des 11 villes ont été tenues sur deux thématiques : la petite enfance et l'EMI. La motivation pour « faire un réseau de lecture publique » à l'échelle du Territoire se développe.

Le Label Premières Pages décerné par Le ministère de la Culture en 2020 a été renouvelé pour une période de trois ans jusqu'en 2023.

Décerné par le ministère de la Culture en 2020, reconductible chaque année, il valorise le projet d'un territoire pour favoriser la lecture dès le plus jeune âge soit pour les 0 - 3 ans. 49 territoires (départements ou intercommunalités) sont labellisés en 2020 en France.

En 2021-2022, 9 villes ont participé ainsi que la Petite Bibliothèque Ronde. 91 structures « petite enfance » ont participé, essentiellement des crèches. 2327 bébés et 683 professionnels ont voté.

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES EN 2021-2022 : UN DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE QUI SE POURSUIT.

Ce nouveau service de bibliothèques numériques baptisé Nosco a été

lancé fin 2019, et enrichi à nouveau en 2021 et 2022 par une offre de livres numériques (PNB : prêt numérique en bibliothèque texte ou audio). Il s'agit aussi de bouquets dans lesquels les bibliothèques ne peuvent pas intervenir sur la composition de l'offre. Seul l'offre PNB permet l'achat au titre. Tous les usagers de Vallée Sud - Grand Paris peuvent y avoir accès gratuitement. La diversité de l'offre est la plus importante de tout le Territoire. Les nouvelles ressources numériques acquises en 2021-2022 sont Europresse (dont Le Monde et L'Equipe) et Iznéo (bande dessinée)

40% des usagers du réseau intercommunal utilise la bibliothèque numérique plus ou moins régulièrement. Ce taux moyen varie selon les villes et le type de ressources. (31% d'usagers à Bagneux par exemple). Il est nécessaire que l'offre soit pérenne pendant plusieurs années, accompagnée d'un travail de communication et de valorisation pour augmenter le taux de pénétration dans les foyers. Les ressources les plus utilisées actuellement sont les ressources pédagogiques, suivies de la VOD.

En conclusion le dynamisme des équipes a permis le maintien d'un service de qualité et la gestion de nouveaux projets à l'échelle du Territoire dans un contexte toujours contraint par les restrictions sanitaires.

UNE CARTE UNIQUE ET UN CATALOGUE COMMUN DANS LES 4 VILLES DE BAGNEUX, CLAMART, FONTENAY AUX ROSES ET MALAKOFF À L'HORIZON FIN 2023

La modernisation des médiathèques se poursuit. En avril 2022, le projet d'un catalogue commun à l'ensemble des médiathèques intercommunales du réseau de Vallée Sud - Grand Paris a été lancé. Ce nouveau catalogue enrichi avec une carte unique pour nos 25 000 usagers devrait être opérationnel fin 2023-début 2024.

Chiffres clés 2021

Fréquentation des médiathèques-2021	Amplitudes horaires hebdo	Nombre d'adhérents actifs	Ouverture le dimanche	Superficie en m2	Nombre de places de consultation
BAGNEUX	27	3 430	Non	1 959	96
CLAMART	38	10 000	Oui	4 000	360
FONTENAY-AUX-ROSES	27	3 444	Non	2 064	219
MALAKOFF	31	4 447	Oui	2 000	211
TOTAL		24 638		10 023	886

Nombres de documents prêtés	BAGNEUX	CLAMART	FONTENAY-AUX-ROSES	MALAKOFF
DOCUMENTS	PRÊTS	PRÊTS	PRÊTS	PRÊTS
LIVRES	106 900	281 960	88 021	137 092
PÉRIODIQUES	9 258	17 309	9 150	7 279
DOCUMENTS AUDIO	7 609	21 491	10 880	13 544
DOCUMENTS VIDÉO	15 253	50 543	7 991	12 734
LOGICIELS, CD-ROM ET AUTRES	381	3 200	1 914	0
TOTAL	139 401	374 503	117 956	170 649

ANIMATIONS RÉALISÉES EN 2021	BAGNEUX		CLAMART		FONTENAY-AUX-ROSES		MALAKOFF	
	ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES	ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES	ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES	ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHÉES
PUBLIC JEUNESSE	53	1 466	33	615	111	1 676	44	470
PUBLIC SCOLAIRE	47	1 059	72	1 800	81	2 402	80	1 616
PUBLIC PÉRISCOLAIRE	5	65	14	250	-	-	7	70

Les temps forts 2021 dans les médiathèques du territoire

En plus d'une multitude de propositions régulières, - rendez-vous autour de la littérature ou de jeux de société, ateliers informatiques, club mangas pour les jeunes, séances de contes, expositions et ateliers créatifs -, les saisons des Médiathèques sont marquées par de nombreux temps forts ;

A Bagneux

Sont notamment à noter :

- › « **Voilà l'été !** » : l'opération estivale de la ville de Bagneux durant laquelle la médiathèque va à la rencontre des publics dans les parcs pour des jeux et des lectures, occasion de toucher des habitants ne connaissant pas la médiathèque ;
- › **La fête du cinéma d'animation**, en partenariat avec le théâtre Victor-Hugo, qui permet de réunir de nombreux participants autour de projections, conférences et exposition ;
- › Des jeux de piste et enquêtes à l'occasion d'Halloween ;
- › **Le festival Kalypso**, festival de danse hip-hop en Ile-de-France, auquel la ville et la médiathèque s'associent. Deux projections-rencontres ont été organisées par la médiathèque en lien avec le service jeunesse de la ville pour une soixantaine de spectateurs.

A Clamart

L'année 2021, qui n'a pas vu son public décroître malgré la pandémie, a aussi été l'occasion pour le réseau des médiathèques de Clamart de mettre en œuvre deux projets importants :

- › La création de la Mangathèque à la Médiathèque François Mitterrand qui a été accompagnée de la première édition du prix du Manga en partenariat avec les collèges de la Ville ;
- › L'ouverture de « La Petite Bibliothèque du Marché », un concept pensé pour aller à la rencontre des lecteurs sur le terrain. Cette expérience très concluante, pour le plus grand bonheur des parents, qui accueille de 30 à 50 enfants chaque samedi matin, devrait se déployer dans d'autres lieux de la Ville (Laverie, entreprises).

2021 a permis également d'officialiser deux opérations mises en œuvre pendant le confinement :

- › La mise en œuvre officielle du Prêt de Livres Numériques (2 500 prêts pour l'année 2021) accompagnée de rendez-vous dédiés et de nombreux prêts de liseuses ;
- › Lancement des « journées du numérique » avec prêts de jeux vidéo.

A Fontenay-aux-Roses



En 2021 a été déployée La Micro-Folie

MICRO-FOLIE - Implantation du dispositif Micro-Folie piloté par La Villette en partenariat avec Le Grand Paris, la DRAC.

Véritable tiers lieu la Micro-Folie fixe a été inaugurée en novembre 2021 à la Médiathèque de Fontenay-aux-Roses.

Chaque mois plusieurs animations mensuelles sont programmées pour enfants et adultes. Des objets 3D sont modélisés et imprimés sur place lors d'ateliers.

De nombreux partenariats sont développés avec les structures locales, sociales, culturelles... (théâtre, collège, écoles, accueils de loisirs...) A noter une sortie organisée avec les jeunes de la Ville dans un musée national à la suite d'une visite du musée numérique en partenariat avec l'espace Joséphine Baker.

Autres évènements marquants :

L'exposition des « incroyables vaisseaux » sculptés d'Olivier Duhec et les œuvres de Manchu qui ont rencontré un vif succès. Pour la première fois, l'exposition a été filmée afin que les visiteurs empêchés puissent la visiter virtuellement, voici les liens :

FB : https://fb.watch/3UMtMn6_5o/

YT : <https://www.youtube.com/watch?v=WBEaqWCD3GY>

LinkedIn : https://www.linkedin.com/posts/vallee-sud-grand-paris_expo-entre-science-et-fiction-manchu-et-activity-6771076126346485760-kKez

Twitter : https://twitter.com/vallee_sud/status/1365289038400401408

A Malakoff

Malgré les contraintes sanitaires, **la résidence de l'autrice-illustratrice Irène Bonacina**, a repris à la rentrée de septembre 2020, notamment avec la classe qu'elle suivait avant la crise sanitaire. La rencontre avec Adrien Parlange, qui s'annonçait comme un temps fort de la résidence, a été transposé en ligne, par un jeu de questions-réponses entre les 2 artistes sur leurs influences et leurs univers respectifs.

En partenariat avec la Direction des services culturels de Malakoff, l'exposition « **Transmettre un matrimoine** » a rencontré un vif succès : fragments d'une vie de femme de théâtre », par Jeanne Champagne et la compagnie Théâtre Ecoute. Jeanne Champagne, présente tout au long de l'exposition, a également proposé des visites guidées et ateliers d'écriture.

Et enfin *Livres en plein air* a pu avoir lieu le dimanche 9 mai. La médiathèque était co-organisatrice de cet événement à l'initiative de la Direction des services culturels de Malakoff. Au programme : débats, séances de dédicaces (40 autrices et auteurs présents), ateliers, contes et lectures musicales, dans le cadre bucolique du Parc Léon-Salagnac et sous un soleil radieux. Le public a largement répondu présent.

En conclusion le dynamisme des équipes et leur grande inventivité a permis le maintien d'un service de qualité et la gestion de nouveaux projets à l'échelle du Territoire dans un contexte inédit et difficile.





LES THÉÂTRES

Vallée Sud - Grand Paris accueille 7 théâtres sur son Territoire et participe à leur financement. Vallée Sud-Grand Paris gère directement les théâtres Victor Hugo à Bagneux et Jean Arp à Clamart. Les autres structures sont gérées par des associations, excepté le Théâtre des Sources à Fontenay-aux-Roses qui revêt la forme d'un établissement public administratif. Parmi ces structures, quatre accueillent des salles de cinéma. C'est notamment le cas des deux théâtres gérés en régie directe par Vallée Sud - Grand Paris.

Les théâtres Jean Arp et Victor Hugo mènent quatre types d'activités : la diffusion de spectacles vivants, de production de spectacle, d'enseignement et de médiation culturelle.

Chiffres clés 2020 - 2021

Théâtres 2019 - 2020	Superficie en m2	Nombre de places théâtre	Nombre de spectacles	Nombre de spectateurs
BAGNEUX	150	648	39	7 224
CLAMART	150	648	86	15 418
TOTAL	300	1296	125	22 642

Théâtre Jean Arp à Clamart

Le Théâtre Jean Arp de Clamart a été reconnu en juillet 2010 par la Drac comme Scène conventionnée pour les Arts de la marionnette, le Théâtre d'objet et autres formes mêlées. Son re-conventionnement est en cours pour l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national - art et création » pour les arts de la marionnette.

Le Théâtre Jean Arp propose une programmation pluridisciplinaire (théâtre, chanson, musique, marionnette, cirque, danse).

La programmation du Théâtre Jean Arp est reconnue pour la production et la diffusion de spectacles de théâtre de marionnettes et de théâtre d'objets aussi bien en salle que dans l'espace public. Cette double particularité fait du Théâtre Jean Arp un équipement remarqué par les professionnels. Situé dans le même bâtiment, le Cinéma Jeanne Moreau est classé Art et essai, et labellisé Jeune public. Il propose trois à quatre films par semaine, et entre 20 et 25 séances par semaine en séances tout public.

Le dispositif d'éducation à l'image à destination du public scolaire comporte 20 séances par saison pour les écoles élémentaires, les collèges et les lycées.

Le théâtre Jean Arp a rouvert ses portes en mars 2021 après deux années de fermeture pour cause de travaux bloquant l'accès aux salles, et pour des raisons sanitaires ayant entraîné la fermeture des théâtres et cinémas.

Depuis septembre 2021, la fréquentation a progressivement retrouvé un niveau convenable. C'est entre 25 et 30% du public qui n'est pas revenu à la suite de la crise sanitaire.

SAISON 2021/2022

Après 2 années de travaux aux environs de l'équipement (marché de Clamart) et une crise sanitaire sans précédent, le Théâtre Jean Arp a rouvert progressivement ses portes au public à partir de mars 2021.

Dans le même temps a été mis en route le projet de fusion des théâtres de Châtillon et Clamart, qui regroupera les activités des deux théâtres sous un seul projet artistique dès la saison 2022 / 2023. Christian Lalos a été nommé directeur du Théâtre Jean Arp et a pris ses fonctions en juin 2021, avec la mission de fusionner les activités des théâtres de Châtillon et de Clamart dans un seul et même projet artistique dès la saison 2022 / 2023.

SOUTIEN AUX COMPAGNIES

- › **Durant la saison 2021 / 2022, la Compagnie Estrare a été l'artiste associé au Théâtre Jean Arp**, qui a donné ainsi une forte visibilité aux activités de la compagnie : diffusion de 3 spectacles, ouverture d'un atelier de théâtre pour les adultes, actions culturelles en milieu scolaire.
- › **Au cours de la saison 2021 / 2022, trois compagnies ont été retenues** pour soutenir leurs projets de création pour la saison 2022 / 2023 :
 - › La Compagnie Toda Via Teatro
 - › La Compagnie Art & Acte
 - › La Compagnie Boom

Les trois projets sélectionnés sont des spectacles de théâtre de marionnettes, entrant ainsi dans la continuité du projet artistique qui caractérise le théâtre Jean Arp depuis les années 1990.

LA SAISON ARTISTIQUE

86 spectacles ont été diffusés au cours de la saison 2021/2022.

- › Saison théâtrale : 44 spectacles,
- › Nuit de la marionnette : 16 spectacles,
- › Fête des Petits pois : 22 spectacles,
- › Théâtre de verdure : 4 spectacles.

Le Théâtre Jean Arp a produit la fête de la musique sur le parvis du théâtre, avec la programmation de 4 concerts et environ 400 personnes. Le théâtre a accueilli 15418 spectateurs aux représentations en salle au Théâtre Jean Arp pour 144 levers de rideaux.

NUIT DE LA MARIONNETTE

Le premier temps fort de la saison, avec « La 11ème Nuit de la marionnette », moment emblématique de la programmation du Théâtre Jean Arp, a eu lieu le 12 mars, en partenariat avec le Conservatoire Henri Dutilleux. Les 16 spectacles programmés entre 19 heures et 7 heures du matin attirent toujours un public assez large. Cette saison, un public plus jeune a été au rendez-vous.

FESTIVAL MARTO

Du 10 au 26 mars, la 22ème édition du Festival MARTO a programmé 40 représentations de 17 spectacles et 3 expositions dans les 9 villes du département des Hauts-de-Seine. Ce festival est entièrement dédié aux arts de la marionnette et du théâtre d'objet.

LA FETE DES PETITS POIS

Le samedi 25 juin, trois défilés, emmenés par 3 fanfares dans les rues de la ville de Clamart ont convergé vers le Parc Forestier. La compagnie Transe Express avec son spectacle « Mù » a clôturé la fête en transportant le public haut dans le ciel. Environ 5000 personnes ont participé aux 35 représentations des 21 spectacles de théâtre de rue, présentés dans les différents quartiers de la ville.

Théâtre Victor Hugo à Bagneux

Nous avons accueilli **39 spectacles** et **7 224 spectateurs** pour une jauge de 12 962,

En prenant la saison de référence 2018/2019 (saison pleine avant covid) : **33 spectacles - 6261 spectateurs** pour une jauge de 11556,

Malgré toutes les difficultés de la période, il faut noter que nous avons retrouvé les chiffres d'avant covid,

Recettes billetterie 2021/2022 : **44 447€**,

Recettes billetterie 2018 / 2019 : **50 192€**,

Concernant le **cinéma** nous avons accueilli : **5580 spectateurs** pour **55 films** / Recettes de billetterie : **15825.5€**

LES ACTIONS CULTURELLES

Le Théâtre Victor Hugo attache autant d'importance à la venue aux spectacles qu'aux moyens à mettre en œuvre pour faire partager ce plaisir par toutes et tous et ce, dès le plus jeune âge. Les actions culturelles font part égale avec la programmation des spectacles. Cette année, la médiation artistique et culturelle s'est articulée autour de plusieurs projets.

Le théâtre accueille une Compagnie en résidence artistique longue durée en direction des élèves de Bagneux : le Collectif Label Brut - 1 Cie associée au théâtre en direction du Tout public. Ces deux compagnies sont associées au TVH pour 3 ans.

PROJETS AVEC LES ÉCOLES

« **1 histoire d'argent ... ou 5 ou 10 ou 1000** » / Avec le Collectif Label Brut et l'école Paul Eluard

Pour sa deuxième année en résidence longue, le collectif Label Brut travaille sur un parcours artistique donnant lieu à un spectacle 1 histoire d'argent ...

ou 5 ou 10 ou 1000 avec deux classes de CM1 de l'école Paul Eluard à Bagneux. Ce projet a exploré plusieurs disciplines et les divers métiers du spectacle.

-) **Une phase "découverte"** a débuté en février avec quatre rencontres/métiers par classe,
-) **Une phase de "construction"** s'en est suivie d'avril à juin. Au programme, atelier d'écriture à partir de l'imaginaire collectif et individuel qu'évoque « l'argent »,
-) **Une semaine de résidence au théâtre** a lieu du 13 au 17 juin avec les élèves et le collectif afin d'expérimenter les réelles conditions d'une résidence artistique au plateau dans un théâtre et mettre en lumière concrètement ce qu'ils ont construit en atelier,
-) Le spectacle a eu lieu le 17 juin u Théâtre Victor Hugo devant les parents et les autres classes de l'école Paul Eluard,
-) Au total, environ **125 h d'intervention sur l'année, pour 50 enfants d'une école.**

« LA SEMAISON : UNE SAISON DE THÉÂTRE » / AVEC LE COLLÈGE HENRI BARBUSSE

Ce dispositif PACTE est porté depuis 3 ans par un enseignant du collège Henri Barbusse, Nicolas Servissolle. Il s'agit d'un parcours artistique complet qui touche environ 86 élèves du collège (5e,4e,3e + la classe à Projet Théâtre du collège).

-) 36h d'ateliers réguliers tout au long de l'année et travail de création au plateau avec François Lamotte,
-) 20h d'ateliers de création de costumes avec Pascale Paume,
-) Création d'un spectacle qui a été joué sur la scène du TVH en juin,
-) Une résidence d'artistes en immersion d'une semaine (35h) au collège avec la Compagnie F.O.U.I.C,
-) Des temps de rencontre/métier et expérimentation d'une pratique avec 2 Compagnies,
-) Sorties spectacles accompagnés d'une médiation,
-) Visites du théâtre pour les élèves accompagnés de l'équipe du TVH.

« LE CABARET DU GRAND JACQUES »

“Le cabaret du Grand Jacques” est une création à partir de l'univers de Jacques Brel, du cabaret et de la chanson française à travers les pratiques du chant, de la musique et de la mise en espace pour 4 classes de 6ème, 4ème, 5ème et 3ème.

- › 40h d'ateliers réguliers avec Dimitri Doré,
- › Sorties spectacles accompagnées d'une médiation,
- › Visites du théâtre pour les élèves accompagnés de l'équipe du TVH,
- › Partenaires du projet : Maison de la Musique et de la Danse.

« ENTRE FICTION ET RÉALITÉ » / AVEC L'ÉCOLE MAURICE THOREZ

Deux classes de CM1 de l'école Maurice Thorez ont exploré à travers ce parcours artistique, le thème de la fiction/réalité (partenariat avec la Ville de Bagneux).

- › 10h d'ateliers réguliers avec François Lamotte,
- › 30h d'ateliers de mars à juin avec la Cie Mangano-Massip,
- › Résidence d'artiste d'une semaine (35h) à l'école avec la Compagnie la Rousse,
- › Restitution en juin devant les parents et classes de l'école,
- › Sorties spectacles accompagnées d'une médiation,
- › Visites du théâtre pour les élèves accompagnés de l'équipe du TVH.

« LE ROI LION » AVEC L'ÉCOLE NIKI DE SAINT-PHALLE

Une classe de CM1 et une de CM2 de la nouvelle école Niki de Saint-Phalle expérimentent avec la Compagnie Roule Ta Bosse, l'adaptation de la célèbre comédie musicale du Roi Lion. (Dispositif PACTE et partenariat avec la ville de Bagneux).

- › 31h d'ateliers réguliers de construction de février à juin (décor, costumes, scènes...),
- › Restitution en juin devant les parents et classes de l'école,
- › Sorties spectacles accompagnées d'une médiation,
- › Visites du théâtre pour les élèves accompagnés de l'équipe du TVH.

“TOUS EN SCÈNE” / 5 ITINÉRAIRES CULTURELS POUR 4 ÉCOLES DE BAGNEUX

Ces itinéraires accompagnent les élèves à la découverte du spectacle vivant par des rencontres privilégiées avec les œuvres et avec des artistes. Sont proposés dans ces parcours, des ateliers de pratiques artistiques visant à développer leur imaginaire à travers le jeu théâtral, travailler sur la confiance en soi et s'exprimer face aux autres en utilisant la parole et le corps, coopérer et réaliser un projet collectif. Ce type de parcours peut venir en accompagnement d'un projet de classe ou d'école. Au total, 139 heures d'interventions artistiques dans 5 écoles pour 12 classes d'élémentaires, soit 300 enfants.

POUR LES BÉBÉS - TOURNÉE EN CRÈCHE DE L'ÉCHOS DU SILENCE / AVEC LA CIE Ô BRUIT DOUX

Le TVH défend depuis longtemps les spectacles spécialement créés pour la petite enfance dit “très jeune public” et met en place une tournée du spectacle L'Écho du silence de la Cie Ô Bruit Doux dans trois structures dédiées à la petite enfance de Bagneux du 09 au 11 février 2022. Ce spectacle a profité à 117 enfants (12 à 36 mois) et 55 assistantes maternelles, parents et personnels des structures.



LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

Outre l'objectif lié à l'apprentissage de la natation et à la pratique sportive, les piscines représentent un élément d'attractivité pour l'installation de nouveaux habitants, facteur d'amélioration de la qualité de vie. Les piscines jouent également un rôle majeur en termes de santé et de sécurité publiques à l'occasion des épisodes de canicules.

L'année 2021 a été marquée par la continuité de la pandémie mondiale qui avait débuté en 2020. Les piscines sont restées ouvertes pendant toute l'année 2021, mais avec des restrictions d'accès.

Seuls les publics considérés comme prioritaires (personnes porteuses d'un handicap, d'une maladie chronique ou d'une affection de longue durée, athlètes de haut niveau et professionnels ayant besoin de maintenir leur capacité physique comme les maîtres-nageurs sauveteurs, les pompiers, les forces de l'ordre...), ont eu accès à nos piscines pendant cette période sur présentation d'un justificatif médical ou professionnel.

Dans le cadre de la protection de nos agents et de nos usagers, une certification a été engagée en 2020 auprès de la société SOCOTEC et elle a continué à être menée en 2021. Le territoire Vallée Sud - Grand Paris est donc la 1ère agglomération certifiée en management du risque sanitaire en France.

En 2021, Vallée Sud - Grand Paris a géré en régie directe 9 piscines. Les pratiques dans chaque piscine ont été étudiées, et une charte avec des pratiques communes à l'ensemble des piscines de VSGP a été mise en place en septembre 2019. L'ensemble des équipements a permis d'accueillir 618 946 baigneurs en 2021. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de 2020 (562 623) en raison de l'ouverture aux publics prioritaires pendant toute l'année 2021.

Chiffres clés 2021

Piscines-2021	Nombre		Heures d'ouverture hebdomadaire- hors vacances scolaires			Activités spécifiques	Nombre de bassins
	Entrées	Abonnements	Au public	Aux scolaires	Aux associations		
PISCINE DE FONTENAY-AUX-ROSES	25 823		33	20	28	Hamam, Sauna Jacuzzi , Plongeoir	1 bassin de 25 M
STADE NAUTIQUE DE CHÂTILLON-MALAKOFF	91 411		70	20	38	Hamam Sauna Fitness	5 bassins : 1 bassin olympique 50 M, 1 bassin de 25 M, 1 fosse de plongée/ plongeon, 1 bassin d'apprentissage, 1 bassin ludique, 1 bassin réception toboggan
PISCINE DES BLAGIS À SCEAUX	10 0521	6 086	48	27	19	RAS	3 bassins : 1 bassin 25 M, 1 bassin apprentissage, 1 bassin aquagym
PISCINE DE CLAMART	116 058	312	66	17,5	78	Hamam Sauna Splash Pad	4 bassins : 2 bassins de 25 M, 1 bassin ludique, 1 pataugeoire
PISCINE DE BAGNEUX	45 406	1 196	37,5 à 41,5 de mai à septembre	17	33	Hamam Sauna Plongeoirs	3 bassins : 1 bassin de 25 M, 1 bassin d'apprentissage, 1 pataugeoire
PISCINE DU HAMEAU AU PLESSIS-ROBINSON	47 774	1 104	32	20	50	Sauna	2 bassins : 1 bassin de 25 M, 1 bassin d'apprentissage
CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD À ANTONY	74 960	1 040	84	20	20	Sauna, hamam	2 bassins : 1 bassin de 25 M et 1 bassin d'apprentissage
LIONEL TERRAY À ANTONY	48 260	0	35	16	45	hammam	2 bassins : 1 bassin de 25 m 1 bassin d'apprentissage
AQUAPOL DE MONTROUGE	96 526	566	45	21,5	Bassin: 42 Dojo: 54	Hamam, sauna, fitness, dojo	3 bassins: 1 bassin de 25X15, 1 bassin ludique 1 pataugeoire 1 bassin ludique avec jets d'eau 1 pataugeoire
TOTAL	1 232 900						

En 2021, Vallée Sud - Grand Paris a poursuivi ses partenariats avec des établissements du territoire pour donner accès à ses piscines à des publics fragilisés (personnes ayant un handicap, seniors ...) : le partenariat consiste en des prêts à titre gracieux de locaux ou de lignes d'eau et il a vocation à se développer dans les années à venir.

Enfin, 4 piscines du Territoire proposent des abonnements annuels, offrant la possibilité de pratiquer une activité par jour parmi l'ensemble des activités proposées : aquagym, aqua fitness, aqua bike, circuit d'aqua training.

Les projets à l'échelle du Territoire

Participation au Téléthon

L'état de la situation sanitaire au cours de l'année 2021 n'a pas permis d'organiser l'opération Téléthon sur les piscines de Vallée Sud - Grand Paris.

Groupe de travail Accueil et Hygiène

Finalisation du groupe de travail sur l'accueil et l'hygiène dans les piscines de Vallée Sud Grand Paris, avec la production d'un plan précis à mettre en œuvre pour assurer une qualité de service et un confort des usagers et des agents (bonnes pratiques, sécurité, matériel nécessaire, procédures...)

Analyse d'eau bassin

Reprise en interne des analyses réglementaires d'eau des bassins (celles du matin), quotidiennement, depuis le 1er novembre 2021.

La natation scolaire

La piscine de Bagneux a accueilli 11 écoles élémentaires, 4 collèges et 2 lycées et organisé des activités de familiarisation avec le milieu aquatique pour les grandes sections de maternelles durant le mois de juin.

La piscine de Clamart a accueilli 4 collèges, 1 lycée, 10 écoles élémentaires de Clamart et 2 écoles primaires de Chatenay-Malbry.

La piscine de Fontenay-aux-Roses a accueilli 7 écoles élémentaires et un collège.

La piscine du Plessis-Robinson a accueilli 7 écoles primaires, 8 écoles maternelles et 2 collèges.

Le stade nautique de Châtillon-Malakoff a accueilli 15 écoles maternelles publiques, 12 écoles primaires publiques, 4 collèges publics, 1 école élémentaire privée et un collège privé.

La piscine des Blagis à Sceaux a accueilli 5 collèges, 2 lycées et les écoles élémentaires de Sceaux, Bourg-la-Reine et Chatenay-Malbry.

La piscine de Montrouge a accueilli 4 collèges dont 1 privé, 9 écoles primaires dont 2 privées et 8 maternelles de Montrouge.

Le Centre Aquatique Pajeaud a accueilli 2 collèges dont 1 lycée ainsi que 8 écoles primaires

La piscine Lionel Terray accueilli 2 collèges et 8 écoles primaires

Les temps forts 2021 dans les équipements aquatiques :

Piscine Lionel Terray à Antony

-) Ouverture durant toutes les vacances scolaires de Noël et les jours fériés
-) Nouveau Club remplaçant le Club Antony Natation devenu Phoenix Natation
-) Aide Financière au club par le biais d'achat de matériels pédagogiques (palmes, cage de rangement, matériel de musculation et d'entraînement) qui servent aussi à la natation scolaire pour un budget de 7000€.
-) Reprise ou création du club Waterpolo qui ne fait plus partie de Phoenix natation
-) Réorganisation complète et changement des bureaux de la Direction
-) Mise en place nouvelle signalétique de consignes de sécurité VSGP

- › Mise en place d'un bureau à disposition des agents avec ordinateur et accès internet
- › Trotinette pour déplacement mise à disposition des agents
- › Peinture vestiaires + bassin + bureau Direction refaite + locaux du personnel + salle de réunion
- › Construction d'un espace repas (cuisine) dans le local MNS
- › Réorganisation infirmerie et matériel neuf

Centre aquatique Pajeaud à Antony

- › Accueil femmes enceintes grâce à l'intervention d'une sage-femme
- › Mise en place de stages de natation pour les enfants entre 6 et 12 ans sur toutes les vacances scolaires (petites et grandes),
- › Formations MNS sur l'AquaHandi (Aquagym pour les personnes porteuses d'un handicap) ,
- › Mise en place d'un stage de natation pour les enfants lors des vacances de la Toussaint,
- › Formation Management pour les chefs de service y compris le Directeur,
- › Ouverture sur des nocturnes lors des canicules à l'été 2020,
- › Investissement dans du matériel de nettoyage (petites auto-laveuses, brosses électriques pour nettoyage des parois de douches),
- › Mise en place d'un espace commun de vie pour la prise de repas et la détente des agents,
- › Refonte complète du local de repos des agents polyvalents (achat de canapé, armoires, tables, plantes),
- › Mise en place d'un poste de travail (avec ordinateur) dédié aux agents pour la révision de leurs fiches produits, pause des congés etc...
- › Création de l'espace vert à l'entrée de la piscine avec l'aide de la ville pour un améliorer l'accueil des visiteurs.

- › Mise en place nouvelle signalétique de consignes de sécurité Vallée Sud - Grand Paris
- › Trotinette pour déplacement mise à disposition des agents
- › Reprise carrelage local pédagogique + local technique petit bassin remonté
- › Peinture toilettes accueil + local pédagogique
- › Mise en place éclairage tamisé dans sauna
- › Sono réparée avec mise en place d'une climatisation

Piscine de Bagneux

- › **Ecole de natation de VSGP** : mise en place de séances de natation pour les enfants de 6 à 12 ans tous les samedis après-midi. Le cycle de natation est découpé en 15 séances qui ont chacune un thème de travail (les entrées à l'eau, les immersions, les équilibres, la propulsion).
- › **Natation maternité** : Les samedis matin, des cours pré et post natal sont dispensés avec la présence d'une sage-femme et d'un MNS. Le but de ses cours étant une préparation corporelle à la naissance et une remise en forme en postnatal.
- › **Public présentant un handicap** : Mise en place de séances d'activités aquatiques (aquagym, aquabike, parcours de motricité) à destination d'un public handicapé en partenariat avec le CATT (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) de Bagneux-Chatillon
- › **Formation Handisport** : mise en place de plusieurs sessions permettant aux MNS de se former à l'enseignement et l'animation des activités aquatiques en direction des personnes (enfants et adultes) en situation de handicap.
- › **Aquanight** : Tous les vendredis soir, les MNS proposent et encadrent une activité. Ces activités sont à chaque fois différentes et parfois transversales (aqua boxing ; initiation au plongeon ; aqua dance ; aqua relaxation ; aqua palmes ; waterpolo ; ...)

- › **Location aquabike libre** : Les mercredis et les samedis après-midi en période scolaire et tous les jours pendant les vacances, possibilité de louer des vélos pour 30 minutes dans le bassin d'initiation. Cela permet aux usagers qui ne souhaitent pas s'inscrire aux cours à l'année de pouvoir quand même profiter des vélos.
- › **« J'apprends à nager »** : en partenariat avec le service des sports ; Le but est de permettre aux enfants, ne sachant pas nager du quartier de la Pierre Plate, d'approfondir les enseignements. Ces séances sont en continuité avec l'enseignement de la natation scolaire.
- › **Structure gonflable et plongeoirs** : les enfants peuvent profiter tous les week end de la structure gonflable pendant des temps définis. Les plongeoirs de 1m et 3m sont aussi ouverts à tous alternativement avec la structure gonflable.

Piscine de Clamart :

- › **Public présentant un handicap** : Développement du réseau Handi-Inclusion avec la ville de Clamart, afin d'optimiser les actions mises en place sur la commune et faciliter les échanges et l'organisation. Ainsi que la continuité dans la mise en place de séances d'activités aquatiques (aquagym, parcours de motricité...) en partenariat avec le CDH 92.
Accueil de 4 centres de personnes handicapées sur le temps scolaire.
- › **Formation Handisport CQH** : Mise en place d'une session permettant aux MNS de se former à l'enseignement et l'animation des activités aquatiques en direction des personnes (enfants et adultes) en situation de handicap.
- › **Formation des enseignants** : Mise en place d'une session de formations à destination 30 professeurs des écoles (élémentaires et maternelles) le 29/09 à la piscine de Clamart de 13h30 à 16h30. Passage de l'« aisance aquatique » et de l'ASSN + 4 ateliers + débriefing de fin de séance.
- › **Clamart Plage** : La manifestation Clamart Plage s'est tenue cette année tout autour et à l'intérieur de la piscine, du 24 juillet au 15 août 2021 inclus.

Nous avons enregistré 9120 « entrées Clamart Plage ». Découverte de notre établissement et ses spécificités à un grand nombre de nouveaux usagers mais également continuer à accueillir nos habitués. Dans l'ensemble cela s'est très bien déroulé, et nous n'avons pas eu d'incident majeur à déplorer.

- › **Été 2021** : Retour à une saison d'été quasi normale avec réouverture sur des horaires élargis. Adaptation rapide à la mise en place du Pass sanitaire fin juin 2021 (smartphone pour contrôle)
- › **Matériel interne pour les agents à destination des agents** : Nouvelle fontaine à eau dans la salle de réunion
Achat d'une nouvelle machine pour le nettoyage des locaux, la rotowash
- › **Travaux pour le confort des usagers** : Reprise entièrement de la peinture des vestiaires collectifs ainsi que sur une partie de la hall bassin.
Pose d'une résine de peinture sur l'extérieur des cabines des vestiaires publics
Pose de panneaux général d'informations à destination des usagers
Remise en service de la chaudière à bois, après les travaux sur le silo à bois (vis, bois, accès...)
- › **Compétitions** :
 - Octobre : Compétition interclub natation.
 - Novembre : Compétition régionale de hockey subaquatique + Compétition interclub natation.
 - Décembre : Compétition régionale de plongée et apnée
- › **Fermeture de la piscine du Plessis Robinson** : Anticipation sur le relogement des activités, des associations et des scolaires du Plessis Robinson, sur la piscine de Clamart, suite à la fermeture programmée de la piscine du Hameau à l'été 2022.
- › **Divers** : Participation du mars à mai 2021 des agents de la piscine au centre de vaccination de Clamart (2 à 3 agents par semaine mis à disposition pour l'accueil)
Organisation de stages d'apprentissage natation ainsi que des cours

d'aquagym pendant les vacances en juillet et les deux semaines des vacances de la Toussaint

Formation de tous les agents de la piscine : habilitation électrique (dernier trimestre 2021).

Stade nautique de Châtillon-Malakoff

- › Partenariat avec les écoles 100 classes maternelles et élémentaires accueillies (public et privé) dont 34 classes suivies par les MNS du SNCM au bassin Jean Jaurès (Malakoff) et 18 classes suivies par les MNS du SNCM au bassin Langevin Wallon (Châtillon).
- › Retour à une saison d'été quasi normale avec réouverture du bassin de plein air dès fin mai 2021 sur des horaires élargis suite au démontage de la bulle dans un cadre sanitaire permettant l'ouverture au public des équipements sportifs de plein air. Adaptation rapide à la mise en place du Pass sanitaire fin juin 2021 (smartphone pour contrôle)
- › Participation du mars à mai 2021 des agents du Stade Nautique au centre de vaccination de Châtillon-Malakoff (2 à 3 agents par jour mis à disposition pour l'accueil)
- › Mise à jour du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours du Stade Nautique
- › Modification du fonctionnement du Stade Nautique en septembre 2021 pour augmenter largement les horaires d'ouverture au public. Ouverture du bassin olympique en plein air toute l'année (280 % de temps d'ouverture supplémentaire du lundi au vendredi). Réorganisation de l'accueil des clubs pour permettre aux groupes de jeunes enfants d'être accueillis dans les bassins intérieurs.
- › Modification de la grille des cours de l'école de natation pour faciliter l'apprentissage de la natation des jeunes enfants (4 ans), augmenter l'offre de cours les samedis matins pour satisfaire la demande.
- › Organisation de stages d'apprentissage natation vacances en juillet et les deux semaines des vacances de la Toussaint.
- › Création d'une matinale à 7h le jeudi matin.
- › Changement de la chaudière en panne, réparation de canalisations

de chauffage et mise en place de filets de protection sur le plafond.

- › Formation de tous les agents du SNCM au maniement extincteur (juin 2021) et habilitation électrique (dernier trimestre 2021).
- › Formation d'un apprenti et recrutement en novembre 2021 de ce dernier pour un contrat à temps plein.

Piscine de Fontenay-aux-Roses

- › Activités apprentissage de la natation enfants et adultes toujours un succès pendant les vacances
- › Ouvertures en nocturnes lors des journées de canicules
- › Tous les lundis de 13h30 à 15h30 pendant les vacances scolaires : partenariat avec la ville de Fontenay aux Roses, Multisports : activités natation, plongeon, water-polo, parcours aquatique, avec les enfants de la ville
- › Investissement dans du matériel : matériel pédagogique pour la natation scolaire
- › Formations : formation management pour la directrice de la piscine, et une formation handicap pour les maîtres-nageurs

Piscine du Hameau au Plessis-Robinson

La crise sanitaire a entrecoupé l'année de périodes de fermetures ou d'ouvertures à des publics spécifiques.

- › **Matinales Public** - mise en place depuis le 1er septembre 2019
- › La mise en place des matinales a permis à des usagers de venir nager régulièrement en période scolaire, le mardi et jeudi de 7h00 à 8h30 et ouverture le mercredi matin suite au passage de la semaine scolaire à 4 jours.
- › **Baby-Club** création d'un créneau Jardin Aquatique (enfant de maternelle) : Le créneau Jardin Aquatique a permis de faire la jonction entre l'activité bébés nageurs et l'école de natation. Ainsi, les enfants peuvent continuer leur familiarisation et l'apprentissage de la natation.

- › **Activité familiale** de découverte du milieu aquatique entre parents et enfants.
- › **Aqua-seniors, Aquagym et Tickets Sports.**
Animations organisées par le Service des Sports de la ville du Plessis-Robinson et encadrées par les Educateurs Sportifs de la piscine du Hameau
 - Aquagym séniors : 3 créneaux hebdomadaire (mardi, jeudi, vendredi)
 - Aquagym : 1 créneau hebdomadaire (vendredi midi)
 - Tickets Sports : stage sportif organisé par le Service des Sports durant les vacances de printemps.
- › **Olympiades Scolaires** : Les Olympiades sont une collaboration avec le service des Sports de la ville du Plessis-Robinson et de l'Education Nationale, des animations multisports dont une activité piscine encadrée par les Educateurs Sportifs de la piscine du 21 juin au 29 juin 2021.
- › **Plessis Plages** : Accueil du public Robinsonnais au sein de la structure (solarium) à titre gratuit. L'évènement n'a pas eu lieu sur la piscine en 2021 mais les Robinsonnais avaient l'accès gratuit à la piscine. 4 barbecues sur les 3 dernières semaines de juillet et la 1ère d'août ont été réalisés les vendredis soir.
- › **L'annonce de la fermeture de la piscine du Plessis-Robinson** : En décembre 2021 a été annoncé la fermeture définitive de la piscine.
- › **Divers** : Participation du mars à mai 2021 des agents de la piscine au centre de vaccination de Chatenay-Malabry (2 à 3 agents bassin ou polyvalent par semaine mis à disposition pour l'accueil)
Formation de tous les agents de la piscine : habilitation électrique (dernier trimestre 2021).

Piscine des Blagis à Sceaux

- › Nager à contre cancer en avril ; La situation sanitaire n'a pas permis la mise en place de cette manifestation
- › Stages Multisports organisés avec la Mairie de Sceaux lors des petites vacances ; En 2020, ce stage n'a pas été organisé par la Mairie de Sceaux
- › Organisation de l'espace famille tous les samedis ; L'espace famille est organisé les samedis. Nous avons rarement ouvert la piscine ce jour en lien avec le contexte sanitaire - ce qui a donc limité l'organisation de cette activité.
- › Mise en place d'un nouveau projet pédagogique pour la natation scolaire ;
- › Mise en place de bonnets de couleurs spécifiques par groupe d'enfants scolaires pour améliorer leur sécurité ;
- › 4 ouvertures supplémentaires liées à la canicule avec l'organisation d'1 séance de baptêmes de plongée par le club BELUGA ; Pas d'ouverture supplémentaire en 2020 à la piscine des Blagis
- › Formation management pour les directeurs des piscines et les chefs de bassins ;
- › Formation MNS pour l'encadrement des personnes en situation de handicap ;
- › Inauguration de l'activité cardiotraining, désormais également proposée durant le temps du midi (2 fois par semaine). A midi, nous proposons la gym tonic qui attire plus de monde que le cardiotraining
- › Certification SOCOTEC - management du risque
- › Travaux
- › Reprise de la peinture des goulottes des bassins et dans les vestiaires collectifs
- › Travaux concernant le dégorgement et la reprise du carrelage dans les pédiluves du solarium

- › Renouveau d'une partie des douches au R.D.J. et au R.D.C.
- › Reprise des joints du carrelage dans les pédiluves des douches collectives
- › Réparation des bancs en bois et application de vernis sur les 3 bassins
- › Passage de la Commission de Sécurité
- › Relamping / passage en led sur le bassin ludique
- › Divers : Mise en place du Pass Sanitaire en juin 2021 avec contrôle via smartphone, Formation électrique pour l'ensemble du personnel de la piscine, Formation de l'ensemble des agents techniques concernant le savoir-faire dans le domaine des analyses de l'eau des bassins, participation des agents de la piscine au centre de vaccination au printemps 2021.

Piscine Aquapol de Montrouge

- › **Ouverture nocturne plan canicule ;**
- › **Dimanche matin nage contre le cancer;**
- › **Accueil et encadrement EMS ;**
- › **Formation management** pour les directeurs des piscines et les chefs de bassins ;
- › **Formation MNS** pour l'encadrement des personnes en situation de handicap ;
- › **Mise en place d'un nouveau projet pédagogique** pour la natation scolaire ;
- › **Aquapol Party**
- › **Certification SOCOTEC** - management du risque
- › **Traitement d'eau délégué à ENGIE** depuis le 1er avril 2021.

En 2022 : Démarrage des chantiers pour deux nouveaux équipements aquatiques.

La Piscine du Hameau au Plessis-Robinson et le Stade Nautique Châtillon Malakoff, équipements anciens et vétustes, on atteint leurs limites fonctionnelles et ne correspondent plus aux attentes des usagers.

Vallée Sud - Grand Paris, en accord avec les villes, a lancé un programme de démolition/reconstruction de ces équipements qui feront place à de nouveaux bâtiments exemplaires en matière de développement durable et de consommation énergétique.

Les deux piscines ont été fermées à l'été 2022, les travaux de démolition seront entamés à l'automne.

Pendant la durée des travaux, Vallée Sud - Grand Paris a organisé le redéploiement des activités dans les autres équipements territoriaux assurant ainsi :

- › Le maintien de l'apprentissage scolaire de la natation
- › Le relogement des associations et clubs sportifs
- › L'ouverture de nouveaux créneaux au public.

Des travaux de rénovation sont également prévus à l'Aquapol de Montrouge, nécessitant la fermeture de l'établissement pendant 6 mois. Toutes les dispositions ont été prises pour accueillir les usagers de cette piscine dans d'autres équipements territoriaux.





LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

DEVELOPPEMENT DURABLE

POLITIQUE DE LA VILLE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

MISSION FONDS EUROPEENS

LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION
ET DE COORDINATION (CLIC)

DEVELOPPEMENT DURABLE

La finalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)



PCAET
Vallée Sud
Grand Paris

La démarche du PCAET a débuté dès 2018 à Vallée Sud - Grand Paris avec la rédaction du diagnostic, du rapport stratégique, et la concertation du public en amont menée en 2020. Plusieurs phases ont eu lieu courant 2021 dans le cadre de la finalisation de la rédaction du PCAET :

Arrêt du projet en juin 2021 :

Après avoir consulté en amont les habitants, les associations environnementales du territoire via les ateliers thématiques de concertation (les replays sont disponibles sur le site internet de Vallée Sud - Grand Paris : <https://www.valleesud.fr/fr/actualites/climat-air-energie-participez-aux-ateliers-mis-en-place-par-le-territoire>), toutes les directions de l'EPT ainsi que les 11 villes ont été consultées afin de finaliser les documents du PCAET au premier semestre 2021. Ces derniers ont par la suite été arrêtés en Conseil de territoire à l'unanimité le 29 juin 2021.

Phase de procédures réglementaires :

Le projet arrêté en Conseil territorial a été envoyé aux entités délibérantes durant l'été pour avis. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale ainsi que la Métropole du Grand Paris ont rendu leurs avis en octobre 2021. Ces derniers ont évalué tous les documents du projet avec une insistance sur les objectifs et l'évaluation environnementale de celui-ci. De manière globale et synthétique, les avis rendus félicitent l'ambition environnementale importante de l'EPT. La plupart des recommandations concernent la méthodologie de réalisation des documents. Un mémoire en réponse a été réalisé en réponse de l'avis de l'autorité environnementale, et se trouve en ligne sur le site internet de Vallée Sud - Grand Paris.



Les documents du projet de PCAET ont par la suite été mis en ligne sur le site internet afin que les habitants puissent en prendre connaissance et donner leur avis via un formulaire dédié à cette concertation numérique. 102 personnes ont participé à la consultation entre le 1er décembre 2021 et le 16 janvier 2022, recueillant ainsi un total de 592 contributions différentes sur les thématiques de la mobilité, de la consommation, de l'alimentation, des bâtiments, de l'aménagement, la nature en ville ou encore

l'énergie. Ces contributions ont été synthétisées, des réponses y ont été apportées et sont disponibles sur le site internet de Vallée Sud - Grand Paris.

Adoption le 30 mars 2022 :

Le PCAET a été adopté en Conseil territorial le 30 mars 2022 à la quasi-unanimité. Il sera mis en œuvre durant les 6 prochaines années.

Les actions phares du PCAET pour les 6 prochaines années :

Pour rappel, les actions du PCAET ont pour objectif d'accélérer la transition énergétique, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de reconquérir la qualité de l'air, préserver les ressources, développer l'économie circulaire et s'adapter au changement climatique. En particulier, 10 actions phares seront mises en œuvre :

1. Développer la **géothermie** et étendre et créer de nouveaux **réseaux de chaleur**

Des études de faisabilité ont été réalisées et entamées pour certaines en 2021 afin d'évaluer les opportunités de création ou d'extension de réseaux.

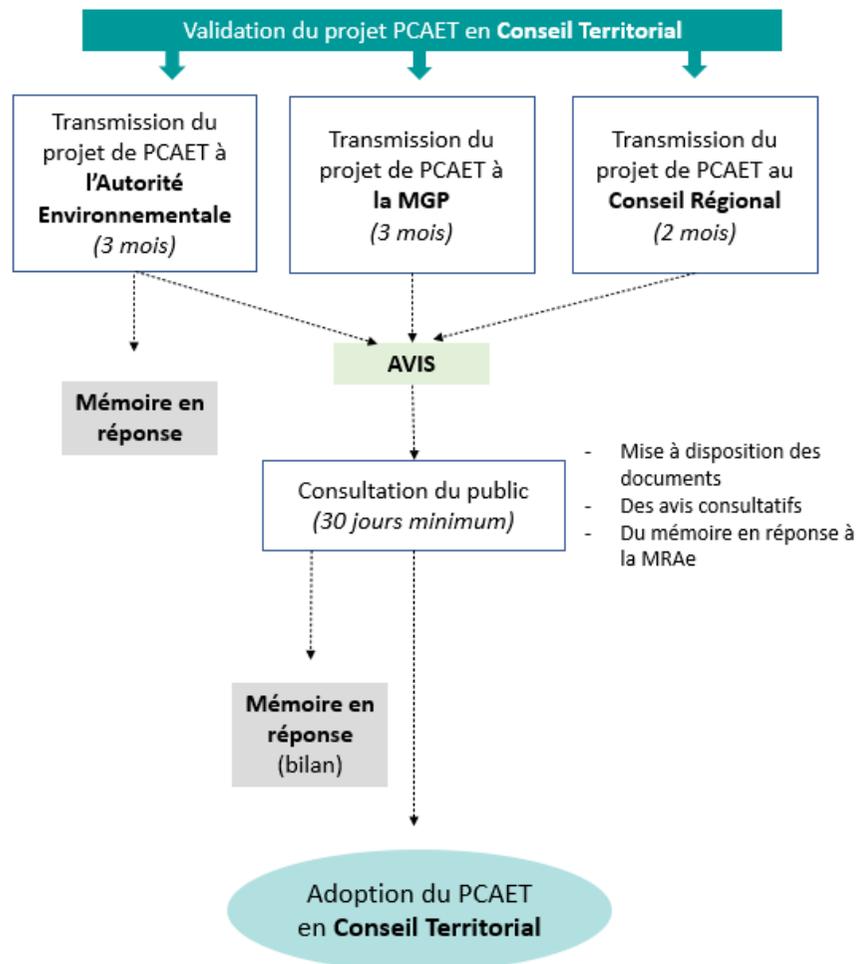
2. Accompagner **la rénovation énergétique** pour atteindre **100% des logements rénovés d'ici 2050**

La SEM Vallée Sud Rénov a vu le jour le 20 avril 2022 afin d'accompagner les rénovations énergétiques et massifier le mouvement pour atteindre les objectifs ambitieux.

3. Installer des stations de production et de distribution d'**hydrogène**

La principale station de production et de distribution d'hydrogène se trouvera à Châtenay-Malabry sur le site du démonstrateur écologique territorial. Une deuxième station à Châtillon permettra de distribuer l'hydrogène produit au sud du territoire au nord. Ces 2 installations verront le jour en 2024.

Pour porter ce projet, entre autres, Vallée Sud-Grand Paris, la ville de Clamart, la ville de Fontenay aux Roses ainsi que des actionnaires privés



partenaires de ces collectivités se sont regroupés et ont ainsi créé le 7 avril 2021 une Société d'Economie Mixte (SEM) nommée Vallée Sud Mobilités. En décembre 2021, Vallée Sud Mobilités s'est associée avec Hynamics, filiale d'EDF pour créer la SAS Vallée Sud Hydrogène, qui va porter les projets d'hydrogène.

4. **Développer des infrastructures cyclables et les consignes vélo**

Vallée Sud-Grand Paris s'est fixé l'objectif d'augmenter la part modale domicile-travail à 10% d'ici 2030 et 15% d'ici 2050. La réalisation d'un schéma directeur cyclable représente une des priorités pour atteindre les objectifs de parts modales fixés. Le schéma directeur cyclable prévoit la création d'axes structurants cyclables traversant le Territoire. Le schéma d'intention, traçant les grandes lignes structurantes du réseau, a été approuvé en juillet 2021. Ces itinéraires correspondent à environ 88 km de voirie. Il est prévu la création de 1000 places de stationnement vélo sécurisées.

Au deuxième semestre 2021 et début 2022, le travail s'est poursuivi, en collaboration avec les villes et le Conseil Départemental, pour définir plus précisément ces infrastructures et leur phasage, mais également la stratégie pour le stationnement. Les études préparatoires pour les premières consignes vélo ont débuté en 2021. (voir détails dans la section Mobilités).

5. **Collecter et valoriser les biodéchets**

A partir du 1er janvier 2024, la collecte des biodéchets sera obligatoire et généralisée afin que les biodéchets soient valorisés en biométhane. Pour anticiper et préparer cette collecte, une expérimentation est en cours sur le territoire à l'échelle d'un quartier.

6. **Développer un maillage important de bornes de recharges électriques**

Afin de décarboner les mobilités, il est indispensable de permettre aux habitants du territoire de se déplacer en voitures électriques en leur proposant un maillage de bornes de recharges électriques important sur la voirie, mais également dans les zones privées (ex : parkings privés).

7. **Installer un démonstrateur écologique**

Le démonstrateur territorial aura vocation à sensibiliser les visiteurs (habitants et scolaires du Territoire) aux enjeux de protection de l'environnement tels que : les déchets, la biodiversité, ou encore l'énergie. L'année 2021 a permis d'affiner la programmation de ce site qui accueillera une station de production et de distribution d'hydrogène, une école du développement durable, une ressourcerie territoriale, un démonstrateur de la rénovation énergétique ainsi qu'un espace renaturé.

8. **Créer un éco-pôle centré sur l'économie verte et circulaire**

La programmation de cet éco-pôle est en cours de création. Cet espace pourra être dédié à l'économie circulaire pour permettre aux matériaux de BTP d'être stockés puis réutilisés et à l'optimisation des flux de logistique urbaine, en lien avec l'étude en cours qui déterminera un panel d'actions à mettre en œuvre.

9. **Lutter contre les effets d'îlots de chaleur urbains et végétaliser les rues**

Plusieurs études d'opportunité et de faisabilité menées en 2021 ont permis de déboucher sur des projets de désimperméabilisation des sols, de végétalisation et de partage de l'espace sur la voirie pour faire plus de place au vélo et aux piétons. Ces projets ont vocation à apporter de l'apaisement sur ces axes et de la fraîcheur, afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

10. **Créer un guide de bonnes pratiques d'aménagement durable**

L'année 2021 a permis d'affiner ce qui sera attendu dans ce guide des bonnes pratiques. Les enjeux sont multiples : mobilités, énergies renouvelables, déchets, végétalisation, etc. Ce guide devra permettre aux porteurs de projets d'intégrer ces enjeux aux projets d'aménagement du Territoire.

Un suivi annuel du PCAET et de son programme d'actions sera réalisé par la direction territoire durable afin de suivre l'avancée et la réalisation des actions. Ce suivi sera fait en lien avec les directions en interne (notamment grâce au rapport développement durable) ainsi qu'auprès des villes grâce à la réalisation de groupes de travail.

Espace Infos Energie Habitat (EIEH)

Afin de lutter contre l'effet de serre et la protection de l'atmosphère, Vallée Sud - Grand Paris propose un accompagnement personnalisé à destination des locataires, propriétaires et copropriétés par l'intermédiaire de son Espace Infos Energie et Habitat (EIEH).

L'Espace Info Energie a été rattaché au service Habitat - Logement en septembre 2019.

Cet espace, dont l'animation est actuellement et depuis sa création confiée à l'opérateur SOLIHA, a une double mission d'information (et conseil) et sensibilisation des habitants du territoire en matière de rénovation énergétique du parc privé.

Les missions de l'Espace Info Energie se rattachent au déploiement national du programme « Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique » (SARE), qui vise à assurer la bonne articulation avec les interlocuteurs du quotidien et à consolider le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique) initié par l'Etat, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'ANAH (Agence nationale pour l'habitat) et l'ANIL (Agence nationale d'information sur le logement) en lien avec les collectivités territoriales.

Le programme SARE est porté par l'ADEME à l'échelle nationale. A l'échelle régionale, un porteur associé propose le plan de déploiement du programme et devient l'interlocuteur unique des collectivités. En Ile-de-France, c'est la Métropole du Grand Paris qui assure ce rôle.

Le programme SARE cofinance l'ingénierie des espaces du réseau FAIRE selon la définition de quatre niveaux d'actes (de la simple orientation - premier niveau d'information à l'accompagnement des ménages dans les différentes phases de leurs travaux), l'objectif étant de structurer le parcours d'accompagnement des ménages à l'échelle des territoires.

Le programme SARE, à ce jour, s'étend sur 5 ans (2019-2024), avec 3 ans de financement aux porteurs associés (qui le redistribuent, à l'acte réalisé, aux différentes structures labellisées FAIRE, dont les EIE).

Ainsi, les missions d'animation de l'Espace Info Energie de Vallée Sud - Grand Paris par SOLIHA, actuellement cofinancées par l'ADEME et la Région, sont depuis 2021, financées par le programme SARE.

Dans ce contexte d'évolution et en lien avec les objectifs en matière de rénovation énergétique de l'habitat, inscrits dans le Plan Climat Air Energie Territorial de Vallée Sud - Grand Paris, qui vise 100% du parc de logements rénové d'ici à 2050, une réflexion a été initiée pour mettre en place un outil opérationnel au sein de Vallée Sud - Grand Paris. C'est en ce sens qu'a été créée Vallée Sud RENOV.

En attendant la structuration de la SEM, les missions de SOLIHA et de l'Espace Info Energie ont été renforcées autour de trois axes d'intervention :

- › L'animation territoriale ;
- › Le conseil et l'orientation des propriétaires ;
- › L'accompagnement des ménages dans la réalisation des travaux. Ainsi 230 ménages et 8 copropriétés ont été accompagnés en 2021.

L'objectif est de construire un dispositif complet d'aide à l'amélioration de l'habitat (et notamment sur le volet de la rénovation énergétique) par le biais d'un guichet unique, simplifiant le circuit pour les habitants et de réaliser un ensemble d'actions à visée pédagogique mises en œuvre tout au long de l'année (jusqu'à 6 interventions, soit une tous les 2 mois en moyenne).

Chiffres clés 2021

EN 2021, 733 PERSONNES ONT ÉTÉ INFORMÉES À L'ÉCHELLE DE VALLÉE SUD - GRAND PARIS DONT :

COMMUNE	TOTAUX	%
ANTONY	177	24%
CLAMART	119	16%
BOURG-LA-REINE	59	8%
BAGNEUX	41	6%
FONTENAY-AUX-ROSES	56	8%
MONTRouGE	56	8%
SCEAUX	59	8%
MALAKOFF	44	6%
CHÂTENAY-MALABRY	44	6%
LE PLESSIS-ROBINSON	23	3%
CHÂTILLON	55	8%
TOTAL	733	100%

RÉPARTITION DES THÈMES ABORDÉS EN 2021 :

Le thème le plus abordé demeure toujours la question des aides financières (45 %) : le service Info énergie est perçu comme un centre de ressources où obtenir des informations actualisées sur le dernier état des aides financières (34% pour des questions techniques, 12% pour des sujets juridiques et 10% sur des questions sociales). 90% des contacts sont liés à des questions ou des projets sur la rénovation énergétique (10% sur des besoins en adaptation de l'habitat). Les villes d'Antony et de Clamart représentent 40% des demandes.



POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville consiste pour Vallée Sud - Grand Paris à piloter les deux contrats de ville adoptés en 2015 par les anciennes communautés d'agglomération. L'objectif est d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers prioritaires à travers trois grands axes : la cohésion sociale, le cadre de vie, l'habitat et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi, et les axes transversaux, incluant des actions de prévention contre la radicalisation.

Chiffres clés 2021

Cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville répartis sur trois villes :

- › Antony, Noyer Doré = **3660 habitants**,
- › Bagneux, Cité des Musiciens = **1460 habitants**
- › Bagneux, Tertres Cuverons = **3305 habitants**,
- › Bagneux, Abbé Grégoire-Mirabeau = **1728 habitants**,
- › Châtenay-Malabry, Cité Jardin = **5481 habitants**

Soit **15 634 habitants** relevant de la géographie prioritaire

Temps forts 2021

- › **Animation d'un réseau d'acteurs de la politique de la ville à l'échelle du territoire :**
 - Mise en place et animation de temps d'échange réguliers avec les chefs de projet de la politique de la ville des communes.
 - Mise en place d'un groupe de travail pour valoriser et renforcer des actions croisées en matière de développement économique, de retour à l'emploi, de formation en lien avec les quartiers prioritaires.

- › **Organisation et animation d'un temps d'échange inter-partenaires** sur les premiers impacts liés à la crise sanitaire sur les quartiers prioritaires en matière de développement économique et d'emploi.
- › **Mise en œuvre d'un volet politique de la ville de l'Observatoire intercommunal**, en lien avec les Communes. Élaboration de fiches quartiers pour chaque QPV, afin de suivre leur évolution dans le temps selon plusieurs indicateurs.
- › **Lancement d'une étude stratégique en matière de politique de la ville** dans le cadre d'un travail partenarial avec l'ensemble des communes et acteurs concernés (bailleurs, préfecture, département, police nationale) par un quartier en politique de la ville.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE :

- Améliorer la connaissance des besoins et enjeux sur les quartiers prioritaires et sur les six thématiques de la politique de la ville,
- Construite un cadre d'analyse et d'intervention partagé,
- Préciser le positionnement de VSGP dans la conduite et la mise en œuvre de la politique de la ville.

La phase 1 s'est achevée fin 2021 et la phase 2 en 2022. La phase 3 est prévue pour le 2ème semestre 2022.

- › Poursuite de la mission dédiée à la mise en œuvre des clauses d'insertion. Il s'agit d'accompagner des entreprises de maîtrise d'ouvrages dans le recrutement des habitants des quartiers prioritaires, dans une logique de parcours coordonné d'insertion vers l'emploi durable pour les habitants mobilisés. (Cf actions menées par Vallée Sud Emploi)
- › Poursuite du dispositif d'accompagnement à la création d'entreprises couvrant l'ensemble des étapes de la création-reprise et ciblant plus particulièrement les publics des quartiers prioritaires. (Cf actions menées par la Maison des entrepreneurs de Vallée Sud)

- › Suivi de la finalisation du dispositif ITI (Investissement Territorial Intégré) FEDER-FSE pour la période 2015-2020. L'ITI consiste en une stratégie territoriale intégrée qui vise à réduire les disparités économiques et sociales en cofinçant des projets dans divers champs d'action. (Cf Mission Fonds européens et territoriaux). Exemple de projet : réhabilitation énergétique du patrimoine social du bailleur SEQENS dans le périmètre de la Cité des Musiciens à Bagneux.
- › Suivi de la convention financière régionale de développement urbain avec la Région Ile-de-France pour le développement urbain dans les quartiers du NPNRU - Nouveau programme national pour la rénovation urbaine (Bagneux et Châtenay-Malabry)
- › Suivi du conventionnement partenarial au titre du NPNRU des opérations de renouvellement urbain de la Cité des Musiciens à Bagneux et Cité Jardin à Châtenay-Malabry.
- › Suivi de la participation financière de Vallée Sud - Grand Paris au projet de réhabilitation du patrimoine social du bailleur de la Cité des Musiciens (Bagneux) au titre du renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, l'EPT Vallée Sud-Grand Paris a fait le choix d'orienter son action en direction des enjeux prioritaires suivants :

- › **Le soutien aux entreprises.**
- › Le développement de l'écosystème de la santé avec l'ouverture de **Vallée Sud BIO PARC**
- › **La promotion du Territoire.**
- › **La relation avec les grands comptes.**

Outre l'activité dite « normale » du service, la Direction du développement économique a continué à développer les relations de Vallée Sud avec ses partenaires, a contribué à donner de la visibilité à l'EPT, à renforcer la collaboration avec les communes membres.



Chiffres clés 2021

Accompagnement des créateurs d'entreprises 2021 :

- › 357 habitants porteurs de projets reçus (diagnostic du projet et orientation) : + 10 % par rapport à 2020.
- › 371 créateurs accompagnés, soit + 20 % par rapport à 2020
- › + de 40 créations.
- › 197 bénéficiaires de formations collectives, + 5 % par rapport à 2020.
- › 266 participants aux réunions d'informations sur la création dans les communes , (stable par rapport à 2020)
- › 189 événements à la MDE

Le Dispositif Rebond

- › Ce dispositif pilote destiné aux entreprises de moins de 3 ans a été lancé début octobre 2020
- › Il propose des accompagnements individuels et collectifs : 10 ateliers collectifs sur 10 thématiques différentes en 2021
- › 103 entreprises accompagnées en 2021

Accompagnement des entreprises en grandes difficultés :

- › Lancé en octobre : 6 entreprises accompagnées
- › Accompagnement des personnes souhaitant reprendre ou céder une entreprise
- › Lancé en décembre 2021 : 1ère promotion de 6 entrepreneurs accompagnés collectivement (7 ateliers sur 4 mois) et individuellement (rendez-vous individuels).

Accompagnement des étudiants entrepreneurs

- › Accueil de la 1ère promotion étudiante en partenariat avec les Universités du territoire : 15 étudiants suivis à la Maison des Entrepreneurs en remplacement de stage afin de développer leurs projets.

Accompagnement des entreprises de plus de 6 ans, plus de 6 salariés, 400 000 € de CA

- › Dispositif à venir en 2022

VALLEE SUD BIO PARC 2021

› Prospection entreprise de la filière santé

- › Moyens directs et ciblés (environ 1800 entreprises identifiées et contactées)
- › Campagnes d'emailing ciblés et personnalisés : 1750 entreprises approchées
- › Participation au Salon Viva Tech : 50 entreprises rencontrées
 - Plus de 40 partenaires identifiés et contactés
 - Une entreprise intégré

Promotion du territoire :

- › Participation au SIMI 2021 : conception d'un stand sur-mesure avec de nombreuses animations pendant les 3 jours qui ont permis d'avoir 250 contacts dont 60 rdv de présentation du territoire.
- › 60 RDV (physiques ou à distance avec les professionnels (propriétaires, investisseurs, brokers, ...))
- › 91 demandes d'implantations suivies (dont 50 projets détectés par Ancoris dans le cadre de la mission de prospection, débutée en novembre 2020 et achevée en octobre 2021), 4 implantations.

Observatoire économique : 2021

- › 45 réponses en intelligence économique : à des demandes de listing d'entreprises ou de données économiques (services VSGP, Villes membres, institutions extérieures : Préfecture, Région, ...).
- › Data données : 190 listes produites.
- › Mise à jour complète de la base de données économique : 12 fichiers mensuels reprenant les fichiers hebdomadaires : analyses statistiques mensuelles des fichiers avec graphiques à travers 8 indicateurs à 2 niveaux : intercommunal et communal.
- › Mise à jour des effectifs des établissements de la base (septembre) pour les établissements déclarant leurs effectifs.
- › Campagnes d'appels auprès des commerces et entreprises pour les fonds d'aides intercommunaux et régionaux : digitalisation des commerces, chèque numérique Région.
- › 11 portraits économiques des 11 villes membres mis à jour 3 fois dans et bilan/ portrait économique du territoire : MAJ 3 fois dans l'année, collaboration avec le service Aménagement (établissement de cartes territoriales).
- › Création de DEV'ECO NEWS : nouveau magazine territorial trimestriel destiné aux acteurs économiques du territoire et au-delà : organismes institutionnels, chefs d'entreprises, partenaires associatifs diffusé en 3000 ex. 2 numéros en 2021 (rédaction, collecte des infos).
- › Collaboration à Place des entreprises, à la plateforme commerce.
- › Elaboration des bilans du fonds Résilience, digitalisation des commerces (74) et foncier/commerces.
- › Etude sur la Zone des Arues de Châtillon en collaboration avec le service aménagement.
- › Relai auprès des acteurs du territoire par campagne de mailing des dispositifs de la Région Ile de France (TP 'UP, DEV'UP, consultation SRDEII), de la Préfecture : un jeune, une solution.

Temps forts 2021

Le développement de la Maison des Entrepreneurs

La Maison des Entrepreneurs a été conçue comme une adresse unique pour tous les porteurs de projets et les entrepreneurs sur le territoire.

› L'évolution des partenaires

La MDE connaît un développement important du nombre de ses partenaires.



› L'espace hébergement des jeunes entreprises :

8 entreprises (l'espace est plein) ont été acceptés par le comité de sélection, elles louent un bureau au 3^e étage. Ce sont des entreprises très représentatives du territoire par leurs provenances ou encore de leurs différents secteurs d'activités.

- › **L'espace Coworking** : (ouverture reportée en 2022 compte tenu des contraintes sanitaires et de la nécessité d'utiliser un mode gestion adaptée : automatisation des réservations via le site web VSGP) : mode de gestion approprié + tarifs + automatisation de la gestion (mise en place d'une régie avec le service Finance de VSGP).



- › L'espace coworking a pour objectif de devenir un lieu de cohabitation d'entrepreneurs et de favoriser les synergies économiques.

Ouverture du Vallée Sud BIO PARC

Vallée Sud BIO PARC a ouvert ses portes en septembre 2021. Ce lieu de 1 500m² est destiné à accueillir des entreprises innovantes dans le domaine de la santé. Les travaux ont démarré en fin d'année 2020 et se sont terminés en août 2021. Il s'agit de la réhabilitation de deux étages au sein du siège de Vallée Sud - Grand Paris. La direction du développement économique a pu compter sur la Direction de la Maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de cette phase de travaux. Début juillet 2022, le Bio Parc accueille 7 entreprises (75% de l'espace bureaux occupés).

FINALISATION DES TRAVAUX

- › **Novembre 2020** : Réunion de démarrage des travaux
- › **Décembre 2020** : Réalisations des études et des plans d'exécution
- › **Janvier 2021** : Début du chantier
- › **Aout 2021** : Fin des travaux
- › **Septembre 2021** : Ouverture du lieu

GESTION DU LIEU

Pour préparer l'ouverture du lieu en septembre 2021, Vallée Sud - Grand Paris s'est entouré d'un prestataire spécialisé dans l'accompagnement d'entreprise de la santé. La sélection de cette société s'est faite via un marché public en mars 2021. Ce prestataire a en charge la gestion du Vallée Sud BIO PARC. Une équipe dédiée a été recrutée en avril 2021 pour remplir cette mission.

ACCUEIL DES ENTREPRISES ET PROSPECTION

- › Lancement en juin 2021 de l'appel à candidature pour sélectionner les futurs hébergés
- › Prospection directe réalisée par la direction du développement économique auprès d'entreprises innovantes santé d'Ile-de-France
- › Réalisation d'une plaquette commerciale
- › Participation à deux salons dédiés à l'innovation et à la filière santé (présence Santexpo et présence au Salon ViVaTech Paris)
- › Accueil de la première entreprise à l'ouverture du lieu en septembre 2021. Il s'agit de l'entreprise Life & Soft qui compte 13 salariés.

ANIMATION ET MANIFESTATION

- › Organisation d'un Webinar de lancement pour présenter à l'écosystème santé l'offre de service du Vallée Sud BIO PARC en mai 2021
- › Présence au Salon ViVaTech Paris (16,17, 19 juin 2021)
- › Présence Santexpo (8,9,10 novembre 2021) : animation d'un atelier, présence sur stand
- › Organisation d'une journée « Portes ouvertes du Vallée Sud BIO PARC » en novembre 2021

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT STRUCTURANT AVEC LE CEA ET L'IRSN.

- › L'établissement public territorial Vallée sud - Grand Paris, le commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)

ont signé un partenariat autour du projet du Vallée Sud BIO PARC. La collectivité s'entoure de partenaires privilégiés pour accompagner le développement des futurs entreprises installés au sein du Vallée Sud BIO PARC et participer au rayonnement du lieu.

- À cela s'ajoute l'important travail de suivi administratif des financements Européens, notamment pour la finalisation des dossiers de candidature, de la maquette financière, de la réalisation d'avenants et de la contractualisation avec la Région Ile-de-France.

La mise en place de nouveaux outils numériques et l'amélioration des outils existants

DES OUTILS DE PROMOTION DU TERRITOIRE 2021

La Direction a développé un outil de présentation de l'offre commerciale vacante sur le territoire, MAPPR Commerces, sur le modèle de la solution utilisée pour les bureaux (Mappr Tertiaire). Elle sera déployée aux managers de commerce au cours de l'année 2022.

La Direction a travaillé avec la société Maplab (solution cartographique permettant de mesurer l'attractivité du territoire. Cette plate-forme a été développée grâce au support de la Région Ile de France (Innov'up Expe). Dans les prochains mois, un travail d'amélioration, notamment sur l'automatisation de la remontée des données, sera réalisé.

La Direction a confié à HBS research la réalisation d'un observatoire économique en ligne avec trois grandes parties (les offres immobilières, les implantations (les mouvements des entreprises), les projets). Cette solution permettra en temps réel d'avoir une vision synthétique et fiable de l'activité.

La Direction a poursuivi sa stratégie de prospection, dont la réalisation a été confiée en partie à la société Ancoris (jusqu'au mois d'octobre) et en partie au chargé de mission avec pour objectifs la détection de projets, le suivi et l'implantation d'entreprises sur le Territoire.

La Direction a piloté une étude sur le marché immobilier sur les trois classes

d'actifs (bureau, activités et commerces) qui a été confiée au Cabinet JLL études et research. Cette étude, portant sur la période 2020-2021 a fait l'objet d'une restitution au Président et aux élus et à une présentation des principaux enseignements à l'occasion du SIMI

DES OUTILS D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EN 2021

Dans le domaine de l'intelligence économique, la Direction a poursuivi l'amélioration de ses outils numériques existants avec la mise à jour complète de la base AGDE (acteurs économiques) et l'abonnement à la base Explore (acteurs économiques enrichis des actualités et des projets immobiliers).

En 2021, la base AGDE a été enrichie de 6956 fiches d'établissements économiques (5337 en 2020) et de 1656 d'acteurs non économiques (1323 en 2020). La mise à jour mensuelle de la base est automatisée par le prestataire à partir du stock établissements INSEE et des annonces BODACC. Cette actualisation permet d'obtenir des analyses statistiques sur les critères suivants : les créations d'entreprises et d'établissements, les défaillances d'entreprises, les mouvements d'entreprises et d'établissements (mouvements intra-communaux, intercommunaux, et exogènes), les radiations à deux échelles : territoriale et communale. Ces statistiques sont produites par l'Observatoire et aboutissent à dresser les portraits économiques du territoire et ceux des villes membres. La base est également enrichie des données financières accessibles par Infogreffe pour les entreprises qui publient leurs données financières.

En 2021, l'actualisation des effectifs n'a pas été réalisée par l'INSEE. Elle est reportée courant 2022. L'INSEE a réalisé en juillet 2021 une actualisation des radiations suite à la pandémie sanitaire ce qui a entraîné l'archivage de plus de 4000 établissements. La base comprend fin 2021 93 000 fiches (2020 : 85 000 fiches d'établissement) et environ 40 000 fiches de contacts. La base comprend 46 000 fiches d'établissements actifs. Le projet d'annuaire des entreprises du territoire a été élaboré avec le prestataire tout au long de l'année 2021 avec une phase test avant sa mise en ligne.

La Direction du développement économique dispose d'abonnements presse dédiés à la presse économique et immobilière spécialisées. Ces abonnements constituent une précieuse source d'information pour l'actualité des acteurs économiques du territoire (innovation, stratégies, acquisitions, arrivées, départs, transactions, projets immobiliers)

La veille en intelligence économique et données en open source s'est enrichie des données d'autres sources afin de diversifier la connaissance économique du territoire : ACOSS, IPR, APUR, IMMOSTAT, ORIE, Observatoire BPI, Le traitement de ces données vient compléter le profil économique du territoire (2 bilans économiques) et des communes membres (2 portraits économiques par commune produits qui leur ont été diffusés). Ces portraits sont actualisés deux fois par an avec la mise en ligne des statistiques de l'INSEE, de l'observatoire sur la création d'entreprise de la BPI et les données anonymisées sur l'emploi et les établissements employeurs de l'URSSAF. A partir de toutes ces données et outils d'intelligence économique, l'Observatoire produit des cartographies et données statistiques dans des secteurs très variés pour les autres pôles du service et les communes : arrivées des nouvelles entreprises, la création d'entreprises, aux établissements de commerce, artisans, librairies, artisans, professionnels du BTP, acteurs économiques par tranche d'effectifs, les grands pôles économiques du territoire, les employeurs les plus importants, les acteurs de la filière santé, laboratoires pharmacie et biotech, aux recensements des établissements de recherche, d'innovation, de tiers lieux, acteurs de l'ESS sur le territoire. L'Observatoire participe en interne aux actions du territoire : le recensement des acteurs de l'immobilier concernés par la mise en place du permis de louer sur le territoire. L'observatoire a été en outre sollicité pour participer aux études diagnostics du PLUI, et du PLDDMA.

L'Observatoire économique a en outre produit une étude relative à la zone des Arues (recensement des établissements et évaluation des effectifs), aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (acteurs économiques et non économiques), et actualise chaque année : la présence des entreprises étrangères sur le territoire, à l'identification des acteurs par filière. Concernant les mouvements des entreprises, l'Observatoire a créé un recensement des

mouvements (départs, arrivées) des grands comptes sur le territoire en lien avec les projets de restructuration, de livraison des projets d'immeubles tertiaires (depuis 2016).

Dans la perspective de doter la direction du développement économique d'un outil commun de gestion de contacts, la direction du développement économique a travaillé à la réalisation d'un outil CRM : classification des acteurs, des interlocuteurs, reporting et mises en communs des données.

UN NOUVEAU MAGAZINE POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE : DEV'ECO NEWS

En collaboration avec le service Communication de Vallée Sud-Grand Paris, la direction du Développement économique a réalisé le nouveau magazine économique du territoire. Ce nouveau média trimestriel s'adresse aux acteurs économiques du territoire (entreprises, villes, organismes publics, partenaires, associations locales...). Il comprend trois rubriques : s'implanter, recruter et se développer. Publié à 3000 exemplaires, il est également mis en ligne sur le site de Vallée Sud dès sa parution. Deux numéros ont été publiés en 2021 : Été et Automne. Il présente les nouveaux immeubles d'entreprises, les réalisations de Vallée Sud-Grand Paris avec notamment l'ouverture du BIO PARC, les actions de recrutement de Vallée Sud Emploi et les dispositifs de la Maison des Entrepreneurs. Ce magazine fait une large place aux chefs d'entreprises du territoire à travers les interviews dans les différentes rubriques. La Banque de France participe à la rubrique « perspectives économiques ». Du grand compte à au chef d'entreprise indépendant et au porteur de projet, tous les acteurs économiques se retrouvent dans ce magazine.





LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Le CLIC est un service social réglementé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale, qui s'inscrit dans la politique sociale départementale en direction des personnes âgées. Il couvre les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff, périmètre d'exercice de la compétence défini par le Conseil de Territoire, dans sa séance du 21 novembre 2017. Un point d'accueil de proximité est installé sur chacune des 4 communes avec des coordinatrices gériatologiques et assistantes sur les points d'accueil municipaux.

Le CLIC perçoit du Département des Hauts de Seine une subvention annuelle de fonctionnement de 201 598 € depuis sa création.

Objectifs de la politique publique :

Le CLIC est un guichet unique qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, pour favoriser leur maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie.

Il doit répondre à une triple logique de proximité, d'accès facilité aux droits et de mise en réseau des professionnels.

C'est aussi un centre de ressources pour les professionnels, un observatoire des besoins et des réponses y afférentes.

Les missions du service :

LE CLIC EXERCE 3 TYPES DE MISSIONS :

› L'accompagnement individuel des personnes âgées :

- › Informer sur les droits et démarches,
- › Évaluer les besoins de la personne âgée au domicile, en tenant compte de ses désirs et de son environnement,
- › Proposer un plan d'aide individualisé et en assurer le suivi,
- › Orienter vers les services appropriés et coordonner leurs actions.

› L'animation du réseau partenarial :

- › Identifier l'ensemble des acteurs existants sur le territoire d'intervention du CLIC,
- › Mettre en place les instances de concertation et de coordination dans un cadre éthique fixé par une charte de partenariat élaborée avec les partenaires du réseau,
- › Renforcer la dynamique du réseau partenarial permettant aussi un meilleur recensement de l'offre de services portée sur le territoire.

› La mise en place d'actions collectives de prévention, d'information et d'éducation :

- › Soutien aux aidants, par l'animation mensuelle de groupes de paroles d'aide aux aidants, sur chaque commune, animés par le psychologue du CLIC,
- › Conférences en faveur des professionnels du réseau ou en direction des usagers,
- › Ateliers collectifs sur des thématiques particulières
- › Programmes d'activités participatives,
- › Forums et rencontres-débats.

Démographie :

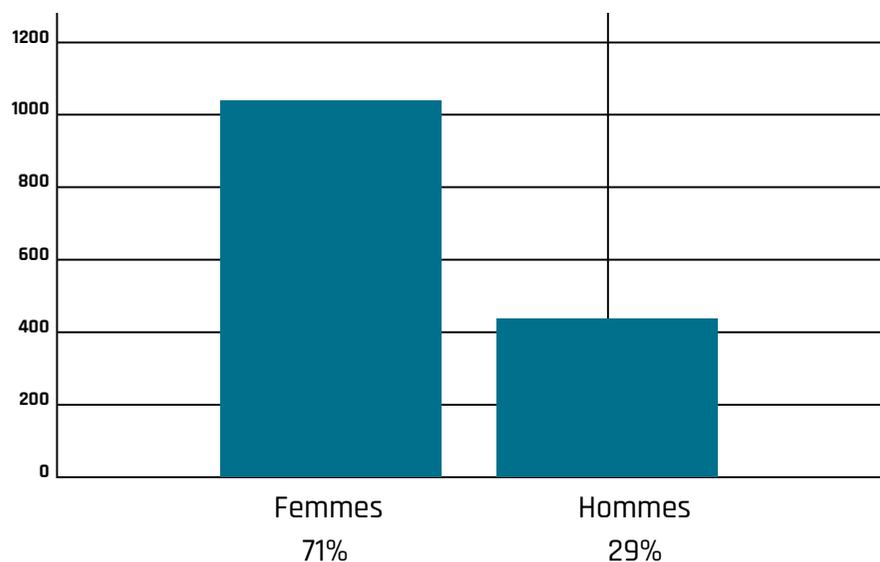
149 791 habitants sur le territoire d'intervention : Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff.

- Dont 30 579 personnes de + 60 ans (20,5%)
- Dont 11 229 habitants de + 75 ans (7,5%)

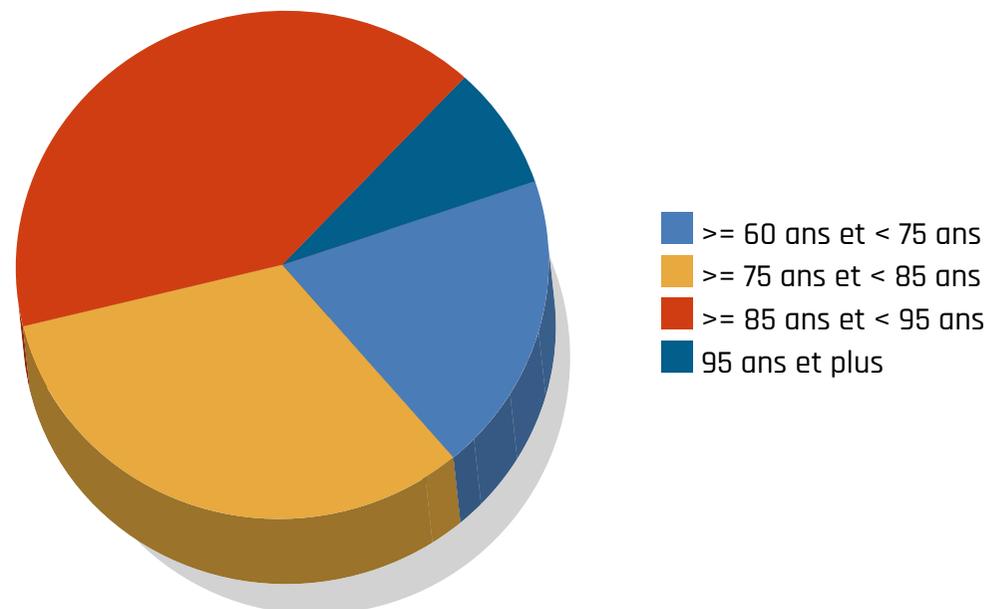
Population aidée :

1475 personnes aidées en 2021, dont :

- 70% sont des femmes,
- 77% ont plus de 75 ans et 46% ont plus de 85 ans
- 62% vivent seules, 30% vivent en couple
- 114 personnes présentant une « situation complexe » ont été suivies par le service en 2021. Elles nécessitent un suivi au long court avec un accompagnement spécifique.



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DE LA POPULATION AIDÉE :



Les personnes de plus de 75 ans représentent 77% de notre public accompagné.

RÉPARTITION DES DOSSIERS OUVERTS PENDANT L'EXERCICE EN FONCTION DU NIVEAU DE SERVICE :

Nombre de nouveaux dossiers ouverts du 01/01/2021 au 31/12/2021		Effectifs
		1604
Type de demande	Niveau 1 : demande d'information, orientation	1018
	Niveau 2 : demande d'évaluation sans prise en charge	105
	Niveau 3 : demande de prise en charge	481

586 situations en 2021 ont nécessité une évaluation du CLIC et la mise en place d'un plan d'accompagnement, et 484 ont fait l'objet d'un suivi au long cours de la part des professionnelles.

Typologie des demandes et de l'accueil du public :

1604 DOSSIERS DE DEMANDES TRAITÉS EN 2021, DONT :

- › 49% concernent des aides liées à la vie à domicile
- › 21% constituent des demandes d'accès aux droits
- › 6% sont en lien avec une offre de soins
- › 6% des demandes sont relatives à une recherche de structure d'accueil ou d'hébergement.

68% DES DEMANDES ÉMANENT D'UN PARTICULIER (L'USAGER LUI-MÊME OU SON ENTOURAGE).

10 388 ENTRETIENS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2021 DONT 50% PAR TÉLÉPHONE ET 41% PAR COURRIELS (OU COURRIERS). LES AUTRES TYPES D'ENTRETIENS ONT ÉTÉ RÉALISÉS À DOMICILE OU AU POINT D'ACCUEIL MUNICIPAL.

Une augmentation annuelle du nombre d'entretiens en évolution : 6% par rapport à 2020.



Actions collectives et temps forts 2021 :

- › **Suite et fin du Projet « Connect & Nous »**, qui vise à favoriser l'usage du numérique pour les seniors grâce à des tablettes, maintenir le lien social, valoriser les actions de prévention portées par les communes couvertes, et faciliter le parcours d'accompagnement du senior.
- › **Mise en place d'un projet d'activités physiques adaptées** pour des seniors autonomes et en perte d'autonomie avec proposition d'un transport. Cette action est cofinancée par La conférence départementale des financeurs de la perte d'autonomie, La Région Ile de France (FSE), et le groupement Malakoff Humanis. Le programme a pour objectif de lutter contre la sédentarité, de développer la prévention santé par de l'activité physique et de favoriser le lien social. 4 séances par semaine sont assurées (1 séance par ville), soit au total 64 seniors bénéficiaires regroupés en 8 groupes de 8 personnes.
- › **La Pause des Aidants** : des permanences animées 2 fois par mois par le psychologue du CLIC pour le soutien des Aidants, soit 22 permanences par an qui ont permis de soutenir en 2021 une vingtaine d'aidants.
- › **Poursuite du projet « Tout pour mon logement adapté »** qui vise à favoriser le maintien à domicile de la personne en sécurité, promouvoir et dédramatiser les aides techniques et coordonner une démarche d'aide entre le repérage d'un besoin et l'adaptation du logement ; le CLIC est associé à la société ADAPTIA, plateforme d'ergothérapeutes et entreprise qui œuvre dans l'économie sociale et solidaire. 50 seniors ont pu bénéficier de cet accompagnement tout au long de l'année 2021.
- › **Mise en place d'un service d'appels de convivialité** pour rompre l'isolement des personnes âgées souffrant de solitude liée au confinement, en janvier et février 2021. Une trentaine de seniors par semaine ont pu bénéficier de ces appels.
- › Participation au **forum « Giga seniors »** organisé par l'Institut des Hauts-de-Seine à Bagneux le 19/11/2021.

Les perspectives à venir pour 2022

- › **Finalisation et édition du Guide Seniors pour le soutien à l'autonomie**
L'élaboration d'un tel guide permettra aux personnes âgées, aux aidants, voire aux professionnels du secteur, de centraliser toutes les informations liées au maintien à domicile et à la perte d'autonomie. : soutien à domicile, aides financières, santé, structures d'accueil et d'hébergement, adaptation du logement, protection des personnes vulnérable. Le guide devra également être accessible en version numérique, et téléchargeable sur le site de Vallée Sud-Grand Paris.
- › **Mise en place d'ateliers de prévention**, en collaboration avec le réseau de santé OSMOSE dans le cadre de son volet « Accès aux soins ». Les 2 thématiques retenues sont : Santé et alimentation ou « le plaisir de manger pour rester en bonne santé » et Sommeil et gestion du stress ou « Apaiser notre esprit pour mieux dormir ». Les 2 ateliers sont proposés sur chacune des 4 villes couvertes par le CLIC. Les inscriptions sont libres, mais limitées à 15 personnes par atelier, pour permettre l'interaction entre l'animatrice et les participants. Une initiation à la relaxation est proposée au cours de l'atelier Sommeil et gestion du stress.
- › **Organisation d'une représentation théâtrale** par la Compagnie Entrées de jeu, intitulée « Je ne me souviens plus très bien ». Cette pièce en 4 scènes abordera différentes problématiques autour du thème de la mémoire.
Financée en totalité par l'Action sociale de l'Agirc-Arrco 92, elle est prévue le jeudi 6 octobre 2022, Journée Nationale de l'Aidant, dans un des équipements culturels de Vallée Sud-Grand Paris.
Cette représentation sera suivie, un mois après, d'une conférence sur la mémoire et le cerveau : « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? ». Cette conférence également financée par l'Agirc Arrco, permettra d'apporter des connaissances plus théoriques sur les troubles de la mémoire au regard de la pièce de théâtre-débat proposé en amont.
- › **Poursuite du programme d'Activités Physiques Adaptées** jusqu'au 31/12/2022, avec accord de sa prolongation jusqu'à cette date par la Région Ile-de-France, financeur principal du projet.

MISSION FONDS EUROPÉENS ET TERRITORIAUX

Depuis 2016, la mission fonds européens met en œuvre le dispositif « Investissement Territorial Intégré » (ITI) de Vallée Sud - Grand Paris. Il s'agit d'une enveloppe de 7.9 millions d'euros de subventions européennes, déléguée par la Région Ile-de-France pour la période 2014-2020. Vallée Sud - Grand Paris a ainsi pour rôle l'accompagnement de projets locaux qui, après instruction par la Région, pourront bénéficier d'une subvention européenne. En 2020 la période de sélection des opérations par l'EPT s'est achevée. Jusqu'en 2023 le programme est en phase de clôture (programmation et réalisation des dernières opérations, paiements des subventions des opérations terminées).

En 2019, le périmètre de la mission a par ailleurs été élargi aux fonds territoriaux : la mission a ainsi désormais pour rôle d'accompagner les services de Vallée Sud - Grand Paris dans le montage et le suivi de leurs dossiers de demandes de subventions auprès de divers financeurs.

Chiffres clés 2021

FONDS EUROPÉENS

- › Les 3 dernières opérations du dispositif ont été programmées par la Région, pour **un total de 509 600 €** de subventions prévisionnelles
- › 4 versements ont été effectués pour des opérations achevées, pour **un total de 557 764 €**

FONDS TERRITORIAUX

- › **25 dossiers subventionnés** (financeurs : ADEME, AESN, CNL, CRIF, Préfecture, IDFM)
- › **8 160 540 € de subventions** attribuées
- › Thématiques : relance des équipements culturels, numérique, transition écologique, mobilité cyclable, rénovation des équipements, assainissement, construction de résidences étudiantes.

SERVICES FONCTIONNELS ET VIE DES SERVICES

LES RESSOURCES HUMAINES

LES MOYENS FINANCIERS

L'ADMINISTRATION GENERALE

**LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS

LES RESSOURCES HUMAINES

Vallée Sud - Grand Paris s'appuie sur près de 900 collaborateurs afin de mettre en œuvre ses missions de service public. Ils ont contribué à la mise en place de cette nouvelle collectivité dans des délais très réduits, imposés par la loi.

L'enjeu pour Vallée Sud - Grand Paris consiste à fournir aux services les ressources en compétences et valeurs adaptées à chaque poste tout en préservant la soutenabilité budgétaire des effectifs.

Chiffres clés 2021

- › **948** agents sur postes permanents, 45,68% d'hommes et 54,32% de femmes,
- › **13 135** bulletins de salaire environ,
- › **967** jours de formation,
- › **142** recrutements sur postes permanents,
- › **7** séances du Comité Technique, **4** séances du CHSCT,
- › Masse salariale : **38,9 M€**

Les temps forts 2020-2021

Le transfert d'agents de la voirie

Depuis le 1er avril 2021, Vallée Sud - Grand Paris exerce une compétence supplémentaire, avec le transfert de la voirie et de l'éclairage public des communes de Châtenay-Malabry, Clamart et Fontenay-aux-Roses au Territoire. Dans le cadre de ce transfert de compétences, une vingtaine d'agents de ces trois villes ont rejoint Vallée Sud - Grand Paris.

L'adoption du forfait mobilités durables

Depuis le 1^{er} juin 2021, les agents de Vallée Sud - Grand Paris peuvent bénéficier du forfait « mobilités durables » (FMD). Ce dispositif s'inscrit dans le programme d'actions du PCAET de la collectivité, visant à réaliser et mettre en œuvre un plan de mobilité d'administration pour diminuer de 15% les déplacements domicile-travail en voiture.

Le FMD consiste à rembourser tout ou partie des frais engagés par les agents au titre des déplacements réalisés entre leur résidence et leur lieu de travail, soit avec son propre vélo (y compris à assistance électrique), soit en tant que conducteur ou passager en covoiturage. Le montant du FMD est de 200 euros par an, exonéré de l'impôt sur le revenu.

La dématérialisation de l'entretien professionnel

Poursuivant son objectif de dématérialisation des formulaires et process RH, Vallée Sud - Grand Paris a opté en novembre 2021 pour les entretiens professionnels dématérialisés.

Intégré entièrement dans le système d'information des ressources humaines, ce formulaire dématérialisé permet outre un gain de temps dans les étapes de cette procédure normée, une meilleure traçabilité et conservation, un accès permanent aux entretiens passés et futurs. Par ailleurs, la suppression de la nécessité d'éditer des copies sur papier évite l'impression et la consommation de 3 600 pages par an, soit environ 7 ramettes.

Extension de l'attribution des tickets restaurants

Jusqu'au 1^{er} janvier 2022, seuls les agents issus d'équipements de l'ex-Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre bénéficiaient de l'attribution d'un ticket restaurant par jour travaillé dans le cycle hebdomadaire, avec une participation à hauteur de 4€ par agent, soit 50% de la valeur faciale du titre restaurant.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le dispositif est élargi à l'ensemble des agents de Vallée Sud - Grand Paris ne disposant par d'un accès à une restauration collective financée sur leurs horaires de travail et se situant à moins de 20 minutes à pied (aller-retour) de leur lieu de travail. La valeur faciale et la participation par agent est restée inchangée. Seul le format a été modifié puisque les titres restaurant sont désormais sous un format dématérialisé.

LES MOYENS FINANCIERS

L'EFFACEMENT DES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE

En 2020, la crise sanitaire issue de la pandémie de la Covid-19 avait coûté 11,6M€ à VSGP, ramenant son épargne brute à 15,2M€.

Bien que le virus soit resté très actif et virulent pendant toute l'année 2021, sa gestion n'a pas entraîné de dépenses particulières pour VSGP, qui n'avait pas, à la différence des communes, à assurer l'installation, la logistique et les fonctionnements des centres de vaccination.

Aussi, poursuivant son activité sur un mode plus conforme aux années précédentes, l'épargne brute s'est particulièrement relevée en 2021 pour s'établir à 25,2M€ (soit un taux d'épargne brute de 17,6%).

La perception des recettes a été supérieure de 2,9% aux crédits votés pour 2021. La dynamique fiscale a été supérieure à la prévision. Toutefois, les produits des équipements culturels et sportifs n'ont pas encore retrouvés leur niveau d'avant la crise.

Les dépenses reculent de 0,6% pour une consommation égale à 98,2% des crédits votés autorisés (pourcentage de consommation équivalent à 2020).

UNE DYNAMIQUE DES RECETTES TARIFAIRES ENCORE FAIBLE ; UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE DE PRODUITS DE VENTES DE DECHETS RECYCLES

Les recettes globales augmentent de 10,5M€ (+5%) portée principalement par une croissance des recettes fiscales directes (+2,1M€), compensées (+3,2M€) et transférées (FCCT : +1M€).

Si les produits issus de la CFE (cotisation fiscale des entreprises) diminuent de 0,9M€ c'est en raison des nouvelles exonérations votées par la loi de finances car en réalité les recettes totales de CFE (exonération compensées par l'État inclus) augmentent depuis 4 ans :

2018	2019	2020	2021
47,7M€	49,3M€	51,2M€	53,5M€

Le retour attendu des nageurs dans les piscines et des élèves dans les conservatoires a eu lieu, mais sans atteindre le niveau d'avant la crise, ce qui s'est traduit par un tassement des recettes.

- Piscines** : croissance de 23% des recettes à mettre en relation avec le retour du grand public dans les bassins, passant entre 2020 et 2021 de 259 000 à 328 000 entrées payantes (+27%).
- Conservatoires** : perception conforme à la prévision budgétaire compte tenu de la baisse de l'effectif inscrit. Avec 7 000 inscrits à la rentrée 2021-2022, le recul est de 8,5%/rentrée 2019-2020.

Aussi, la croissance des produits d'exploitation (+3,3M€) est essentiellement due à un encaissement décalé de recettes issues des valorisations de recyclage de déchets (+3,2M€). :

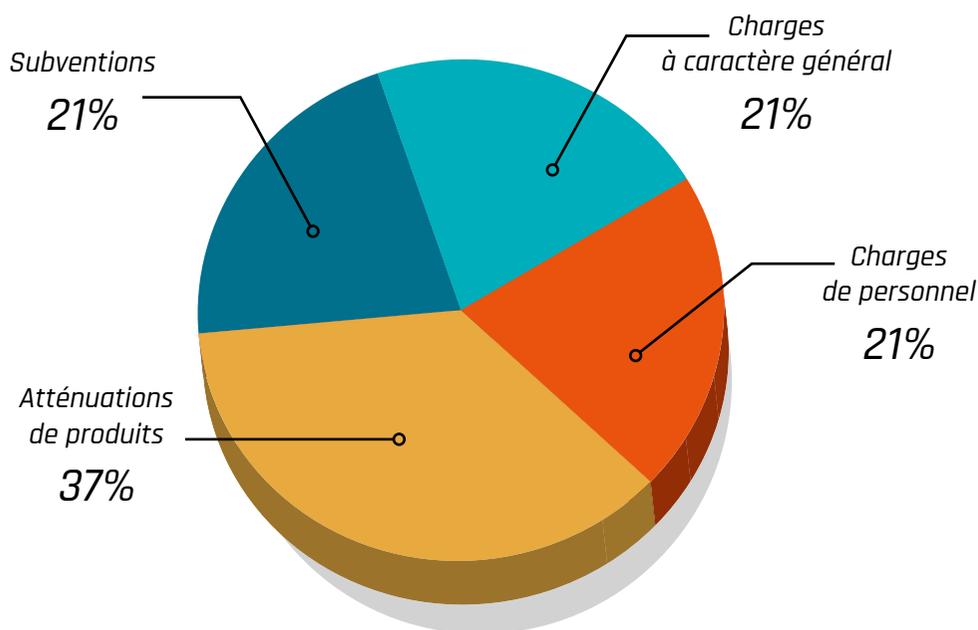
ANNÉE ENCAISSEMENT	ANNÉE DE COLLECTE					TOTAL
	anté 2018	2018	2019	2020	2021	
CA 2018	1,99 M€	0,0 M€				2,00 M€
CA 2019	0,74 M€	1,82 M€	1,08 M€			3,65 M€
CA 2020		0,31 M€	1,21 M€	0,02 M€		1,55 M€
CA 2021		0,28 M€	0,97 M€	2,71 M€	0,78 M€	4,76 M€
TOTAL	2,73 M€	2,43 M€	3,27 M€	2,74 M€	0,78 M€	

UNE DYNAMIQUE DES DEPENSES IMPOSEES PLUS QUE CHOISIE

Un maintien des dépenses qui masque une croissance réelle de 4,3% en raison de la disparition des dépenses non récurrentes Covid-19 pour environ 7,5M€.

Le montant de dépenses exogènes et imposées légalement ou statutairement de 2,6M€ (MGP, BSPP, SYCTOM, SIMACUR), le transfert de charges voirie et éclairage public de 2021 (+1,2M€) et la disparition des économies d'exploitation « Covid-19 » (+1M€), représentent près des 2/3 de cette croissance réelle.

Net de la dynamique des dépenses courantes (+1M€), le solde réside dans l'extension de services publics (OM: +0,3M€, aide digitalisation: +0,5M€) et les effets mécaniques en matière de personnel (+0,6M€)



UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT : UNE CONSTANTE DE VS GP

Avec près de 73M€ (hors dette), 2021 est l'année de plus forte consommation de crédits d'investissement qui ont doublé depuis la création de VS GP.

La dépense brute d'équipement par habitant aura été en 2021 de 124€, soit 20€ de plus qu'en 2020.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

AMÉNAGEMENT, HABITAT, LOGEMENT, PLUi

Capital SEMOP Centrale-La vallée	0,6 M€
Avance compte courant SPL VSA	7,63 M€
Etudes ZAC	0,12 M€
Aides à la pierre	0,62 M€
Construction VEFA RUA	0,48 M€
PLUi (études, pub., AMO, avocats, eng. Pub,...)	0,45 M€
NPNRU Pierre Plate	1,00 M€
	10,89 M€

RÉSEAUX ET COMMUNICATIONS

Voirie, dont	5,68 M€
Études	0,42 M€
Travaux	5,2 M€
Éclairage public, dont	3,47 M€
Études	0,22 M€
Travaux	3,23 M€
Enfouissement lignes THT	3,00 M€
Systemes d'information, dont	1,59 M€
Achats équipements	0,67 M€
Pose fibre optique	0,25 M€
Prestations <u>intellec. services SI</u>	0,43 M€
Achat licences	0,24 M€
	13,74 M€

CULTURE

Achats matériels, instruments et équipements	0,68 M€
Études, travaux, aménagements, dont	7,50 M€
<i>Cuisine. Pôle culturel Châtenay-Malabry</i>	0,09 M€
<i>Conservatoire D. Milhaud</i>	0,18 M€
<i>Conservatoire BLR/Sceaux</i>	0,22 M€
<i>Conservatoire Clamart</i>	0,59 M€
<i>Conservatoire de Bagneux</i>	0,21 M€
<i>Autres conservatoires</i>	0,14 M€
<i>Théâtre F. Gémier/P. Devedjian</i>	5,06 M€
<i>Subventions Théâtres J.Arpe & V. Hugo</i>	0,33 M€
<i>Autres théâtres et cinémas</i>	0,25 M€
<i>Médiathèques</i>	0,23 M€
	8,18 M€

SPORT

Stade Hunebelle	2,28 M€
Achat divers matériels piscines	0,11 M€
Études, travaux, aménagements, dont	1,23 M€
<i>Piscine de Clamart</i>	0,17 M€
<i>Piscine du Plessis-Robinson</i>	0,14 M€
<i>Piscine Montrouge</i>	0,27 M€
<i>Piscine Sceaux</i>	0,37 M€
	3,62 M€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Bio Parc	2,27 M€
Bâtiment Fahrenheit	2,26 M€
Maison des entrepreneurs	0,08 M€
Fonds résilience IDF	0,25 M€
Consignations sur acquisitions	3,53 M€
Acquisitions et frais acquisitions	16,25 M€
	24,64 M€

UNE DETTE QUI CROIT AVEC L'INVESTISSEMENT MAIS GRANDEMENT LIQUIDABLE

3 nouveaux emprunts ont été réalisés en 2021 : deux emprunts sur revolving (12M€ à Euribor 3mois+0,83% et 13M€ à Euribor 3 mois+0,49%) et un emprunt Caisse des dépôts pour 4,3M€ (livret A+ 0,6%) engagé dans le cadre de l'opération des logements étudiants Charlotte Perriand de la Résidence universitaire d'Antony.

ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

Plan vélo (consignes, études)	0,36 M€
Capital SEM Mobilités	0,45 M€
Transp. Collec. (centre bus, études,...)	0,10 M€
PCAET, dont	0,99 M€
<i>Études chaleurs, énergies,...</i>	0,25M€
<i>Études et terrains Sygrie</i>	0,71M€
<i>AMI Hydrogène</i>	0,03M€
Déchets ménagers, dont	2,04 M€
<i>Achats bacs roulants</i>	0,90M€
<i>Travaux renov. Déchèterie VLB</i>	0,77M€
<i>Achats compost.-lombricompost.</i>	0,20M€
<i>Études, subv. & travaux Col. enterrées et PAV</i>	0,12M€
	3,95 M€

Au 31 décembre 2021, le taux moyen du capital restant dû était de 1,28% pour une durée de vie moyenne de 7 ans et 4 mois. 100% de la dette est classée en A1 (aucun produit structuré, dette exclusivement en euros).

Le taux de charge annuelle de la dette (capital+intérêt remboursés de l'année/recettes réelles nettes de fonctionnement) est de 12%, soit une qualification de « confortable ».

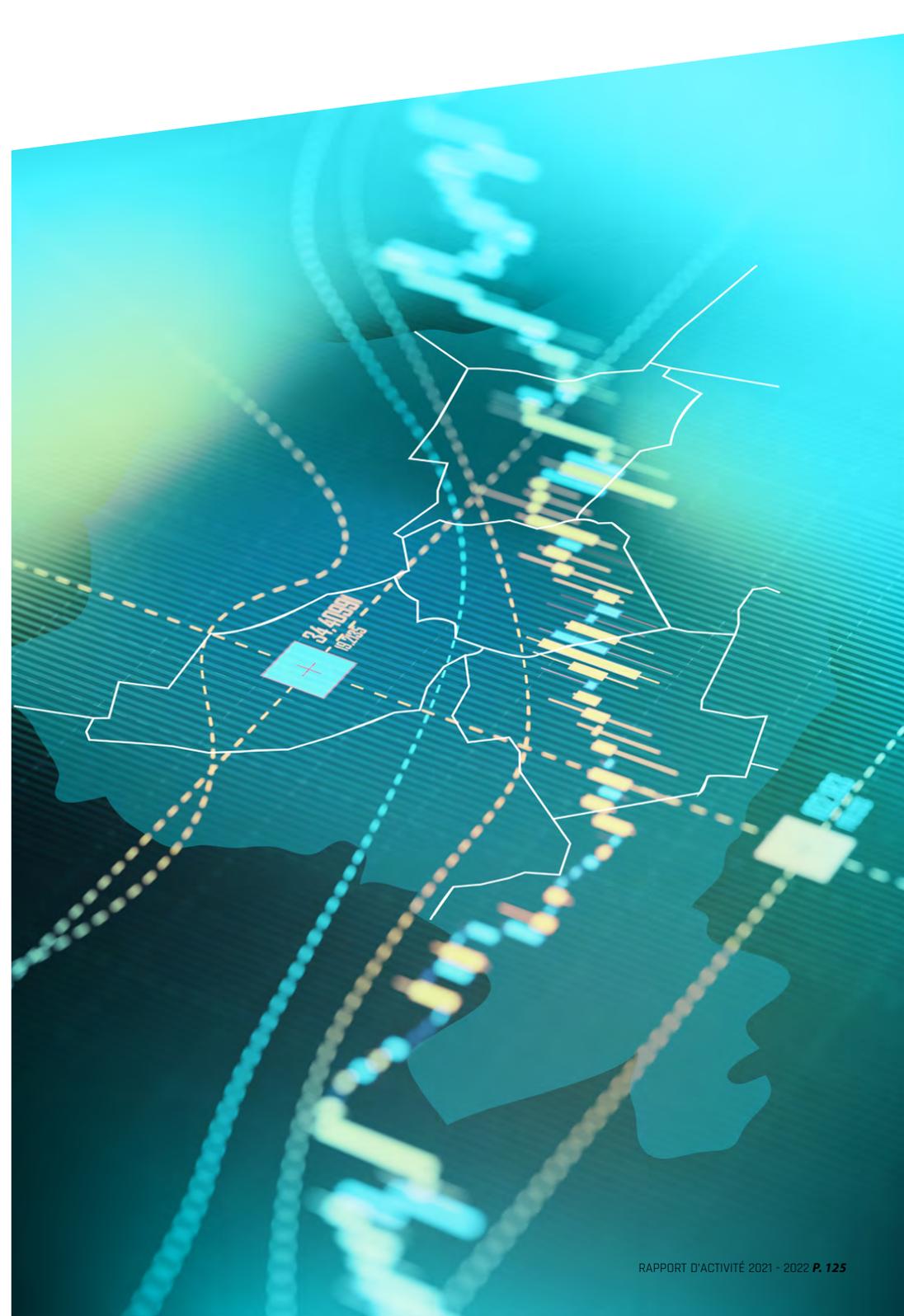
Si la totalité de l'épargne cumulée non affectée et les actifs immobiliers acquis en vue de leurs cessions étaient utilisés au désendettement, l'encours de la dette serait inférieur à 50M€.

Évolution de l'endettement 2021

Encours au 31/12/2020	162,06 M€
Capital remboursé en 2021	-10,95 M€
Emprunts nouveaux 2021	29,36 M€
Encours au 31/12/2021	180,47 M€

Désendettement

<i>Excédents de fonctionnement cumulés</i>	-107,84 M€
<i>Actifs immobiliers cessibles</i>	-22,78 M€
Endettement	49,85 M€



L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LES ASSEMBLÉES

Ce service a pour missions de préparer les instances délibératives et assurer le contrôle de légalité interne des actes de la collectivité.

Chiffres clés 2021

- › **46 instances territoriales :**
 - › **7** Conseils de Territoire,
 - › **9** Bureaux de Territoire,
 - › **21** Commissions de Territoire,
 - › **9** Comités des DGS.

La reprise des réunions des instances s'est faite progressivement suivant l'évolution de la crise sanitaire et des consignes imposées.

- › **Contrôle interne et gestion des actes administratifs :**
 - › **256** délibérations du Conseil de Territoire et du Bureau,
 - › **486** décisions dans le cadre de la délégation confiée par le Conseil,
 - › **546** arrêtés.

Temps forts 2021

L'extension des compétences voirie et éclairage public a eu pour conséquence une nette augmentation du nombre d'arrêtés pris par le territoire dans ces matières.

Perspectives 2022

En 2022, la direction des Assemblées met en œuvre la réforme de la publicité des actes, qui vise à dématérialiser la publication des actes administratifs et documents des instances délibératives. Cela a une incidence sur les procédures de la direction et sur les documents produits (procès-verbal notamment).



LES MOYENS GÉNÉRAUX ET LE SERVICE COURRIER

Ce service est tourné dans ses missions quotidiennes vers les autres services auxquels il apporte les outils nécessaires à l'exécution logistique, matérielle et documentaire : fournitures administratives, abonnements presse, parc de véhicules, gestion du courrier, installation des salles des instances, accueils physique et téléphonique.

Chiffres clés 2021

- › **8 657** courriers arrivés en 2021 (8 924 en 2020)
- › **3 964** courriers départs en 2021 (3 067 en 2020).

La diminution des courriers arrivés se poursuit mais le nombre de courrier départ a augmenté avec la reprise d'activité après les vagues de la crise sanitaire.

Temps forts 2021

Le service des moyens généraux a encore été fortement mobilisé en 2021 pendant la crise sanitaire pour acheter et réceptionner du matériel sanitaire, préparer les distributions des équipements de protection sanitaire auprès des agents et de la population des onze communes de Vallée Sud - Grand Paris.

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La direction des affaires juridiques et de la commande publique assure trois missions principales :

- › **l'expertise juridique** afin d'éclairer les élus et les services,
- › **la gestion des contentieux**, afin de défendre les intérêts de la collectivité devant les instances juridictionnelles le cas échéant, en recourant aux prestations d'un avocat le cas échéant,
- › **la commande publique**, afin d'assurer le respect des règles de mise en concurrence des prestataires, d'accompagner les services dans la définition de leurs besoins et de gérer les procédures des marchés publics : passation, notification, avenant.

Chiffres clés 2021

- › **42** marchés lancés et notifiés en 2021, et **10** marchés subséquents de travaux d'opération d'infrastructure réunissant 26 lots,
- › **8** commissions d'appel d'offres,
- › **20** sinistres déclarés en dommages aux biens,
- › **3** sinistres ont été déclarés en flotte automobile,
- › **10** sinistres ont été déclarés en responsabilité civile,
- › **26** contentieux sont en cours d'instruction.

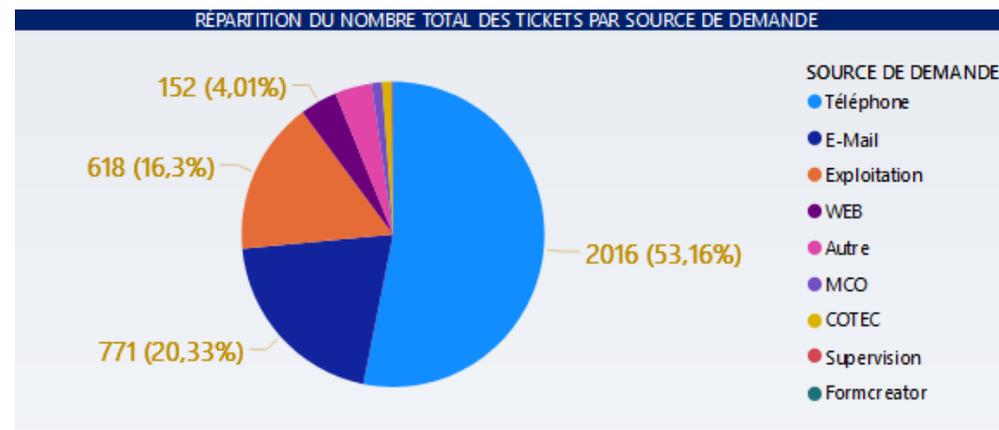
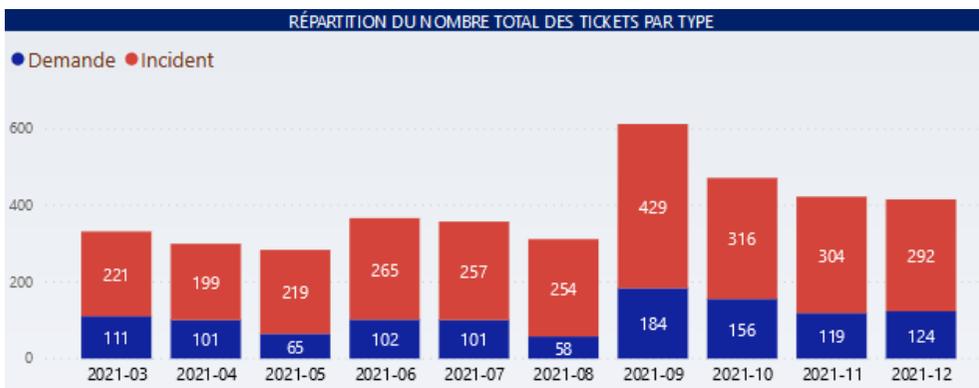
Temps forts 2021

En 2021, la direction a préparé la demande de certification ISO9001 en vue de son obtention l'année qui suit. Par ailleurs, elle a déployé un nouveau progiciel de rédaction et de suivi des marchés publics au sein de l'EPT.

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

Chiffres clés 2021

- › **2456** appels du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 et 4673 tickets traités par le service support informatique
- › **650** Postes de travail utilisateur,
- › **240** terminaux de type smartphone / tablette,
- › **50** serveurs virtuels,
- › **1100** comptes informatiques,
- › **10 To** d'espace disque serveurs utilisés,
- › **31** applications métiers, dont 24 en mode SaaS,
- › Taux de disponibilité des serveurs : **99,2 %**.



La société Groupe Vital a de nouveau remporté l'appel d'offres pour accompagner Vallée Sud - Grand Paris dans l'évolution et le maintien en condition opérationnelle de son système d'information.

LES PROJETS MENÉS EN 2021 :

L'année 2021 est encore fortement marquée par la crise sanitaire. De ce fait, les crédits ont été en partie réorientés pour assurer la continuité et la productivité des services. Ces investissements se sont portés sur :

- › Installation et mise à disposition de 35 smartphones avec 4G pour assurer le dispositif COVID Control dans les équipements,
- › Acquisition et mise en œuvre d'un dispositif (logiciel et capteurs) de mesure de l'affluence des usagers dans les médiathèques,
- › Développement et mise en place d'un portail de financement pour la digitalisation des commerces du Territoire sur le site de VSGP,
- › Poursuite de la mise à jour du parc des ordinateurs obsolètes. (Remplacement de 250 ordinateurs),
- › Acquisition, configuration et installation du dispositif Microfolies Fixe et Mobile à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses (réseau, Imprimante 3D, mur d'écrans, tablettes),

LES ACTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :

Pour rappel, l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris a entamé dès 2018 un processus en vue de sa mise en conformité avec ce cadre juridique national et communautaire. Un délégué à la protection des données a été désigné et le chantier a été engagé avec l'appui d'un cabinet spécialisé.

LES ACTIONS LES PLUS MARQUANTES EN 2021

1. La poursuite du travail de mise en conformité

En matière de :

- › Sensibilisation : les agents nouvellement arrivés (service informatique, service habitat, service des marchés publics, service environnement) ont suivi des formations,
- › Traitements : de nouveaux traitements ont été inscrits au registre de Vallée Sud - Grand Paris : Attribution de matériels de compostage, gestion des demandeurs de logement, gestion de la géolocalisation des véhicules de VSGP, gestion des membres de la commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes ayant un handicap, gestion d'un système de vidéoprotection, gestion des incidents dans l'espace public, gestion de la concertation avec les administrés pour les travaux de voirie, gestion de la réservation de places dans les consignes sécurisées à vélos, gestion de l'accès à la déchèterie de Verrières-le-Buisson,
- › Sous-traitance : plusieurs marchés publics ont été dotés de clauses RGPD : marché d'exploitation d'un système de vidéo-surveillance et de vidéoprotection, marché de renouvellement des bacs de déchets ménagers, marché de fourniture d'un site internet permettant la gestion des abris vélos sécurisés,
- › Étude d'impact : une étude d'impact a été réalisée pour la mise en place de l'application « Vallée Sud Recycle », permettant l'enlèvement d'encombrants à la demande, mesures de sécurité du système d'information de Vallée Sud - Grand Paris : ces mesures ont été

renforcées notamment par un nouveau anti-virus déployés sur les postes,

- › Mesures de sécurité du système d'information de Vallée Sud - Grand Paris : ces mesures ont été renforcées notamment par un nouveau anti-virus déployés sur les postes,

2. L'exercice de leurs droits par les administrés

En 2021, une personne a demandé la suppression de ses données personnelles du traitement relatif à la gestion des inscrits au conservatoire de musique et de danse de Clamart. Les données ont été supprimées conformément à ces demandes par la DPO.

3. Les informations des administrés ont été indiquées pour toutes les nouvelles applications accessibles en ligne

- › Gestion des déchets : commande de composteurs de jardin, de lombricomposteurs d'appartement, de compostage partagé, demande de bacs, demande de renseignements, signalement d'incidents, enlèvement d'encombrants à la demande (VALLEE SUD RECYCLE),
- › Voirie : plateforme de concertation sur les travaux de voirie,
- › Espace public : Arbre/voirie, chaussée/trottoir, éclairage public, vos démarches, assainissement, feu tricolore (ALLOA),
- › Développement économique : inscription à des réunions d'information à la création d'entreprise,
- › Recrutement : l'application permet aux candidats de déposer leur CV et lettre de motivation de façon sécurisée,
- › Mobilités : abris sécurisés pour vélos : formulaire en ligne de réservation avec mentions d'information.

